

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

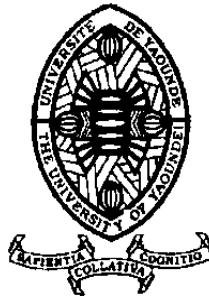
CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES,
SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES
HUMAINES

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

LABORATOIRE DE PSYCHOLOGIE DU
DÉVELOPPEMENT ET DU MAL
DÉVELOPPEMENT



UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE AND SCHOOL FOR THE
SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORATE RESEARCH UNIT FOR THE
SOCIAL SCIENCES

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND SOCIAL
SCIENCES

DEPARTMENT OF PSYCHOLOGY

LABORATORY OF DEVELOPMENTAL AND
UNDERDEVELOPMENT PSYCHOLOGY

VÉCU DE LA VIOLENCE ET RECONSTRUCTION DU SOI : CAS DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE

*Mémoire soutenu publiquement le 22 Octobre 2024 en vue de l'obtention du diplôme de
Master en Psychologie*

Par

NWOES A SANAM MARIE RENEE

Titulaire d'une Licence en Psychologie

Option : Psychopathologie et Clinique

Matricule : 09J345

Jury

Président : NGUIMFACK Léonard (Pr)

Rapporteur : Chandel EBALE MONEZE (Pr)

Membre : BITOGO Joseph (CC)



OCTOBRE 2024

À

Ma mère ATSANG Angeline Michelle

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance

- Au Pr EBALE MONEZE Chandel pour avoir accepté de diriger ce travail. Il a mis à disposition son savoir, son savoir-faire et son savoir être en matière de recherche ;
- À tous les enseignants du Département de psychologie de l'Université de Yaoundé 1 pour les enseignements qu'ils n'ont cessé de fournir ;
- Au Dr ONDOUA Laura pour l'accompagnement académique et la facilité avec laquelle elle a procuré les documents nécessaires pour la réalisation de cette recherche;
- A tous les aînés et camarades chercheurs du laboratoire de psychologie du développement et du mal développement, pour leur encadrement et leurs multiples conseils ;
- À ATSANG Angeline Michelle, pour son soutien financier, matériel et moral au combien important pour nous dans la réalisation de cette recherche ;
- À NKOUNKWEN Alain, pour son implication personnelle, matérielle et émotionnelle afin que ce travail soit consolidé ;
- Aux amies, frères et sœurs Manga Andréa Joyce, Mbolé Elysé pour le moral qu'ils n'ont cessé de remonter à chaque fois qu'on a failli abandonner cet exercice fastidieux ;
- À tous les membres de la famille pour le soutien de toute nature ;
- À tous les camarades de promotion pour leur encouragement

SOMMAIRE

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
LISTES DES TABLEAUX	iv
LISTE DES ANNEXES.....	v
LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES	vi
RÉSUMÉ.....	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THEORIQUE	4
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE	5
CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	32
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE	66
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'ETUDE	67
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES DE L'ÉTUDE	80
CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS.....	98
CONCLUSION	114
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	119
ANNEXES	ix
TABLE DES MATIÈRES	xxxii

LISTES DES TABLEAUX

Tableau 1 : Grille d'analyse.....	78
Tableau 2: présentation synthétique des cas de l'étude	85

LISTE DES ANNEXES

Annexe A : Attestation de recherche	x
Annexe B : Guide d'entretien.....	xi
Annexe C : Formulaire du consentement libre et éclairé des participantes.....	xii
Annexe D : restitution des entretiens	xv

LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES

AFSU : Association des Frères et Sœurs Unis du Cameroun
ALVF : Association de Lutte contre les Violences faites aux femmes
APA : American Psychiatric Association
CNDHL : Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés
EDS-MICS : Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples
EIP : École Instrument de Paix
INS : Institut National de Statistique
IST : Infection Sexuellement Transmissible
IVSEA : Impact des violences Sexuelles de l'Enfance à l'Age Adulte
MINAS : Ministère des Affaires Sociales
MINPROFF : Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MINSANTE : Ministère de la Santé
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
ONG : Organisation Non Gouvernementale
ONUDD : Office des Nations unies contre la drogue et le crime
REJEFEMAC : Réseau de Jeunes Femmes de l'Afrique Centrale
SIDA : Syndrome de l'Immunodéficience Acquise

RÉSUMÉ

Les violences sexuelles sont un phénomène d'une grande actualité bien qu'elles soient généralement considérées comme des sujets tabous. Au Cameroun, près de 60% de femmes et filles ont subi des violences (Melic, 2025). Une littérature solide met en exergue des liens entre une expérience d'agression sexuelle et une kyrielle des symptômes psychopathologiques et relationnels (bessoles, Sierra-Scroccaro, Browne). Browne propose une conceptualisation de la violence sexuelle à travers une dynamique quaternaire qu'il qualifie de dynamiques traumagéniques. Ces dynamiques altèrent les représentations cognitives et émotionnelles qu'a un sujet et entrave par-là, la construction du soi et ses habiletés affectives. Elles s'opèrent à travers quatre dimensions dont la sexualisation traumagénique, la trahison, le sentiment d'impuissance et le ressenti de stigmatisation. Les capacités du soi, regroupant des compétences à la fois dans les relations interpersonnelles, la régulation émotionnelle et le sens de l'identité se révèlent être des modalités clés dans la compréhension des difficultés vécues par les victimes de violence sexuelle. Le présent mémoire examine le rôle de la reconstruction du Soi (Marc) (relations interpersonnelles, régulation émotionnelle, sens de l'identité) dans la relation entre l'agression sexuelle et le travail de subjectivation de la victime. Le soi dans ce travail, et suivant la logique de Bergeret (2021) se rapporte à la manière dont la victime de violence perçoit, appréhende et interagit avec son environnement pour aller bien non seulement, mais également la manière dont elle perçoit sa propre identité et sa conscience de soi. Ce travail d'élaboration psychique s'explore à l'aide d'un guide d'entretien et l'échelle de stress post traumatique. Les données sont collectées auprès de trois participantes à Wake Up Ladies Cameroon, une organisation à base communautaire qui s'occupe du bien-être des femmes au Cameroun. Inscrit dans un devis qualitatif de type compréhensif, les résultats obtenus à partir de l'analyse thématique révèlent que la construction du soi chez les victimes de violence sexuelle implique un travail de réélaboration de l'événement traumatique marqué par de bonnes relations interpersonnelles, une régulation des émotions négatives et une mise en sens de l'identité. L'on s'aperçoit que la reconstruction d'un sujet victime d'agression sexuelle passe par la reconnaissance personnelle et sociale de son statut de victime.

Mots-clés : violence, vécu, violence sexuelle, soi, image du corps

ABSTRACT

Sexual violence is a highly topical phenomenon, even though it is generally considered a taboo subject. In Cameroon, nearly 60% of women and girls have experienced violence (Melic, 2025). A robust body of literature highlights links between experiencing sexual assault and a range of psychopathological and relational symptoms (Bessoles, Sierra-Scroccaro, Browne). Browne proposes a conceptualization of sexual violence through a fourfold dynamic that he terms “traumagenic dynamics.” These dynamics disrupt an individual’s cognitive and emotional schemas, thereby impeding the construction of the self and its emotional capacities. They operate across four dimensions: traumagenic sexualization, betrayal, feelings of powerlessness, and experienced stigma. The capacities of the self—which encompass skills in interpersonal relationships, emotional regulation, and sense of identity—emerge as key modalities in understanding the difficulties faced by survivors of sexual violence. This thesis examines the role of self-reconstruction (Marc)—in terms of interpersonal relationships, emotional regulation, and identity sense—in the relationship between sexual assault and the survivor’s process of subjectivation. Here, the “self,” following Bergeret’s (2021) framework, refers to how the survivor perceives, understands, and interacts with their environment in order to not only survive but also how they perceive their own identity and self-awareness. This psychological elaboration is explored using a semi-structured interview guide and the post-traumatic stress scale. Data were collected from three participants in Wake Up Ladies Cameroon, a community-based organization focused on the well-being of women in Cameroon. Within a qualitative, interpretative research design, thematic analysis of the results reveals that the construction of the self among survivors of sexual violence involves a process of re-elaboration of the traumatic event, characterized by supportive interpersonal relationships, regulation of negative emotions, and meaning-making around identity. It becomes apparent that the reconstruction of a person who has been sexually assaulted involves both personal and social recognition of their status as a survivor.

Keywords: violence, lived experience, sexual violence, self, body image.

INTRODUCTION

Depuis des années, l'on observe un accroissement considérable du nombre de recherches qui abordent le fonctionnement psychologique, relationnel et sexuel des victimes d'agression sexuelle. Malgré cette littérature de plus en plus riche, les mécanismes qui établissent le lien entre le vécu de la violence sexuelle et les effets délétères souvent observés chez les victimes méritent encore des approfondissements. Le caractère intrusif et accidentel des événements témoigne de la nécessité d'accorder une importance particulière aux répercussions de la violence sexuelle sur le fonctionnement après-coup de la victime. Des liens sont établis entre les violences sexuelles et des symptômes psychologiques ainsi que des difficultés relationnelles (Dilillo, 2001 ; Putnam, 2003 ; Dube et *al.*, 2005 ; Fergusson et *al.*, 2013). Toutefois, le contexte inapproprié dans lequel émerge la sexualisation dans la l'agression sexuelle (Finkelhor & Browne, 1985) et la complexification relationnelle qu'il génère avec l'entourage représentant la figure d'attachement, renforcent l'importance d'examiner spécifiquement l'ajustement du soi des victimes de violence sexuelle.

Le présent mémoire porte sur le rôle des capacités du soi dans la relation entre la violence sexuelle vécue par la victime et le travail de subjectivation. Suivant les normes de la rédaction APA et de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, il est constitué de deux grandes parties respectivement, une partie intitulée Cadre théorique, composé de deux chapitres et une partie intitulée Cadre méthodologique et opératoire, répartie en trois chapitres. Le premier chapitre de la première partie rend compte de l'état de connaissance sur la violence sexuelle et ses implications psychologiques sous forme d'un contexte et d'une justification de l'étude, d'une formulation du problème scientifique soulevé, d'une délimitation conceptuelle et spatio-temporelle, ainsi que des intérêts de l'étude. Le deuxième chapitre aborde la revue de la littérature mettant en évidence les capacités de soi dans l'ajustement des événements potentiellement traumatogènes dont les individus sont susceptibles de vivre.

Le premier chapitre de la deuxième partie, correspondant au troisième chapitre du mémoire décrit la méthodologie, dont la procédure de recrutement des participants, les différents outils de collectes et d'analyse de données mobilisés dans le cadre de l'étude, tout ceci suivant une précision de la question, de l'hypothèse et de l'objectif de la recherche. Le chapitre quatre présente et analyse les données qui sont des discours recueillis auprès des participantes, toutes victimes de la violence sexuelle. Le cinquième et le dernier chapitre traite des interprétations de données, de leur discussion et de leur perspective. Il est question de comparer la pertinence des résultats par rapport aux travaux antérieurs mobilisés et de mettre

en évidence la modalité ayant une grande plus-value, pouvant servir de base pour un modèle d'accompagnement optimal des victimes de violence sexuelle. L'apport du présent mémoire est soulevé à la fin sur le plan de ses implications théoriques et de l'intervention clinique auprès des victimes de la violence sexuelle. Il lance ainsi des pistes de réflexion pour des futurs projets de recherche dans le domaine de l'agression sexuelle en lien avec la construction du soi et la capacité d'ajuster sa relation à l'autre.

PREMIÈRE PARTIE : CADRE THEORIQUE

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE

1.1 Contexte et justification de l'étude

1.1.1 Contexte de l'étude

Les violences sexuelles s'imposent de plus en plus au-devant de la scène sociale. Il ne se passe guère de semaines sans qu'elle n'en fasse l'objet d'un fait divers, d'une mise en mots par les individus en communauté. Il s'agit d'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) (2012) de toute tentative d'obtention d'un acte sexuel, tout commentaire à connotation sexuelle, toute avance sexuelle ou tout trafic ou toute exploitation sexuelle à des fins commerciales par usage de la contrainte, de la menace, de la surprise ou de la force physique, exercées par une personne sans tenir compte du lien qui l'unit à la victime et quel que soit le lieu. Tout ce qui permet de comprendre qu'il s'agit d'acte imposé par la force ou par disparité des pouvoirs sur des personnes en proie à des difficultés. Elles concernent toutes les couches sociales enfants, adolescents, adultes, femmes et hommes y compris. Cependant les femmes sont les plus exposé du fait de leur caractère vulnérable dans certaines situations. L'ONU Femmes en 2023, estime que dans le monde 736 millions de femmes – soit près d'une sur trois ont subi au moins une fois des violences sexuelles et/ou physiques de la part d'un partenaire intime, des violences sexuelles en dehors du couple, ou les deux (30% des femmes âgées de 15 ans et plus). Ce chiffre ne tient pas compte du harcèlement sexuel. En 2023, D'après ONU Femmes et ONUDC environ 48 800 femmes et filles dans le monde ont été tuées par leur partenaire intime ou d'autres membres de leur famille. Cela signifie qu'en moyenne, plus de cinq femmes ou filles sont tuées toutes les heures par un membre de leur propre famille. Ce rapport révèle également que la plupart des violences contre les femmes sont perpétrées par le mari ou le partenaire intime actuel ou passé. Plus de 640 millions de femmes âgées de 15 ans et plus ont subi des violences de la part d'un partenaire intime (soit 26 % de cette tranche de population). L'OMS et Amnesty international 2021 rapportent à partir des multiples plaintes et plaidoyers plus de 70% de cas de violences sexuelles enregistrées à l'endroit de la gent féminine par rapport à la population mondiale. La référence ici est faite sous forme de passages à l'acte tels que les attouchements et viols, les harcèlements, l'exhibition, plus encore les intentions sexuellement portées : tentative de ruse, de chantage.

À la lecture des chiffres en Europe, dans l'Union européenne, une femme sur dix a été victime de cyberharcèlement depuis l'âge de 15 ans, notamment en recevant des courriels et/ou des SMS sexuellement explicites non sollicités et/ou à caractère offensant, ou des avances offensantes et/ou déplacées sur des réseaux sociaux précisément en 2023. En France,

d'après la direction de l'information légale et administrative (DILA), le nombre de victime de violence ne cessent d'augmenter, 83456 en 2023, 78573 en 2022, 71007 en 2021. Ces chiffres traduisent une hausse considérable à savoir 6,2% entre 2023-2022, 10,7% entre 2022-2021 et 12,3% entre 2021 et 2016. En Belgique, le rapport conjoint entre Amnesty International et SOS viol 2020, prôt de 45% de femmes se font encore harcelées sexuellement dans des lieux publics, mais aussi que 24,9% de celles-ci se retrouvent à être imposés des relations sexuelles par leur partenaire/conjoint. 13% se sont faites violées même par un auteur autre que leur partenaire ou conjoint. 48% sont victimes d'abus sexuels alors qu'elles sont encore mineures. Le même cas de figure peut être retrouvé en France. Les résultats d'une enquête conduite par IVSEA (2015) sur l'impact des violences sexuelles à l'âge adulte montrent que, 81% de victimes sont les femmes et qu'elles ont subi ces premières violences avant l'âge de 18 ans, 51% avant l'âge de 11 ans, et 23% avant l'âge de 6 ans. Alors que le haut conseil à l'égalité entre hommes et femmes indique en 2016 dans son rapport, que parmi les 84000 femmes majeures déclarant chaque année être victimes de viol ou tentative de viol, moins de 10% déposent plainte. Ce qui pourrait être plus alarmant.

En Afrique, les violences faites aux femmes sont désormais un phénomène banal. En 2021, une étude de l'Organisation Mondiale de la Santé établissait que 65% des femmes en Afrique centrale et 40% en Afrique de l'Ouest en ont subi. En temps de guerre et d'instabilité, ces chiffres s'accroissent davantage. C'est le cas où l'on peut prendre à dessein le génocide du Rwanda en 1994, avec des estimations allant à plus d'un demi-million des femmes victimes de viols. En république démocratique du Congo en 2003, plus précisément dans le Sud de la province du Kivu, près de 5000 femmes abusées sexuellement. Ce, dans un intervalle de temps de 14 semaines, soit en moyenne 300 par jour. Pour Amnesty International en 2023, ces violences sexuelles perpétrées sur les femmes et les filles sont devenues une des caractéristiques effroyables en contexte de crise humanitaire. Plusieurs femmes ont signalé avoir subi des viols lors des affrontements entre gouvernement et groupes armés, ou lors des attaques de groupes armés. Au Soudan du Sud, 130 femmes ont subi le harcèlement, seulement entre la période de février et Mai 2023. En République Centrafricaine d'après la mission multidimensionnelle intégrée des Nations-Unies Juin-Octobre 2022 près de 47 cas de violences sexuelles sont recensés. En Ethiopie, c'est 68,7% d'abus sexuels sur un échantillon de 323 filles d'établissements secondaires.

Au Cameroun, la situation est alarmante. *« Près de 60% de femmes sont victimes des violences au Cameroun ; 54% de femmes sont victimes d'abus psychologique, 50.24% des violences économiques, 24% des adolescentes ont subi le repassage des seins et 1.4 % ont été*

victimes de mutilations génitales féminines », peut-on lire dans les colonnes du quotidien **Le Messager** édition du 16 décembre 2020. Pour Menick (2015), le Cameroun présente le contexte le plus favorable à ce phénomène suite à des multiples mariages forcés. Cet auteur rapporte que dans une étude au Cameroun sur 405 dossiers médico-légaux, 19 portent sur les abus sexuels, la prévalence de 4,7% de celles-ci sont en milieu semi-rural. Les victimes de ces abus parfois extrafamiliaux sont toutes des femmes âgées entre 10 et 19 ans. À l'analyse des certificats médicaux produits au Cameroun sur les violences sexuelles, 78,8% portent sur les mineurs. Nomo Onguene & Ebale Moneze (2010) dans un article intitulé « *responsabilisation en institution et compétences psychosociales des adolescents de la prison centrale de Yaoundé* » ont fait le même constat. Pour eux, la violence médiatise les rapports entre les groupes ; hiérarchise les rapports de forces et contraint à la conformité des règles formelles et informelles. On peut ajouter à ceci les données rapportées par (EDS-MICS) réalisée par l'institut national de statistique (INS). D'après ce rapport, 55% de femmes camerounaise déclarent avoir été victimes de violences physiques depuis l'âge de 15 ans, et plus d'un tiers de celles-ci confirment avoir vécu des viols ou abus sexuels au cours de leur vie. Toutefois plusieurs initiatives ont été prises par le gouvernement camerounais pour lutter contre ce phénomène. D'abord au niveau pénal, en suite au niveau institutionnel.

Au niveau pénal camerounais, l'on peut faire référence à un ensemble de texte juridique condamnant l'inceste, le viol et autres violences sexuelles. C'est le cas de l'article 296 relatif au viol et qui stipule qu'« *Est puni d'un emprisonnement de cinq à dix ans celui qui à l'aide des violences physiques ou morales contraint une femme, même pubère, à avoir avec lui des relations sexuelles.* ». Cette peine est d'ailleurs doublée lorsque l'auteur est une personne ayant autorité sur la victime ou encore ayant la garde légitime ou coutumière de la victime. Ce qui permet de ne pas épargner les viols incestueux.

Au niveau institutionnel, il est mis à disposition un système de gestion et de prévention des problématiques en rapports avec les violences sexuelles. Celui-ci est l'apanage du ministère de la Promotion de la Femme de la Famille (MINPROFF) et du Ministère des Affaires Sociales (MINAS) dont les interventions touchent respectivement à la santé reproductive et l'assistance sociale des victimes. Par ailleurs, l'on peut également faire mention de la création en 2020 d'un centre d'écoute et de soutien psychologique sous le contrôle du Ministère de la Santé (MINSANTE) en Coopération avec la croix rouge Française/croix rouge Camerounaise et dont le but est de permettre l'orientation, le soutien, et l'assistance psychologique de diverses problématiques parmi lesquels celles des victimes de violences sexuels.

Tout compte fait, les chiffres restent croissants, bien qu'ils ne suffisent pas à rendre compte de l'ampleur du phénomène lorsqu'on tient compte du silence de certaines victimes et des dommages considérables des viols et leur état de santé car entraînent des problèmes reproductrice, des grossesses non désirées, des risques d'IST/SIDA, et des traumatismes sur le plan psychologique (Tamekem, 2017 ; Josse, 2006 ; Bihabwa & Mbenda, 2018) et sur le plan psychopathologique des stress post traumatique, de l'anxiété, des comportements hypersexualisants, de la mauvaise estime de soi, des problèmes relationnels, des conduites antisociales, de la méfiance à l'égard des hommes, de la dépendance excessive, des addictions, des troubles alimentaires, des troubles relationnels, des troubles du sommeil, de la phobie, de la dépression, et délinquance, etc. Tout ce qui permet de comprendre que le phénomène des violence sexuelles restent grandissant, de surcroit un véritable défi de sécurité et de santé publique au Cameroun qui mérite encore d'être étudié.

Lange et al (1999) pense que certaines femmes abusées sexuellement éprouvent, d'une part, des sentiments de désarroi et de la culpabilité et, d'autre part, la difficulté à conserver une identité cohérente, le dégoût et la haine de soi (rapport EIP Cameroun), un état dépressif, des problèmes relationnels, du stress post-traumatique, de l'irritabilité, des problèmes de l'estime de soi et de l'adaptation sociale. Pour Crocq (1999) cité par Bouzidi (2008), les conséquences traumatisantes du viol peuvent conduire à une modification de la personnalité, vers une personnalité traumatique, ce qu'est devenue la personnalité après l'impact d'un traumatisme, établissant une nouvelle relation avec le monde et avec soi-même, une nouvelle façon de percevoir, de ressentir, de penser, d'aimer, de vouloir et d'agir. La victime devient plus vulnérable, psychologiquement et socialement, égocentrique, irritable, fragile, émotionnellement inhibée, incapable d'établir des relations normales avec les autres, perturbant ainsi l'avenir de la personne violée.

1.1.2 Justification de l'étude

Pour mieux approfondir la compréhension du vécu de la violence chez une femme victime et parvenir à un modèle d'accompagnement adapté, l'on a voulu la considérer dans une situation particulière, celle dans laquelle il s'agit de la violence sexuelle. Ce choix tient du fait que la situation de violence sexuelle est susceptible de conduire l'individu à être confronté à une confusion et des incompréhensions liées à son concept de soi en contexte sexuel, celles-ci étant potentiellement susceptibles d'impliquer le sens de son identité. Ce sont donc des expériences de conditionnement ou mieux de reconditionnement et d'apprentissage. En effet, l'expérience de la violence sexuelle générerait une faible estime de soi chez la survivante,

l'impression d'être différente, abîmée ou souillée, qui s'ajouteraient au sens de l'identité, déjà brimé par le contexte dommageable dans lequel la sexualisation traumatique est exécutée (Bigras, 2014). La situation de violence sexuelle est loin d'être banale ; elle engage un vécu intra et interindividuels (vécu traumatique, capacités du soi), fondamental dans le processus de reconstruction du soi. Son vécu pourrait ainsi révéler des aspects psychologiques latents dans le fonctionnement de la victime.

Au Cameroun, l'accompagnement des femmes victimes de violence sexuelle suit généralement une logique judiciaire, médicale et même culturelle. La logique de la médication, relève du Ministère de la santé publique, la logique judiciaire de celui de la justice, celle de la culturelle et de la spiritualité, des us et coutumes qui relèvent pour l'immense majorité du secteur informel, mais régies tout de même par les droits coutumiers qui oscillent entre tradition et religion. Ces différents modes d'accompagnement se trouvent dans des structures créées pour certaines par l'Etat du Cameroun et pour d'autres par des initiatives privées. Sur le plan sanitaire, l'Etat a mis en place plusieurs structures de prise en charge des cas des victimes de violence sexuelle au Cameroun à l'instar des services de psychiatrie qui existent dans la plupart des hôpitaux public encore appelé service de santé mentale dans certaine formation sanitaire. Sur le plan administratif, le MINAS accompagne les victimes de harcèlement ou de viol dans le rétablissement de leur droit. Il en est de même pour le centre d'écoute de la promotion de la femme et de la famille, de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et de Liberté (CNDHL).

Les questions liées aux troubles psychologiques et aux violences ont suscité un grand intérêt pour les initiatives privées. L'Association de Lutte contre les Violences faites aux femmes (ALVF), par exemple, vient au chevet des jeunes filles et des femmes victimes de mariage précoce, de violences conjugales et du harcèlement. Dans la même perspective, l'Association des frères et Sœurs Unis du Cameroun (AFSU) apporte une aide psychologique et matérielle en cas d'infection au VIH ou à toute autre IST. Dans un souci d'arrimage avec le contexte qui se veut davantage numérique, le Cameroun dispose depuis 2020, d'un call center avec le numéro vert qui était le 1511 au départ mais qui a finalement été rattaché au 1510, numéro vert du Ministère de la Santé Publique. Ce service favorise l'écoute et le suivi confidentiel à distance 7 jours sur 7 et 24h/24 des individus. A côté de ce service, l'on note également ceux des organisations à base communautaire, régionale et sous régionale qui militent pour les droits des femmes en offrant une prise en charge biopsychosociale et juridique. A titre d'exemple l'on peut citer sans prétendre à l'exhaustivité le Wake Up Ladies Cameroon, Elles Rayonnent Ensemble, REJEFEMAC, etc.

Sur le plan juridique, le Cameroun dans sa constitution et dans son code pénal a pris des mesures pour donner réparation aux victimes de violence sexuelle afin de leur garantir un environnement de vie sécurisant. Le Code Pénal Camerounais, en son chapitre II (des atteintes à la liberté et à la paix des personnes), section II (des offenses sexuelles), Article 296 portant sur le Viol, condamne « d'un emprisonnement de cinq (05) à dix (10) ans, celui qui, à l'aide de violences physiques ou morales, contraint une personne, même pubère, à avoir avec lui des relations sexuelles. » (Loi N°2016 /007 du 12 Juillet 2016, portant Code Pénal Camerounais, p.108). Il y est précisé que la peine est doublée lorsque le coupable est, soit : une personne ayant autorité sur la victime ou ayant la garde légale ou coutumière ; un fonctionnaire ou un ministre du culte ; une personne aidée par une ou plusieurs autres personnes.

Malgré la ratification des instruments juridiques internationaux et régionaux spécifiques aux femmes telles que la Convention pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), le protocole à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes (protocole MAPUTO), la vie et le bien-être physique, mental et émotionnel d'une majeure partie des filles et des femmes sont menacés par de nombreuses formes de violences sexuelles telles que l'abus sexuel, l'esclavage et l'exploitation sexuelle, le mariage forcé, les examens gynécologiques forcés, les viols, aussi bien par des inconnus que par les membres de leur famille (Nomeny Dongmo, 2016). Des recettes parfois semblables, parfois opposées se succèdent à la recherche d'une formule magique permettant une meilleure compréhension et un meilleur accompagnement des victimes de violences sexuelles dans leur processus de reconstruction de soi. On peut dire compte tenu des cas que l'on observe aussi bien à travers les media qu'à travers la pratique clinique quotidienne que la situation de violence sexuelle suscite une effraction du pare excitation dans sa fonction de contenance et nécessite un travail de réappropriation qui soumet le sujet à une épreuve dans les dimensions émotionnelle, identitaire et relationnelle.

Les violences sexuelles mettent en mal la santé physique et surtout psychologique des sujets qui en sont victimes. Certaines vivent des conséquences peu de temps après avoir vécu la violence, alors que d'autres réagissent des décennies plus tard. Ce qu'une victime pourrait vivre à court, à moyen ou à long terme, dépend d'une multitude de facteurs parmi lesquels la forme de la violence sexuelle, le contexte dans lequel la violence a eu lieu, l'âge de la victime, la relation avec la personne responsable de la violence, la réaction de l'entourage ou les ressources disponibles. Ces éléments qui font partie intégrante du vécu de la victime de violence sexuelle témoignent à suffisance de la place fondamentale du vécu expérientiel dans

le processus de reconstruction identitaire et justifient par la même occasion le choix de cette variable comme support à partir duquel sont conceptualisés les aspects importants.

1.2 Formulation et position du problème

1.2.1 Formulation du problème de recherche

Selon Roman (2012), la question des violences sexuelles s'impose sur le devant de la scène sociale et médiatique au début des années 2000. Si cette question est tout sauf nouvelle, elle acquiert tout de même aujourd'hui, un statut nouveau visiblement lié au discours sur la montée de l'insécurité et la stigmatisation d'une catégorie sociale et générationnelle. Aussi, l'environnement social semble plus que jamais saturé par un contexte d'excitation, contexte à l'égard duquel on peut assez facilement faire l'hypothèse que les individus présentent une perméabilité particulière au beau, au neuf, aux sensations fortes, etc. L'on parvient au constat selon lequel l'environnement social de cette dernière décennie se caractérise par l'énoncé d'un double message paradoxal. En effet, nous sommes confrontés d'une part à un mouvement de valorisation, voire une exacerbation de l'érotisation de la représentation du corps et des liens (offre publicitaire, permissivité des comportements sexuels, valorisation de la performance sexuelle...) soutenant un haut niveau d'excitation sexuelle dans les liens sociaux, et d'autre part à une répression accrue des transgressions sexuelles. Ce qui fait dire à Guillebaud (1998), que « nous serions pris entre une idéologie de la jouissance à tout prix, immédiate et sans limite ... d'idées ou de sexualité, dans une perte de la référence à un interdit structurant, et le retour d'une morale qui justifie l'établissement de normes à l'aune de laquelle toute déviance aurait à être réprimée... y compris lorsque cette déviance appartient au développement psychoaffectif du sujet et à la construction de sa personnalité et de ses liens ».

Dans la perspective des doubles messages paradoxaux, l'on s'aperçoit impuissamment de la disponibilité des images dans le monde contemporain, et plus particulièrement sur la disponibilité des images ayant directement trait à la sexualité et à l'exercice de la sexualité. On pourrait bien sûr s'habituer à l'omniprésence de ces images, à la télévision, à l'internet, aux jeux vidéo... et considérer que leur diffusion appartient à une forme de bain d'images sans incidence sur le développement psychoaffectif des individus. Le fait est que la dimension traumatique affleure dans l'expérience de cette confrontation. Ce que sert la société à ses sujets aujourd'hui sur la question de la sexualité laisse penser cette dernière comme « un exercice d'assujettissement des femmes par les hommes » qui n'est autre que la violence sexuelle. Selon Bessoles (2011), le propre du viol est de créer des états confusionnels, des

bouffées délirantes aiguës, des états crépusculaires, des délires d'interprétation et de revendication paranoïaque, etc. sans que cet état transitoire ou pas, émerge sémiologiquement à la dissociation péritraumatique. D'où le viol apparaît comme le paradigme des figures de l'emprise.

Dans cette perspective, le viol suivit d'effractions (physiologique et psychologique) rejoue les non-dits familiaux des incestes répétés, des hontes dissimulées, des pudeurs outragées, des tortures infligées. La déchirure du corps vomit par chaque pore de la peau ses flots acides d'agonie, de béance, de viduité, de liquéfaction. La victime dans son identité propre crie à la restauration des lieux où penser l'impensable crime fait à son sexe, à sa dignité et à son intégrité. Elle est confrontée à une souffrance qui convoque la refondation des logiques de rencontre pacifiée, de plaisir partagé et de procréation renouvelée. Ce qui semble correspondre à la dynamique traumatisante entendue selon Damant (1993) comme : « une expérience qui modifie la perception cognitive ou émotive du monde et qui cause un traumatisme en faussant la vision du monde du sujet, ses capacités affectives et ses capacités de soi ».

Les capacités du soi du sujet adulte passent par la reconnaissance par l'autre, le souligne Dejours (2008). Celle-ci s'exprimant d'une part, dans le champ amoureux comme accomplissement de soi dans la relation affective avec l'autre et d'autre part, dans le champ social où la reconnaissance par l'autre passe par l'acceptation de l'autre et de sa valeur. Or ce qui se passe dans les violences sexuelles est en fait une négation de l'autre et de ses droits en tant que personnes. De nombreuses victimes ont souvent des vies affectives très appauvries et ne tiennent que par la reconnaissance dont ils sont l'objet dans le cadre professionnel et /ou social. Les difficultés dans ce domaine auront alors des conséquences importantes sur le plan psychique avec parfois l'apparition de pathologies de deuil extrêmement douloureuses, voire d'authentiques dépressions mélancoliques.

Le présent mémoire articule davantage des empreintes du violeur déposées sur le corps de la victime où la saleté, l'immatunité, la confusion, l'impulsion, l'esclavage, l'homoérotisme, la fonction apaisante apparaissent comme des indices inversés du travail du négatif à travers lequel la violence sexuelle opère sa destructivité. Face aux violences sexuelles, Damant (1993) dégage quatre dynamiques traumatisantes qui sont clairement la sexualisation traumatisante, la stigmatisation, la trahison et l'impuissance. Ce qui peut davantage se comprendre quand on sait qu'en situation de violence sexuelle, le corps crie, se

griffe, se lave, se frotte, devient perméable, se craquelle, se lézarde, se mutile. Il se couvre d'eczémas, de prurits, de psoriasis, de dermatoses. Il se fissure, se crevasse, se fend, se délite.

1.2.2 Position du problème de recherche

Pour Poujol (2014), l'abus sexuel constitue une descente dans un monde à l'envers, une plongée dans un univers parallèle, dans un monde où la notion de bien et de mal est renversée, où le mensonge est présenté comme vérité. C'est le passage à l'acte par l'abuseur, le monde s'écroule pour la victime, le ciel lui tombe sur la tête. La surprise de l'abus provoque une cassure. En effet, la victime est tétanisée, pétrifiée, elle ne peut ni bouger ni crier ou partir. Elle est comme hypnotisée, incapable de réagir. À cette étape, la victime se trouve dans la même situation qu'un lapin traversant une route de nuit et pris sous les phares d'une voiture : paralysé, figé, tétanisé, incapable de réagir, il ne se sauve pas comme on pourrait s'y attendre et se laisse écraser.

L'univers des violences sexuelles est le monde du déni, du silence, et de l'entourage souvent complice du mensonge de l'abuseur. Pour toute personne confrontée à une violence de nature sexuelle, il y aura toujours un avant et un après abus. Car, devant cette réalité difficile, on ne sait pas toujours comment aborder ce genre de problème. Aussi, du point de vue de la victime, il apparaît que « *l'abus sexuel est une violation du caractère sacré de l'intégrité de la personne humaine et provoque toujours un traumatisme* » (Poujol, 2014, p. 299). Suivant le modèle des dynamiques traumagéniques, quatre dynamiques traumagéniques semblent altérer les représentations cognitives et émotionnelles qu'a un sujet face à la violence sexuelle dont la sexualisation traumagénique, la trahison, l'impuissance et la stigmatisation. Ce qui semble méconnaître les facteurs de risques liés à la reconstruction du Soi relevés sur le terrain.

La cicatrisation psychique et émotionnelle liée aux violences sexuelles est rendue difficile par l'atteinte de l'intégrité et de l'intimité corporelles de la victime qui perdure longtemps après l'accomplissement des faits. En plus de devoir subir et supporter l'ostracisme, la stigmatisation et le silence complice de la société dans laquelle elles continuent à vivre, les victimes éprouvent des sentiments de honte et de rejet qui constituent une effraction à leur féminité et à leur identité féminine. Aussi, de par l'importance accordée dans toute culture à la virginité et à la fidélité de la femme, le viol subi par une personne constitue une effraction non seulement pour ce qui concerne la victime parce qu'abuser, c'est manipuler, c'est tromper, c'est égarer et c'est profiter de la complaisance ; mais aussi il constitue une activité de

symbolisation de la communauté entière. C'est ainsi que par suite des abus sexuels, il arrive que les liens familiaux et sociétaux se brisent en provoquant l'exclusion des victimes et un isolement forcé. Elaborer de cette manière, la clinique de la violence sexuelle semble sceller le sort de la victime en l'exposant à un après coup traumatique caractérisé par des symptômes cognitifs (réminiscences) affectifs (trouble de l'humeur) et comportemental (retrait social, hypersexualisation, consommation des SPA, etc.) Pourtant force est de constater qu'après avoir subi une violence sexuelle, certaines victimes parviennent à mettre en place un travail d'élaboration psychique qui les épargne de l'effondrement. Cette étude se positionne dans une logique d'exploration des mécanismes psychiques et sociaux qui participent à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle.

1.3 Formulation des questions de recherche

À la suite de la position du problème de recherche axé sur la compréhension de la construction du soi chez la femme victime de violence sexuelle, nous avons formulé une question de recherche et des hypothèses de recherche que nous allons rappeler.

1.3.1 Question générale de recherche

Browne (1985) propose une conceptualisation de la violence sexuelle à travers une dynamique quaternaire qu'il qualifie de dynamiques traumagéniques. Ces dynamiques altèrent les représentations cognitives et émotionnelles qu'a un sujet et entrave par-là, la construction du soi et ses habiletés affectives. Elles s'opèrent à travers quatre dimensions dont la sexualisation traumagénique, la trahison, le sentiment d'impuissance et le ressenti de stigmatisation. Ces dynamiques confrontent le sujet à une confusion et des incompréhensions liées au sens identitaire en contexte sexuel, une faible estime de soi ; l'abîme ou la souillure ; l'impuissance à la conflictualisation dans les relations interpersonnelles, des angoisses d'abandon et un besoin intense de sécurité... ces éléments des dynamiques traumagéniques constituent le contenu du vécu expérimentiel de la violence sexuelle qui participent à la reconstruction du soi. C'est dans ce sens que la recherche formule la question de recherche suivante : « *Quels sont les mécanismes psychiques et sociaux associés au vécu de la violence qui participent à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle ?* ».

1.3.2 Questions spécifiques de recherche

La question principale ainsi posée a conduit à trois questions spécifiques à savoir :

- « QS1- *En quoi le sens de l'identité participe-t-il à la reconstruction d'un soi chez la femme victime de violence sexuelle ?* »
- « QS2- *En quoi Comment la gestion émotionnelle participe-t-elle à la reconstruction d'un soi chez la femme victime de violence sexuelle ?* »
- « QS3- *En quoi la relation à l'autre participe-t-elle à la reconstruction d'un soi chez la femme victime de violence sexuelle ?* »

Les changements introduits par le vécu traumatique de la violence ont mis en tension la conception ontologique du soi avec l'expérience qu'il n'est pas établi une fois pour toutes, ni pour les sujets singuliers, ni pour les ensembles collectifs. Le soi n'est pas une propriété innée du sujet ou des groupes, il est une construction psychique, intersubjective et sociale. Il varie en outre selon les contextes culturels, selon les événements vécus au cours de de la vie et ce chaque jour. Ce soi est donc à la fois singulier et pluriel. Il se construit et se reconstruit dans trois espaces conjoints, chacun étant dotés de processus spécifiques : l'espace interne propre à un sujet singulier, l'espace de ses groupes d'appartenance (de filiation et d'affiliation), l'espace des groupes externes avec lesquels il est en relation.

Dans l'espace interne, le soi se construit à partir des auto-investissements et des autoreprésentations propres à un sujet et à partir des processus identificatoires narcissiques et objectaux, primaires et secondaires qui lui sont singuliers. Il se construit dans l'espace intersubjectif et social d'appartenance, à partir des investissements, des représentations et des énoncés de certitude fondamentaux, propres aux ensembles humains auxquels le sujet appartient. L'ensemble de ces investissements, représentations et énoncés réorganisent l'étrangeté (vécu traumatique de violence) à l'intérieur de nous-mêmes.

1.3.3 Hypothèse générale de recherche

Le cadre théorique sur le vécu traumatique de la violence sexuelle a permis de formuler l'hypothèse de recherche suivante : « *Les processus identificatoires narcissiques, spécifiques aux femmes victimes de violence sexuelles ainsi que leurs investissements dans les collectifs d'appartenances (familiaux, sociaux et culturels) articulés à l'expérience subjective de la violence, participent à la dynamique de reconstruction du soi chez le sujet* ». Cette hypothèse de recherche a conduit à trois hypothèses spécifiques à savoir :

1.3.4 Hypothèses spécifiques de recherche

HR1 : Le sens identitaire contribue à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle par l'élaboration du sentiment de vide intérieur, la réappropriation de son sentiment d'existence et la capacité à se fixer des objectifs dans le futur

HR2 : La régulation émotionnelle contribue à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle à travers une réaction émotionnelle adaptée aux événements stressants, des comportements sexuels appropriés, une estime de soi sexuelle positive.

HR3 : La connexion aux autres, contribue à la reconstruction d'un soi chez la femme victime de violence sexuelle par le truchement de la capacité à entretenir une relation saine, la capacité à former et à maintenir des liens intimes avec d'autres adultes, la capacité à refaire confiance

Le travail poursuit un objectif principal et trois objectifs spécifiques majeurs formulés de la manière suivante.

1.4 Objectifs de la recherche

1.4.1 Objectif général de recherche

De manière générale, la recherche se propose de comprendre les modalités psychiques et sociales du vécu traumatique de la violence qui contribuent à la construction du soi chez la femme victime de violence sexuelle. Atteindre cet objectif est primordial pour nous dans la mesure où le bien-être de la population en générale et des femmes en particulier interpelle tous les acteurs sociaux. Ces derniers ont le droit et même le devoir de donner des réponses claires et efficaces pour résoudre le problème de la violence sexuelle. Pour ce qui est de l'accompagnement psychologique des victimes, le psychologue, surtout, le psychologue clinicien ne se contentera pas de faire disparaître le symptôme ou de l'énoncer, mais de le comprendre afin de proposer des pistes concrètes pour son accompagnement ou mieux, de réadapter le comportement de la victime à travers la restitution de son équilibre narcissique et social.

De cet objectif général découlent trois objectifs spécifiques qui sont consécutifs aux hypothèses de recherche

1.4.2 Objectifs spécifiques

Il s'agit ici de :

- Déterminer les modalités du sens identitaire issu de la sexualisation traumagénique qui participent à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle ;
- Définir les modalités de la régulation émotionnelle dues au sentiment d'impuissance qui participent à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle ;
- Déterminer les modalités de la relation interpersonnelle face au ressenti de stigmatisation qui participent à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle

L'on peut se demander alors pour quel intérêt une telle étude devrait être mener, quelle peut être sa pertinence et son originalité ?

1.5 Intérêts de l'étude

Cette étude envisage répondre à plusieurs attentes dont les plus pertinentes sont personnelles, scientifiques et sociales

1.5.1 Sur le plan scientifique

La recherche sur le soi de la victime des violences sexuelles dans le but d'optimiser son processus d'accompagnement implique plusieurs disciplines scientifiques. Elle interpelle l'Anthropologie, la Sociologie, la psychopathologie et la psychologie clinique majoritairement. Elle pose l'hypothèse des modalités psychiques et sociales du vécu des violences sexuelles chez la femme victime favorable à la reconstruction de ses capacités du soi, socle de son adaptation et de sa socialisation. Des chercheurs avaient déjà jeté une lueur d'espoir sur la question (Finkelhor et Browne, 1985 ; Briere, 1996 ; Marc, 2005 ; Damant, 1993 ; Dejour, 2008 ; etc.). Cette hypothèse peut donc introduire et renforcer la psychopathologie du soi en situation de violence sexuelle entendue comme traumatisme du point de vue théorique, et à travers les instruments méthodologiques (échelle d'évaluation du soi, entretiens cliniques) qu'elle implique, à une véritable clinique des capacités de soi du point de vue pratique. L'accompagnement des victimes de violences sexuelles passe nécessairement par un examen psychologique qui intègre le diagnostic, le fonctionnement, le suivi et éventuellement le pronostic. Elle est donc envisagée depuis les conditions d'émergence de la situation jusqu'à la réadaptation progressive et totale à la réalité.

1.5.2 Sur le plan socioculturel

La question des violences sexuelles actuellement occupe la majorité des débats tant à l'échelle nationale qu'internationale que ce soit des viols ou d'autres formes de violences sexuelles, on en dénombre presque chaque jour. Elles s'expriment de plus en plus dans des formes atroces et modernes. Agressions sexuelles, viol, voyeurisme, harcèlement sexuel, etc. ces violences présentent des conséquences psychologiques et psychopathologiques dont l'anxiété, le trouble du sommeil et/ou de l'alimentation, peurs intenses, culpabilité, dépression, isolement, conduite à risque ou agressives. Elles ont à ce titre un impact considérable sur la vie professionnelle, familiale et sociale du sujet. Les multinationales et les organismes internationaux n'arrêtent pas de se réunir autour de question de l'insécurité. L'insécurité est multiforme, maritime, terrestre, aérienne, mais surtout sociale.

Les violences sexuelles chez des femmes imposent au système social un nouveau mode de fonctionnement adaptatif « comme dans le rêve, les désirs refoulés ne peuvent pas se manifester directement, mais sous une forme substitutive et déguisée » (Lagache, 2005, p.69). La compréhension et l'accompagnement des victimes de violences sexuelles en souffrance semble être primordial peu importe sous quel prisme on se positionne. Dans un pays où les troubles les conséquences psychologiques des violences sexuelles peuvent facilement avoir long cours, l'insécurité pluridimensionnelle sévit de manière persistante et la société semble évoluer dans une sorte de mal être. On note l'insécurité économique (absence des investisseurs et des partenaires internationaux et nationaux, retrait des capitaux, ...), insécurité morale (Méfiance, peurs, traumatismes dans les interactions sociales, ...), insécurité sociale (enlèvements, agressions, tueries, vindicte populaire, crimes rituels, etc.). Ces actes ont comme pour conséquence, le chômage, la pauvreté, etc., en outre, ils peuvent également s'exprimer sous leur forme la plus barbare comme les féminicides. En effet, selon le collectif stop féminicide 237 et le média en ligne Griote, les féminicides enregistrés au Cameroun en 2023 sont de 67 cas. Ce chiffre ne dénote pas une augmentation des féminicides, mais traduit simplement l'intérêt que la société, l'Etat et ses partenaires commencent à accorder à ces actes ignobles. En assurant le bien-être et la sécurité des femmes victimes, on assure par la même occasion la sécurité dans les ménages, les bureaux, ainsi que dans la société toute entière.

En dehors de ses aspects sociaux, la violence sexuelle a également des implications culturelles. Si le sexe signe l'identité, le violer revient à violer cette même identité. Il est alors heurté dans son processus de transmission de la filiation empêchant par la même occasion le sentiment d'appartenance familial et communautaire. La victime peut se sentir bloquer dans le

processus d'insertion groupale et de complémentarité des générations. Comme le pense Bessoles (2011) la violence sexuelle tue la maternité, la beauté et la tendresse. Elle entrave ainsi le travail psychique du lien culturel détruisant par sa barbarie les héritages de la civilisation sur lesquels repose l'identité culturelle d'un peuple.

1.5.3 Sur le plan personnel

Cette recherche va permettre que l'on se situe d'une part à un moment de la formation de psychologue clinicien et psychopathologue entrepris depuis les travaux le premier cycle, et d'autre part, de dégager certaines pistes pouvant aider à construire une identité propre dans cette orientation. L'on pense résolument à travers l'analyse et la compréhension des processus psychiques des femmes victimes de violences sexuelles à une spécialisation de psychologue clinicien psychanalytique qui peut être d'un apport important dans l'enseignement et la pratique de la psychologie aux générations futures tant les questions du vécu occupent une place de choix dans la santé mentale du sujet africain en général et camerounais en particulier. Car, l'on reste convaincu au même titre que Freud (1936), Bergeret (2001), Quartier (2004), que la psychanalyse sera toujours d'actualité et utile dans n'importe quelle situation, à tout moment et pour tous les hommes malades ou bien portants, à conditions qu'elle soit utilisée à juste titre et de façon professionnelle et contemporaine. Ce travail vient aussi combler un sentiment d'impuissance et d'inutilité devant les souffrances et les douleurs psychologiques humaines qui nous avaient toujours envahies avant d'aborder les études de psychologie. Les violences sexuelles sur les femmes sont un fléau social qui s'abat sur les sociétés et en l'occurrence sur les individus de façon subite et violente pour les déconstruire. Si l'Etat, les organismes pour l'aide à la femme, les ONGs disposent des moyens visant à assurer la protection de la femme quel qu'elle soit, c'est que le psychologue, lui aussi, se doit d'apporter des contributions concrètes allant dans le sens non seulement de l'assistance sociale, mais aussi du traitement et de l'accompagnement.

1.6 Délimitation empirique et conceptuelle de la recherche

Ce travail connaît des délimitations spatiotemporelles, théoriques et méthodologiques.

1.6.1 Délimitation empirique

Dans le temps et dans l'espace, ce travail se réalise au Cameroun. Le Cameroun est un pays de l'Afrique centrale situé au fond du Golfe de Guinée entre les 2ème et 13ème degré de latitude Nord et les 9ème et 16ème degré de longitude Est. Le pays s'étend sur une superficie

de 475 650 Km². Il présente une forme triangulaire qui s'étire du Sud jusqu'au Lac Tchad sur près de 1200 Km tandis que la base s'étale de l'Ouest à l'Est sur 800 Km. Il possède au Sud-ouest une frontière maritime de 420 Km le long de l'Océan Atlantique. Il est limité à l'Ouest par le Nigéria, au sud par le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale, à l'Est par la République Centrafricaine et au Nord-est par le Tchad. Au sommet du triangle, au Nord, il est chapeauté par le Lac Tchad. Le Cameroun possède un milieu naturel diversifié et riche. Un Sud forestier maritime (régions du Littoral, du Sud-ouest et du Sud) et équatorial (régions du Centre, de l'Est et du Sud). Les Hauts plateaux de l'Ouest (régions de l'Ouest et du Nord-ouest). Le Nord soudano-sahélien (régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord). C'est un pays bilingue où l'anglais et le français sont les deux langues officielles avec pour capitales politique Yaoundé et économique Douala. Cette étude s'est réalisée dans la région du Centre, département du Mfoundi dont le chef-lieu est Yaoundé.

Souvent appelé Ongola en *béti*, Yaoundé est la capitale politique du Cameroun. Cette ville est située au Sud de la région du Centre et s'éloigne de 250 km à l'Est des côtes du Golfe du Biafra. Site de montagnes (on la surnomme d'ailleurs la ville aux sept collines à causes de ce relief accidenté), Yaoundé se décompose en trois unités topographiques : la barrière d'inselbergs limité au Nord-Ouest par les monts Mbam Minkom (1295 m) et le mont Nkolodom (1221 m) et au Sud-Ouest par le mont Eloundem ; un ensemble de collines de 600 à 700 m d'altitudes et de plateaux ; les vallées appelées *élobis*. La ville de Yaoundé s'étend sur 304 km² dont une superficie urbanisée de 183 km² et abrite une population estimée en 2020, à 4 100 000 habitants soit une densité moyenne de 13 486 habitants au km² (Troisième recensement général de la population et de l'habitat, Yaoundé, 2010). Cette estimation est passée à 4 509 287 habitants en 2023 soit une augmentation de 172 617 représentants une variation annuelle de 3,98% (Nations Unies : Perspectives de l'Urbanisation, 2023). L'on observe non seulement une croissance exponentielle de la population venant de toutes les aires culturelles du Cameroun, mais également un taux considérable des femmes au sein de cette population.

Ces femmes qui vivent sous l'emprise de la modernité avec son fonctionnement tourné vers l'hyperconsommation subissent pour certaines l'effet de l'hypersexualité pouvant s'exprimer à l'extrême sous forme de violences sexuelles. Ce qui est susceptible de bouleverser leurs capacités de soi préalablement établies nécessitant un accompagnement élaboré. L'on a travaillé avec les femmes victimes de violences sexuelles ayant été reçues au sein de l'association Wake Up Ladies Cameroon et qui malgré leur souffrance psychologique

disposaient non seulement des ressources mais aussi étaient dans un processus de reconstruction du soi. L'étude s'est réalisée dans l'intervalle de septembre 2022 à Avril 2023.

1.6.2 Délimitation conceptuelle

1.6.2.1 Violence

Le terme violence vient du mot latin *violentia* (caractère emporté, farouche et indomptable, manifestation de la force, de la puissance). L'OMS (2002) définit la violence comme suit : « l'usage délibéré de la menace, de la force physique ou de la puissance contre soi-même, contre une autre personne ou contre un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fort d'entraîner un traumatisme, un décès, un dommage moral, un mal-développement ou une carence ». La définition comprend aussi bien la violence interpersonnelle que les comportements suicidaires et les conflits armés. Elle couvre également toute une série d'actes qui vont au-delà des actes de violence physique, incluant menaces et intimidation. Outre la mort et les traumatismes, elle englobe la multiplicité des conséquences souvent moins évidentes des comportements violents, comme les atteintes psychologiques et les problèmes de carence et de développement affectifs qui compromettent le bien-être individuel, familial et communautaire.

Dans son approche définitionnelle, Bergeret (2010) établit une différence entre la violence et l'agressivité. Pour lui, la violence renvoie à un instinct de vie et de survie. En ce sens, elle est fondamentale à l'existence humaine. L'agressivité au contraire consiste à prendre du plaisir à faire du mal à quelqu'un. Elle nécessite ainsi une composante érotique. La violence au contraire de l'agressivité se réduit à un dynamisme purement défensif sans aucune participation libidinale. Même quand il s'agit d'attaquer l'autre ou au pire des cas de le tuer, c'est d'avantage une défense pour préserver sa vie et son droit à la vie et non la recherche du plaisir comme c'est le cas dans l'agressivité. En suivant la logique de Bergeret, la violence dont il est question dans ce travail se rapproche plus de l'agressivité que la violence au sens fondamentale du terme.

1.6.2.2 Violence sexuelle

L'OMS (2002) définit la violence sexuelle comme tout acte sexuel, tentative pour obtenir un acte sexuel, commentaire ou avance de nature sexuelle, ou acte visant un trafic ou autrement dirigés contre la sexualité d'une personne utilisant la coercition, compris par une personne indépendamment de sa relation avec la victime, dans tout contexte, y compris, mais s'en s'y limiter. La violence sexuelle désigne l'utilisation du pouvoir physique ou

psychologique pour dominer une personne ou la nuire. Il s'agit d'un acte de domination visant à assujettir la personne. Foumba (2019) la conçoit la violence sexuelle comme une imposition ou une tentative d'imposition du pouvoir de domination à l'autre par le moyen de la sexualité. Il s'agit donc de montrer par le biais de la sexualité qui commande.

Ciavaldini (2020) appréhende la violence sexuelle comme une incapacité des sujets à transformer leur sensorialité et à reconnaître les affects dans un univers où leur sexualité peut alors devenir une pratique traduisible par des signifiants fragmentaires désincarnés et s'adressant à une chair désignée. Cette absence de reconnaissance des affects témoigne d'un défaut dans le processus de symbolisation primaire. Il pointe trois domaines génériques qui sont affectés, à savoir la différence interspécifique repérée par exemple dans la désobjectivation du sujet victime, la différence des sexes et enfin, la différence des générations exposée dans la non reconnaissance des séductions précoces. Pour lui, la violence sexuelle désigne une voie de décharge de l'excitation qui menace le Moi. C'est la logique de l'évacuation. Sans elle, le sujet se retrouve sous la menace d'un effacement, touchant directement l'identité narcissique.

1.6.2.3 Viol

Salmona (2013) définit le viol comme un acte de pénétration, même légère, de la vulve ou de l'anus imposé notamment par la force physique en utilisant un pénis, d'autres parties du corps ou un objet. Pour lui, c'est un acte non consenti généralement imposé par une contrainte physique ou psychique. Le viol n'est pas la caricature monstrueuse d'un rapport sexuel, mais l'expression d'une volonté de domination sexiste. Le viol désigne un acte qui témoigne de grandes défaillances dans l'organisation pulsionnelle. Derrière le viol, s'exprime à bas bruit une demande touchant la qualité du nouage à l'objet conforme aux exigences de la satisfaction et du narcissisme.

Dans ce type de configuration, les représentations du lien correspondent en partie aux déliaisons dangereuses décrites par Cahn (1991). Ces ratages dans la préservation du lien sont alors soumis aux effets de discontinuité sur le mode de la perte, de l'impensable, de l'intolérable, si bien que, comme le montre Marty (2002), la violence qui est une menace pour le lien peut devenir un recours pour résoudre les tensions liées à cette menace. Le surgissement de la violence agie, extériorisée, correspond en partie à une autre violence fondamentale reliée au besoin d'autoconservation (Bergeret, 1984). L'accomplissement dans le réel de l'expérience subjective de « liaison » sous une forme démétaphorisée implique la

contrainte par la force et l'intrusion dans l'autre. S'approprier le corps de l'autre, faire intrusion dans l'autre, énoncent cruellement le besoin urgent d'habiter un espace intérieur par l'intermédiaire d'un objet convoité plus que désiré.

1.6.2.4 Traumatisme, traumatique, trauma

D'après l'étymologie du traumatisme, qui vient du mot grec « *traumatismos* » et qui signifie « action de blesser », l'aspect médical apparaît historiquement en premier. En ce sens, on définira d'abord un traumatisme comme une lésion, une façon mécanique. Le mot traumatisme sera ensuite appliqué aux blessures psychiques, aux chocs émotionnels violents dus à une situation si critique, exceptionnelle et urgente que le sujet est dans l'impossibilité de les maîtriser ou de les décharger : il se trouve démuni, impuissant, tant psychiquement que physiquement, à maîtriser l'événement. Ce défaut de contrôle peut être physique et énergétique ; il peut se traduire par une absence d'organisation de son système de défense ou par un vide au niveau du sens de l'événement dans son existence. Le traumatisme est relatif aux circonstances, à l'intensité de l'événement et aux ressources personnelles du sujet. Autrement dit, le traumatisme psychique est un processus psychique d'effraction et de débordement du psychisme (Crocq, 1996).

Il y a « traumatisme » souligne Roussillon (2014) lorsqu'un sujet est confronté à un excès d'excitation qui déborde ses capacités à endurer et à lier la situation qui se présente à lui, cette excitation produit une effraction psychique étendue qui est à l'origine d'une douleur psychique. Cette effraction psychique par l'excitation qui, comme on le voit, est caractéristique du trauma. Elle se spécifie par un certain nombre de traits qui confèrent à la douleur psychique sa nature particulière.

Roussillon (2014) ajoute que, le débordement d'excitation produit un état dans lequel le sujet ne peut véritablement se saisir de ce à quoi il est confronté, qu'il ne peut véritablement pas le représenter symboliquement, c'est-à-dire le mettre en sens, ni même le lier d'une manière non-symbolique. Le sujet n'a pas de recours au sein même de la situation pour faire face à la menace et à la blessure que celle-ci représente pour son intégrité psychique (ou somatique). La sidération psychique et le médusage qui accompagnent le trauma sidèrent aussi la temporalité et l'ensemble du système secondaire de la psyché. L'expérience paraît durer interminablement et sans fin. Douleuruse, sans représentation, sans

recours, sans fin, l'expérience traumatique est immaîtrisable, insaisissable et non liable par la psyché, elle ne peut être domptée.

C'est pourquoi d'après Roussillon (2014), l'expérience traumatique est débordante et désorganisatrice. Elle fait encourir à la psyché la menace d'une mort psychique ou d'un état de mort de la subjectivité dans la logique de Winnicott. Son impact sera alors celui d'une terreur sans nom d'après Bion, d'une agonie pour Winnicott, d'une angoisse catastrophique pour les post-klienniens et d'un développement d'angoisse sans limite pour Freud. Selon les différents termes proposés par ces auteurs ci-dessus qui tentent tous de définir l'expérience traumatique, il ressort que l'effet de la confusion psychique qu'entraîne la situation extrême pour la subjectivité conduit à la menace identitaire d'annihilation qu'elle fait encourir.

Roussillon (2014) indique également que, le traumatisme se caractérise autant par ce qui se passe, que par l'incapacité dans laquelle le sujet se trouve à donner sens à ce à quoi il est confronté. Incapacité qui peut provenir de son immaturité mais aussi des conditions d'environnement « symboligène ». Le caractère à la fois « irreprésentable » et « inassimilable » de l'expérience subjective aura pour effet que le sujet ne peut que tenter de se protéger contre les effets désorganisateurs de l'effraction, il n'est que mobilisé à des défenses contre la confusion psychique produite par celle-ci, défenses dont l'aspect majeur, nous le verrons, est de se retirer, d'une manière ou d'une autre de la scène.

Le concept du « traumatique » vient du mot latin « traumaticus » qui renvoie aux plaies, aux blessures. Pour Bokanowski (2005) le traumatique est l'aspect économique du traumatisme (le défaut de pare-excitation, etc.) qui entraîne un type de fonctionnement à propos duquel on pourrait parler de fonctionnement à empreinte traumatique ou en traumatique, même si une partie de ses effets peuvent être représentables, figurables et symbolisables, ils ne le sont jamais totalement.

Le mot « trauma » vient du mot grec ancien *traumatismo* signifiant blessure. Appliqué à la pathologie chirurgicale, il signifie « transmission d'un choc mécanique exercé par un agent physique extérieur sur une partie du corps et y provoquant une blessure ou une contusion ». Transposé à la psychopathologie, il devient *traumatisme psychologique ou trauma*, soit la transmission d'un choc psychique exercé par un agent psychologique extérieur sur le psychisme, y provoquant des perturbations psychopathologiques, transitoires ou définitives. La clinique chirurgicale distingue les traumatismes ouverts, où il y a effraction du revêtement cutané, et les traumatismes fermés, sans effraction. En psychopathologie, on

admet que les excitations attenantes à l'événement traumatisant ont fait effraction au travers des défenses du psychisme.

Crocq (1999) définit donc le trauma comme un phénomène d'effraction du psychisme, et de débordement de ses défenses par les excitations violentes afférentes à la survenue d'un événement agressant ou menaçant pour la vie ou l'intégrité d'un individu, qui y est exposé comme victime, témoin ou acteur.

Le trauma peut encore renvoyer selon Bokanowski (2005, p.891), à l'impact psychique d'un événement (une séparation, un deuil, un accident, une maladie, etc.) qui a marqué douloureusement l'existence d'une personne. C'est une expérience dénudée de sens, où les représentations symboliques sont absentes en raison de l'irreprésentabilité et du silence qui l'entoure.

1.6.2.5 Vécu

Le concept « vécu » découle du mot grecque « *vé-ku, kue* », ce qui signifie « *vivre* ». Vermersch (2012) définit le « vécu » comme un temps singulier qui a été effectivement vécu par un sujet et un seul, et s'inscrit dans une micro-temporalité définie par la singularité de ce qui le compose. Le vécu est alors synonyme de « présent », de « moment présent », et sa granularité ou son échelle de description va de moments en moments. Avec cette précision, qu'il s'agit d'un présent « épais », « non ponctuel », mais comme disait W. James un présent comme « une selle de cheval bien large », ou autrement dit « *specious present* ». Un présent épais à la fois dans sa maille temporelle, mais aussi épais de toutes les facettes différentes et simultanées qui composent la subjectivité.

Pour Vermersch (2012), l'importance de se rapporter uniquement à un moment singulier dans un vécu relève d'un enjeu méthodologique en vue de donner la chance de découvrir des informations sur le vécu que le sujet ne sait même pas lui-même qu'il le connaît et qui se sont mémorisées à son insu. Vermersch (2012) soutient alors que, si l'accès au vécu passé par l'acte d'évocation (le ressouvenir) permet d'accéder au vécu pré-réfléchi, donne au non encore réflexivement conscient, alors cet accès ne peut se faire que dans un contact avec un moment singulier. Dès que l'on quitte ce moment singulier, le risque est que le sujet verbalise ce qu'il pense, croie, imagine sur ce qu'il fait. C'est-à-dire que sans s'en rendre compte, il expose sa théorie spontanée sur ce qu'il fait, et non pas ce qu'il fait comme il le fait au moment même où il le faisait. Ainsi l'on ne peut s'informer du vécu qu'en le vivant en tant

que moment singulier, appartenant à un site temporel unique, parce que cela permet de mobiliser l'évocation et une position de parole incarnée.

Dans cette logique, Vermersch (2012) propose de distinguer le vécu en différentes couches de vécu qui se subdivise encore en de nombreuses sous-couches qui sont complémentaires : par exemple la corporalité, elle va comprendre les gestes, la posture, les tensions/détentes, les douleurs/bien-être, le ressenti corporel ; le cognitif va être très multiple et divers, comme les différents actes intellectuels par exemple : apprendre, se souvenir (variétés des actes de rappel), raisonner, se représenter, verbaliser, compter, lire, imaginer, mais aussi toutes les variétés d'actes perceptifs : voir, entendre. De plus, dans certaines couches on a des couches emboîtées. Ainsi dans le souvenir, l'auteur a d'une part l'acte actuel de se souvenir, et son contenu qui lui-même comporte des actes (passés).

1.6.2.6 Soi

James (1980) définit le soi comme la somme totale de tout ce que l'individu peut appeler sien. Le soi(*self*) recouvre les aspects spécifiquement auto perceptuels (la façon dont l'individu se perçoit lui-même et les sentiments associés à ces perceptions, correspondant. Winnicott (1969, 1978) a mis en lumière une distorsion du sentiment d'identité due au clivage entre « vrai *self* » et « faux *self* ». Le premier s'établit lorsque les soins maternels permettent une intégration harmonieuse entre le corps et la psyché ; au contraire, le second se constitue lorsque la mère est incapable de ressentir les besoins du nourrisson et d'y répondre de manière adéquate. Le nourrisson se soumet alors aux besoins maternels aliénant sa propre personnalité. Dans ce cas, l'individu, n'a par la suite, qu'un sentiment fragile et incomplet ; car « seul le vrai *self* peut être créateur et seul le vrai *self* peut être ressenti comme réel. A l'opposé, l'existence d'un faux *self* engendre un sentiment d'irréalité ou un sentiment d'inanité ». D'après Winnicott (1971), le « vrai soi » est lié à l'harmonie entre le corps et la psyché, réalisée par des soins maternels adaptés aux besoins du nourrisson, qui lui permettent de se sentir bien. Le « faux soi » résulte de la soumission de l'attitude de l'enfant à des soins maternels frustrants.

Marc (2005) met en lumière les présupposés de base communs qui sous-tendent les acceptions du soi. Le premier postulat est que le soi est une « structure cognitive ». Cette structure est constituée d'unités d'informations reliées les unes aux autres par des interconnexions stables. Cette idée sous-tend les conceptions du soi comme « prototype cognitif » activé lorsque les individus ont à traiter les informations les concernant. Codol (1980) propose donc l'hypothèse selon laquelle ce soi est appréhendé comme n'importe quel

objet : « L'idée première, c'est que la façon dont un individu appréhende cognitivement lui-même met en œuvre des processus de même nature que ceux qui régissent toute appréhension cognitive. » Il retient trois éléments qui lui semblent importants dans la perception de l'objet : la détermination des différences spécifiant cet objet parmi les autres ; une certaine permanence et cohérence de l'objet considéré ; une appréciation de la valeur de cet objet.

Le troisième élément est que le soi est doté d'une valeur, distincte de celle conférée à autrui. D'abord parce que c'est, même inconsciemment, la valeur centrale autour de laquelle chaque individu organise son rapport au monde et aux autres (dans ce sens, le soi est nécessairement « égocentrique »). Ensuite parce que les notions mêmes de différenciation, de comparaison et de distinction inhérentes, comme corollaire le souci d'une valorisation de soi par rapport à autrui. La valorisation peut même apparaître comme l'un des ressorts fondamentaux de la vie sociale (Goffman, 1973).

1.6.2.7 Identité

Dans son acception étymologique, le terme identité vient du latin *identitas* (qualité de ce qui est le même), dérivé du latin classique *idem*, « le même ». D'après Erickson (1972), le terme identité renvoie au sentiment subjectif et tonique d'une unité personnelle (*sameness*) et d'une continuité temporelle (*continuity*). Pour lui, ce sentiment est le résultat d'un double processus qui opère en même temps au cœur de l'individu ainsi qu'au cœur de la culture de sa communauté ; il résume ce processus de la manière suivante :

En termes de psychologie, la formation de l'identité met en jeu un processus de réflexions et d'observations simultanées, processus actif à tous les niveaux de fonctionnement mental, par lequel l'individu se juge lui-même de ce qu'il découvre être la façon dont les autres le jugent par comparaison avec eux-mêmes et par l'intermédiaire d'une typologie, à leurs yeux significative ; en même temps, il juge leur façon de le juger, lui, à la lumière de sa façon personnelle de le percevoir lui-même, par comparaison avec eux et avec les types qui, à ses yeux sont revêtus de prestige. Heureusement et nécessairement, ce processus est en majeure partie inconscient, à l'exception des cas où

des conditions internes et des circonstances externes se combinent pour renforcer une conscience d'identité ou exaltée (1972, p.17).

Marc (2005) aborde l'identité comme un processus complexe, dynamique, interactionnel et systémique. Concrètement, et plus précisément, il a contribué à proposer deux concepts qui traduisent bien cette orientation. Le premier est celui de stratégie identitaire. Il désigne l'ensemble des mécanismes psychologiques (cognitifs, affectifs, comportementaux...) mis en œuvre par un sujet (de façon consciente ou non) en vue de garder une image positive de lui-même, d'obtenir la reconnaissance d'autrui et de préserver une cohérence identitaire à travers ses différents rôles et les changements temporels. La notion de stratégie identitaire permet de considérer l'identité moins comme un attribut figé (série de traits caractérisant un individu) qu'en tant qu'ensemble de processus psychologiques visant certains objectifs (comme la défense de soi) et la satisfaction des besoins identitaires fondamentaux (besoin de visibilité, d'intégration, de valorisation, de contrôle, d'individuation...). Ces processus sont à la fois infrapsychiques et interactionnels. Ils assurent la délimitation, la préservation, la consistance et la continuité du soi.

Le second concept qui se dégage de ses travaux est celui du rapport de places. Il signifie que l'identité est liée à la place à la fois objective et subjective que le sujet occupe à l'intérieur d'un système de place (comme par exemple la famille). Le rapport de places est déterminé par le jeu des rôles et des statuts assumés par chacun ; mais il l'est aussi, à l'intérieur de la relation à autrui, par la position subjective que le sujet y adopte (dominant/dominé...). Le rapport de places résulte donc à la fois d'une position subjective, d'une position interactionnelle et des statuts et rôles qui revêtent à la fois une dimension symbolique.

1.6.2.8 Identité corporelle

Le corps est la base et le support privilégié du sentiment d'identité. C'est lorsque le nourrisson est capable de localiser les sensations, les tensions, les émotions dans son corps qu'il devient capable de différencier ce qui est soi et ce qui est non-soi et qu'il arrive aussi à reconnaître d'après son apparence corporelle. Par son contact avec les personnes qui s'occupent de lui et avec les objets qu'il manipule, il prend conscience, comme Wallon (1959) l'a bien montré, des limites externes de son corps et de ses sensations internes (sensations de faim, de soif, de satiété, sensations liées à l'expulsion des excréments).

L'identité corporelle est une identité sexuelle. Dès l'accès à la parole, le jeune enfant est amené à se reconnaître garçon ou fille. Cependant l'identité sexuelle ne résulte pas seulement du sexe anatomique ; elle découle aussi des identifications de la petite enfance et notamment de celle qui se nouent autour du stade œdipien. Ces identifications se font de manière prépondérante au parent (ou aux frères et sœurs) du même sexe ; mais elles se dirigent aussi de façon plus ou moins marquée vers le sexe opposé, entraînant une certaine bisexualité psychologique. En même temps l'identité sexuelle prend appui, par la suite, sur les modèles de la féminité et de la virilité proposés par la culture.

L'identité corporelle reste un élément fondamental de la conscience de soi tout au long de l'existence. Elle est marquée par l'imaginaire du sujet (notamment dans sa dimension fantasmatique inconsciente) mais aussi par les modèles esthétiques (Maisonneuve, Bruchon-Schweitzer, 1981), les codes et les rituels socioculturels (Picard, 1981). L'appropriation de l'apparence corporelle dépend ainsi du regard que le sujet porte sur lui-même (orienté par toute sa problématique narcissique) et du regard d'autrui, vecteur des normes et des modèles culturels intériorisés, qui suscite un mouvement de comparaison valorisante ou dévalorisante (selon que le sujet a le sentiment de correspondre ou non aux canons de la beauté féminine ou masculine). L'identité corporelle doit s'adapter à l'évolution biologique et sociale avec ses moments clés comme la puberté, la maternité, la maturité, le vieillissement ; chacun de ces moments pousse à un remaniement de l'identité corporelle qui retentit sur le sentiment global d'identité (par exemple ; le vieillissement, pour les hommes et sans doute plus encore pour les femmes).

1.6.2.9 Schéma et image corporel

Selon Dolto (1984), le schéma corporel réfère le corps actuel dans l'espace à l'expérience immédiate. Il peut être indépendant du langage entendu comme histoire relationnelle du sujet aux autres. Le schéma corporel est inconscient, préconscient et conscient. Il est évolutif dans le temps et dans l'espace. L'image du corps réfère le sujet du désir à son jouir, médiatisé par le langage mémorisé de la communication. Elle peut se rendre indépendante du Schéma corporel. L'image du corps pouvant préexister, mais coexistant à toute expression du sujet, témoigne du manque à être que le désir vise à combler, là où le besoin vise à saturer un manque à avoir (ou faire) du schéma corporel.

Les articulations de ce premier chapitre ont permis d'aborder les éléments factuels qui ont inspirés et construit la problématique de la présente étude. Le contexte et la justification

l'étude abordée dans ce cadre ont renseigné sur les données statistiques, empiriques et cliniques, les encadrements institutionnels et juridiques qui abordent les questions des violences sexuelles ainsi que les travaux inscrits dans le champ de la psychopathologie et clinique qui font l'état de lieu de la clinique du viol. Ces informations ont participé à la formulation du problème de la recherche, les questions qui en sont découlées, ainsi que des hypothèses qui servent de fils conducteurs à la recherche. Ce chapitre a également donné la possibilité de définir les concepts clés qui encadrent la compréhension du sujet de recherche tout en relevant et en justifiant sa pertinence ainsi que ses principales délimitations. Sa fin donne ainsi la possibilité d'aborder le deuxième chapitre sur la revue de la littérature dans lequel une recension analytique des travaux est faite pour une structuration scientifique de la problématique traitée dans la présente étude.

CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTÉRATURE

À la suite du premier chapitre portant sur la problématique qui s'est consacré à préciser l'encrage socioculturel du présent mémoire et un exposé sommaire des concepts phares mobilisés, l'articulation du problème de l'étude puis les questions, les objectifs et les hypothèses qui en découlent ; le présent chapitre portant sur la revue de la littérature se propose de faire une recension des écrits autour de la violence sexuelle et la restauration d'un soi face à un vécu que l'on peut considérer de traumatique dans la clinique du trauma sexuel.

2.1. Violence

L'OMS (2002) définit la violence comme suit : « l'usage délibéré ou la menace d'usage délibéré de la force physique ou de la puissance contre soi-même, contre une autre personne ou contre un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fort d'entraîner un traumatisme, un décès, un dommage moral, un mal-développement ou une carence ».

2.1.1. Violence sexuelle

La littérature dans le champ de la psychopathologie est centrée sur deux sentiers complémentaires à savoir : la compréhension des aménagements psychiques de l'agir sexuelles violent de l'agresseur et les effets cliniques sur la victime. Cependant l'on ne va pas trop s'attarder sur le premier sentier car rend moins compte de la réalité abordée dans ce travail. L'on peut toutefois mentionner de manière squelettique les travaux de Roman (2015) dans la compréhension du fonctionnement psychique des adolescents engagés dans les agirs sexuels violents. Gutton (2012) aborde l'idée d'une période de remaniements et de turbulences généralisés, qui participe à la souffrance du sujet, mais dont les événements vécus par le passé en termes de violences sexuelles peuvent resurgir et entraîner soit une reconstruction, soit une rupture. Ce qui redonne sens à l'après-coup ou non dans l'acte de l'agresseur sexuel.

Vasseur (2003) s'est penchée sur la question des violences sexuelles en lien avec l'état psycho-traumatique de l'agresseur. Cette auteure relève que, malgré le fait que les cas d'abus sexuels soient de plus en plus médiatisés, les données sur ces abus ne reflètent pas la réalité dans la mesure où peu de personnes signalent ces violences aux juridictions compétentes, encore moins lorsqu'il s'agit des abus sexuels au sein de la famille. Elle relève que les causes majeures de ces agirs sexuels et violent sont dû aux multiples carences affectives dont souffrent les abuseurs. Ces carences trouvent leurs origines dans les dysfonctionnements du système familial. D'où l'importance du repérage précoce de ces dysfonctionnements au sein

du noyau familial. De ce fait, la meilleure façon d'empêcher un enfant d'être plus tard un abuseur, c'est de l'écouter, le respecter, lui fournir de l'affection et de l'attention. A ces carences affectives peuvent s'ajouter des événements de vie ou des contextes de désinhibition susceptibles de favoriser les agirs sexuels violents (Collart, 2017).

Le second sentier qui concerne les victimes de violences sexuelles, est cependant abordée en clinique psychopathologique en termes de conséquences psychotraumatiques sur les victimes. Il s'articule autour du psychotraumatisme, le processus de révélation, et la dynamique traumatisante des violences sexuelles. C'est ainsi que Dupont et al (2012), dans leur travaux sur « Le processus de révélation dans les agressions sexuelles intrafamiliales et extrafamiliales sur mineurs », mettent l'accent sur les processus de révélation chez les victimes mineures d'agression sexuelle selon les liens entre celles-ci et les agresseurs. La révélation y est décrite comme un événement dont le processus fait suite à l'agression et permet d'informer la clinique. Pour ces auteurs, le processus de révélation est plus complexe, douloureux et tardif lorsque les agresseurs appartiennent à la famille, alors que le processus de révélation est plus spontané et rapide lorsqu'il est question du cadre extrafamilial. Plusieurs éléments influencent donc le processus de révélation chez la survivante de violence sexuelle. Ces éléments sont : la perception que la victime se fait dans le déroulement des faits, la relation intra- ou extrafamiliale avec l'agresseur, les caractéristiques en rapport avec l'âge et le sexe, les influences sociales, les attitudes culturelles et sociales. Le sentiment de culpabilité, de honte, d'impuissance, de peur des réactions de l'entourage constitue des facteurs rendant complexe la révélation de la victime.

Damant (1993), quant à lui étudie la dynamique traumatisante des violences sexuelles et leurs conséquences à long terme. Il décrit des dynamiques spécifiques aux violences sexuelles à partir desquelles plusieurs conséquences peuvent être regroupées. La dynamique traumatisante est « *une expérience qui modifie la perception cognitive ou émotionnelle du monde et qui cause un traumatisme en faussant le concept de soi de l'enfant, sa vision du monde et ses capacités affectives* ». Pour cet auteur, quatre composantes psychiques dont : la sexualisation traumatisante, la stigmatisation, la trahison et l'impuissance vont irruption dans la vie d'une victime de violences sexuelles après un certain temps. Bien qu'il y ait dominance d'une dynamique particulière en fonction du cas, c'est la conjonction de ces modalités qui distingue les violences sexuelles d'autres formes de violences.

- La sexualisation traumatisante : elle décrit le processus par lequel à la suite d'abus sexuel, la victime développe des conduites sexuelles non conformes à son niveau de développement et ses relations interpersonnelles. Ce traumatisme s'explique par le fait que les activités sexuelles qui se vivent au cours de l'abus sexuel (incestueux ou non) sont des événements inconnus de la victime. Le degré de sexualisation de l'acte et son potentiel traumatisant sont variables d'un sujet à l'autre. Les conséquences psychopathologiques chez la victime sont alors : les préoccupations sexuelles inadaptées, des comportements compulsifs et des préoccupations sexuelles excessives. Certaines victimes développent, des symptômes de peur, de culpabilité, de dégoût, d'aversion et d'anxiété. D'autres par conséquent adoptent des comportements hypersexualisants comme la multiplication des partenaires sexuels et une activité sexuelle compulsive pouvant s'étendre à la prostitution.
- La stigmatisation : c'est un mécanisme de transmission de messages négatifs à la victime, l'amenant à une dévalorisation d'elle-même. Cette dynamique s'installe de différentes façons : l'abuseur peut blâmer et exercer une pression sur la victime, provoquant chez elle des sentiments de honte et culpabilité. Les réactions de l'entourage et de la famille peuvent aussi contribuer à renforcer cette honte et culpabilité lorsque ceux-ci la tiennent responsable des faits, ne croient pas en elle ou l'accusent d'avoir provoqué l'abuseur. A ces cas de figures s'ajoute la connaissance des tabous sociaux à l'instar de l'inceste socialement interdit, qui contribuerait à renforcer cette culpabilité. Dans le long terme, cette stigmatisation contribue à fragiliser d'avantage l'image de soi, entraînant alors une faible estime de soi, ainsi que les sentiments dépressifs, la honte et la culpabilité.
- La trahison : c'est par contre un processus par lequel une personne dont dépend la victime lui cause du tort. La violence sexuelle serait ressentie plus traumatisante si le rapport de confiance avec l'abuseur est grand. Ce sentiment de trahison s'étend aussi sur les autres membres de la famille qui n'auront pas contribué à éviter cette violence. Cette perte d'objet prédisposerait à la survenue d'une dépression. Le besoin de retrouver la confiance et la sécurité perdue se traduirait alors par des comportements de dépendance excessive ou par une hostilité, colère et isolement pour répondre à la trahison.
- L'impuissance : elle est une résultante du processus de transgression de la volonté, le désir et le sens de l'efficacité. Cette sensation est plus accentuée lorsque la survivante de violence sexuelle tente sans succès de se défendre de l'abus. Ce qui induit un fort

sentiment d'impuissance et fait le lit d'un trouble du sommeil, d'alimentation, de phobie, et dépression.

Lopez (2012) met l'accent sur Clinique et prise en charge psychopathologique des victimes d' « agressions sexuelles ». Cet auteur fait savoir que les façons de prendre en charge une agression sexuelle unique et des agressions sexuelles répétées sont différentes, et nécessitent une prise en compte de leurs particularités respectives. Ce qui tient cliniquement au fait qu'une violence sexuelle unique entraîne un trouble de stress post traumatique avec des particularités liées à la cause de l'événement alors que les agressions sexuelles répétées, quant à elles, affectent plus sévèrement la personnalité par des dysfonctionnements en ce qui concerne la régulation des affects, l'identité et les effractions narcissiques. Ainsi le bon aménagement du cadre thérapeutique passe par la prise de parti pour la survivante de violence sexuelle, le gain de sa confiance, l'empathie, l'établissement d'un consensus sur le cadre, ne pas dissimuler les événements traumatiques, ne pas essayer d'intégrer à tout prix le « non intégrable » dans la vie du sujet. Il est question par la suite de capaciter le sujet par des techniques corporelles à la gestion des émotions et désamorcer les effets dissociatifs du traumatisme. Il est donc nécessaire pour le praticien à des fins d'accompagnement de bien discerner les manifestations psychopathologiques des violences sexuelles sur les survivantes.

2.1.2. Violence sexuelle et clinique de psychopathologique

Les violences sexuelles occupent une place singulière au plan de la clinique, dans la mesure où elles se trouvent toujours à la frontière entre les enjeux du développement et les enjeux psychopathologiques. Par ailleurs, leur visibilité sur la scène sociale est assez largement dépendante de facteurs politiques et sociétaux, comme en témoigne l'évolution de la réponse sociale face à ce type de transgressions. Toutefois leur visibilité est étroitement liée aux modes de régulation de l'excitation dans les échanges sociaux, tout particulièrement chez les femmes où on retrouve un indice de précarité assez élevé.

2.1.3. Conséquence psychopathologique de la violence sexuelle

Les décompensations psychopathologiques qui apparaissent à la suite d'une situation de violence sexuelle ont souvent été associées en psychopathologie à une fragilité individuelle ou à des troubles de la personnalité antérieure. Dans leur travail sur les conséquences psychopathologiques de la violence Lepastier et *al.* (2004) ont montrés que les femmes survivantes sont dans un entre-jeu de séduction et de conflit et dont font preuve d'une

sexualité refoulée, inhibée ou même interdite. Il s'agit là d'une forme de traumatisme interne d'après-coup.

Chahraoui (2014) va dans le même sens à partir de ses observations sur les femmes victime de harcèlement sexuel. Cette auteure relève principalement que dans la sphère interne des violences, celles-ci causent des troubles psychotraumatiques, dépressifs et les atteintes somatiques parfois graves. Elle note cependant que ceux-ci surviennent chez ces femmes sans même qu'elles fassent l'objet d'un antécédent psychiatrique notoires. Les états de stress post-traumatiques s'installent plutôt progressivement, ils apparaissent de manière pernicieuse en lien avec la répétition des humiliations. La symptomatologie psychotraumatique d'après cette auteure se manifeste par un syndrome de répétition avec reviviscence des scènes d'agression verbale, d'humiliation et de brimades qui reviennent en boucle dans les pensées, sous plusieurs formes (ruminations mentales, souvenirs intrusifs, échos permanents des paroles insultantes...). S'ajoute les troubles du sommeil caractérisés par des insomnies ou des crises d'angoisses nocturnes, des cauchemars et de réveils en sueurs. Des symptômes phobiques se développent également comme : des crises de panique sur le trajet du travail, ou certaines manifestations proches de l'agoraphobie où les victimes refusent de sortir et s'enferment chez elles, terrorisées par l'éventualité de rencontrer son agresseur dans la rue. Toutes les scènes de reviviscence sont vécues dans une grande détresse psychique (peur, impuissance) accompagnée de nombreux troubles neurovégétatifs (tachycardies, sueurs, tremblements, boule œsophagienne...).

Chahraoui (2014) met l'accent sur les aspects d'altération de la personnalité survivante. Ceux-ci sont les plus souvent accompagnés de sentiments de rupture existentielle et d'étrangeté par rapport à soi et à autrui. L'état dépressif est majeur avec une atteinte forte de l'intégrité psychique suivi d'une perte d'estime de soi, de sentiments d'impuissance, d'échec et de tristesse allant jusqu'à la confusion des repères identitaires. Il va jusqu'à relever que la dépression est généralement profonde et marquée par un véritable effondrement psychique suivi d'une dévalorisation de soi, une perte de confiance en autrui, des idées suicidaires, d'inhibitions et de dégouts pour la sexualité.

L'on comprend que le vécu de de la violence sexuelle conduit à un repli sur soi très important, que les femmes victimes s'isolent sur le plan professionnel, social et aussi familial. Ce processus psychique inconscient s'accompagne d'un sentiment de honte et d'incompréhension de la part de L'Autre. Ce processus pour Grenier-Pezé (2005) vise une véritable réédition et destruction psychique de la personne par l'aspect répétitif des vexations

et des injonctions paradoxales qui ont valeur d'effraction et suspendent tout travail de la pensée chez la femme victime de violence sexuelle. En effet, il y a une impossibilité pour le sujet de répondre aux attaques psychiques en raison des contraintes sociales. La dimension agressive peut dès lors retournée sur la victime elle-même avec une auto-accusation et un sentiment de honte inconsciente. Pour Chahraoui (2015) cette absence d'issue suscite un état d'isolement lié à des gestes suicidaires que le sujet appréhende comme une délivrance.

Tous ces points de vue méritent une attention particulière. En fait la lecture des conséquences psychopathologique de la violence sexuelle invite à comprendre qu'il faudrait éviter d'en faire une lecture uniquement sur la dimension individuelle du sujet ou tout du moins intrapsychique. Mais aussi il faudrait en faire une compréhension dynamique intersubjective, celle-ci prenant en compte : les aspects d'organisation sociale du sujet et les rapports à l'Autre dans toute leur complexité.

2.2. Le soi dans le groupe

L'expérience de la vie en société qu'elle soit orientée vers le développement personnel ou la formation est une expérience de nature spécifique. Chaque membre d'une communauté a une manière spécifique d'exprimer la façon dont il vit sa situation de groupe et sa relation à l'Autre. Pour ce qui est des interactions, du contenu des échanges et des activités individuelles ou collectives, une certaine liberté semble laisser au sujet. En effet, tout sujet aspire à un groupe familial, religieux, professionnel ou associatif d'inspiration non directive où le leader ne cherche pas à diriger ou orienter l'évolution spontanée mais, se contente d'accompagner l'émergence d'une identité personnelle de toutes les individualités. Face à une situation stressante, les membres d'un groupe ont généralement une double réaction : ils peuvent être, au départ, déconcertés par une organisation perçue comme « *artificiel* », dans le sens où il ne correspond à aucun mode de sociabilité. Mais, aussitôt, ils découvrent les potentialités et s'aperçoivent que leurs réactions, leurs émotions, leurs relations ne sont pas, elles, artificielles.

Le fait de s'exprimer sur son vécu immédiat ou passé et de méta communiquer sur les interactions instaure une dynamique stimulante qui amène un approfondissement progressif de l'expression et de la communication. Ce qui interroge la problématique identitaire qui se trouve particulièrement mobilisée dans toute dynamique de groupe. Or, dans une situation peu structurée et en l'absence d'une tâche extérieure, chacun tend à travers des agirs parfois violents, à définir sa place, à se situer face aux autres et au groupe, à donner une certaine

image de lui-même. D'où la violence sexuelle comme toute forme de violence envers l'Autre joue le rôle d'un miroir renvoyant à chacun ses propres attitudes vues par le regard du groupe dans son ensemble.

2.2.1. Groupe comme « machine à influencer » : sous le regard d'autrui

Marc (2005) souligne « *le rapport fondamental qui lie la conscience de soi à la reconnaissance d'autrui* ». Pour lui, tout sujet n'accède à la conscience de son identité propre que dans le rapport à autrui. Ce qui suppose que l'affirmation de soi dépend intrinsèquement de l'Autre qui peut être à la fois un modèle et un miroir. Un modèle parce que la perspective génétique montre que l'identification à soi-même dérive de l'identification à autrui et non l'inverse. Pour ce qui est de l'aspect miroir, c'est dans le regard de l'Autre que l'on peut saisir le reflet de son identité. Ce qui s'observe dans les comportements les plus courants comme le regard qui apparaît comme la forme la plus élémentaire de la reconnaissance. Si être regardé peut souvent être interprété au quotidien comme le signe d'un intérêt, un signal positif de tendresse ou d'attirance ; le regard peut aussi être selon Picard (1983), un signe d'hostilité, de rejet ou de lutte. Soutenir le regard de quelqu'un, le regarder droit dans les yeux ou le fusiller du regard peut être l'expression d'un rapport de force où chaque protagoniste tend à faire reconnaître sa domination sur l'Autre.

Lorsque le maillon d'un groupe se sent atteint dans son identité propre, sa quête de reconnaissance peut se transformer en affrontement et en combat. C'est d'ailleurs dans cette perspective que Hegel faisait de la lutte l'essence même des relations humaines. En effet, chaque sujet a tendance à vouloir annuler toute dépendance où il se trouverait par rapport à autrui. Dominer ou asservir l'Autre est en réalité une manière d'acquérir une pleine certitude de soi, d'imposer la reconnaissance plutôt que de la quêmander. Ce qui fait dire à Marc (2005) que le comportement des deux consciences de soi est déterminé de telle sorte qu'elles se prouvent elles-mêmes et l'une à l'autre au moyen de la lutte pour la vie et la mort. La conscience de soi doit nécessairement engager cette lutte, car elle doit élever la certitude d'être pour soi à la vérité, en l'autre et en elle-même. D'où la négation d'autrui ou du moins sa non-reconnaissance est souvent corrélative de l'affirmation de soi et l'acceptation réelle de l'Autre dans son identité propre et sa différence apparaissant comme le résultat d'un trajet et d'un travail difficile sur soi.

La communication présuppose aussi une définition, au moins implicite, de l'identité des interlocuteurs qui s'actualise dans la relation. Nouer une relation apparaît comme

l'instauration d'un rapport où l'occupation d'une certaine place assigne à l'Autre une place correspondante. Pour Marc et Picard (2000), la notion de place désigne l'identité situationnelle présente et opérante dans la relation à l'Autre. Ce qui fait dire à Flahaut (1978) que « *chacun accède à son identité à partir et à l'intérieur d'un système de places qui le dépasse ; ce concept implique qu'il n'est pas de parole qui ne soit émise d'une place et convoque l'interlocuteur à une place corrélative ; soit que cette parole présuppose seulement que le rapport de place est en vigueur, soit que le locuteur en attend la reconnaissance de sa place propre ou oblige son interlocuteur à s'inscrire dans le rapport* » (p. 58). Il apparaît ainsi que le rapport de places peut être prédéterminé par les statuts et rôles des acteurs dans le groupe ; mais aussi à l'intérieur de la relation par la position subjective que chacun adopte allant d'agresseur / victime, dominant / dominé, séducteur / séduit, etc.

La définition des places résulte très souvent de l'intériorisation d'un rapport socialement déterminé comme l'étiquette d'être faible collée très souvent à la femme ; d'un accord tacite, d'une négociation implicite ; mais il peut aussi être l'objet d'un conflit, chacun essayant d'imposer à l'autre une certaine définition de la relation. Dans ce sens, Laing (1971) pense que le rapport de places implique une certaine complémentarité dans le sens où « *toute identité requiert l'existence d'un autre : de quelqu'un d'autre, dans une relation grâce à laquelle s'actualise l'identité de soi* » (p. 99). Ainsi, l'identité d'homme suppose celle complémentaire de femme, l'identité de parent celle d'enfant, l'identité de supérieur celle d'inférieur. À cet effet, l'Autre est nécessaire pour que puisse s'exprimer un soi circonstanciel que tout sujet a tendance à affirmer dans sa relation à autrui. Si le sujet ne trouve pas l'Autre dont il a besoin pour complémentariser son identité, il ne peut accéder à une conscience consistante de lui-même.

Pour Marc (2005), la quête de reconnaissance apparaît comme une dimension fondamentale du rapport à autrui et de la communication. Cependant, elle est plus ou moins présente selon la situation, les personnes, les modes de relation. L'on observe que le besoin de reconnaissance est d'autant plus pressant que les individus se sentent en position d'insécurité, d'infériorité, d'exclusion ou de marginalité une fois rabaissés. Or, il existe souvent dans tout groupe une raison à moins de se ressentir dans l'une ou l'autre de ces positions. Chacun a facilement l'impression d'être différent des autres et d'avoir à se faire accepter.

La demande de reconnaissance peut revêtir des formes variées qui correspondent à des besoins identitaires spécifiques. Ce que l'on peut entendre par conscience de soi, sentiment d'identité, s'exprime dans des registres différenciés que l'on ne peut ramener à une unique

motivation. On constate d'ailleurs que la première expression de la frustration du besoin d'exister est une réaction agressive à l'égard du groupe et du sujet. Le besoin de se sentir exister est corollaire au besoin de se sentir en sécurité dans tout groupe. Pour certains, ce sentiment est la condition nécessaire pour se donner le droit de se manifester ou, tout simplement, d'être avec les autres. En clair, la sécurité est fondamentalement une sécurité intérieure même si le danger est perçu comme venant de l'extérieur des autres membres du groupe.

La forme la plus élémentaire d'existence est d'être « *visible* » pour les autres ; l'impression de n'accrocher aucun regard, de ne pas être remarqué, d'être « *transparent* » entraîne l'impression pénible de ne pas être pris en compte. La recherche de reconnaissance se traduit par le besoin d'être considéré comme un membre du groupe, de sentir qu'on en fait partie, qu'on y a sa place. Une exigence d'inclusion qui semble revêtir deux dimensions. D'une part, le besoin d'appartenance que l'on peut mettre en relation avec l'aspect social de l'identité. D'autre part, le besoin de considération, d'approbation, d'acceptation. Dans la quête de reconnaissance, chacun s'attend à se voir accorder une certaine valeur, à ce qu'on lui renvoie une image positive de lui-même, l'estime de soi se trouve ainsi généralement liée à la considération d'autrui et le besoin de valorisation apparaît comme un besoin narcissique fondamental, support du sentiment d'identité.

2.2.2. Groupe comme générateur de réactions de défense

Face au sentiment de menace ressenti dans les débuts de l'expérience groupale, on peut d'emblée distinguer deux stratégies : une attitude d'affirmation de soi, pour quelques-uns, et un retrait plus ou moins silencieux pour la plupart. L'affirmation de soi est dans une situation de groupe une façon de se défendre contre l'anxiété due au silence, à l'absence de structures et à l'impression de vide. Elle peut l'être dans les propos mais réside aussi dans l'acte de rompre le silence et d'exprimer son point de vue. Mais face à une situation comme l'agression sexuelle, la victime a une réaction d'inhibition qui se traduit très souvent par un repli silencieux. Une attitude qui n'est généralement pas volontaire mais peut être rationalisée comme une forme de choix, dans une sorte de calcul du moindre risque.

Le retrait apparaît comme une défense face à la peur du jugement et la dévalorisation de soi. Mais, l'indifférenciation, la recherche d'une fusion dans le groupe. En effet, se fondre dans l'anonymat semble moins dangereux que s'affirmer, se mettre en avant. Une réaction qui peut s'interpréter à un premier niveau comme un besoin de conformité. De très nombreuses

expériences montrent que la situation groupale entraîne une tendance à la normalisation et à la conformisation. Ce qui résulte de plusieurs motivations comme le désir d'intégration et d'approbation. Le souci, dans une situation où les repères sont flous, de dégager des normes communes, de confronter ses perceptions subjectives à celles des autres c'est une forme de soumission à l'autorité projetée sur le groupe.

À un niveau plus inconscient et plus archaïque, on peut référer le besoin de fusion à la phase orale d'indistinction et de symbiose avec le groupe en même temps qu'il apparaît comme une défense contre l'angoisse de séparation liée au fait de s'extraire du groupe, de s'affirmer et de s'individualiser. Ainsi, prendre la parole revient à sortir de l'anonymat protecteur, à se séparer du groupe indifférencié. Ce qui fait dire à Pagès (1968) que « *la fusion est l'état d'un groupe aliéné qui refuse l'angoisse de séparation* » (p. 118). Aussi, elle est un moyen d'échapper à la « *sérialité* » (Sartre, 1960), au sentiment d'isolement et de solitude. Si la fusion groupale n'est pas entièrement satisfaisante ; elle répond toutefois à un certain désir de sécurité et renforce en même temps le sentiment que la situation constitue une menace pour l'identité individuelle. Elle ne peut être qu'une phase instable portant en elle-même son propre dépassement car, la dépendance qu'elle implique finit par devenir pesante.

Un autre réflexe de défense en situation de groupe est la quête d'un « *sauveur* ». Le groupe espère l'émergence d'une « *bonne mère* » (au sens de Winnicott) qui protège et nourrit ou d'un leader qui prend les choses en main qui montre la voie à suivre, propose des activités, organise les échanges. En effet, plusieurs fonctions sont attendues d'un leader. Certes, il assure un rôle de structuration et d'organisation des interactions ; mais surtout il nourrit les sujets dont il comble le vide, qu'il soulage de la responsabilité de « *meubler le silence* ». Aussi, le leader est perçu comme ayant un rôle d'unification et de régulation, protégeant ainsi les membres du groupe contre la menace de luttes et de divisions. Il propose une image identificatoire forte et incarne les idéaux du groupe. Face au sentiment de détresse identitaire ressenti par les membres d'un groupe, des mécanismes de défense varient selon la structure de personnalité propre à chacun. Des quelques mécanismes de défense collectifs mobilisés face à la violence sexuelle, l'on peut avoir :

– *La projection* :

Elle est particulièrement activée par la situation anxiogène, le manque de repères, la confrontation à des inconnus. Elle amène chacun à percevoir les personnes et les circonstances à travers une coloration affective qu'apportent ses désirs, ses fantasmes, ses

peurs, ses attentes. La projection est le plus souvent méconnue mais la méta-communication conduit à la mettre en lumière. En verbalisant leurs impressions, les participants s'aperçoivent que les intentions, les sentiments, les attitudes qu'ils prêtent à autrui ne sont pas toujours ceux qu'autrui a effectivement. Tout sujet s'aperçoit que les motivations, les attitudes ou les caractéristiques qu'il attribue à autrui sont parfois celles-là mêmes qu'il méconnaît ou refuse en lui. Aussi, ce sont les conflits internes que les sujets projettent dans les conflits interactionnels. C'est ainsi que l'opposition intérieure à chacun entre les forces de changement et les résistances se retrouve dans le groupe entre ceux qui veulent que « *ça avance* » et ceux qui freinent, qui trouvent que l'« *on va trop loin* », qu'« *on s'engage dans une voie dangereuse* ». Ce qui fait dire à Béjarano (1972) que « *chaque participant projette ses conflits inter- et intrasystémiques sur les autres qui apparaissent ainsi, à tels moments, comme porteurs du moi, du ça, du surmoi (et, on l'a vu pour le leader et le moniteur, du moi idéal et de l'idéal du moi) ou de « parties » de ces instances* » (p. 111).

– *Le clivage :*

On peut rapprocher de ce mécanisme de défense (qui a été particulièrement analysé par M. Klein) un phénomène que l'on observe de façon répétitive et assez constante à un moment donné. Il s'agit du fait que les membres d'un groupe aient le sentiment que le groupe est scindé en deux parties antagoniques, l'une ressentie comme positive et l'autre comme négative. En effet, le clivage permet d'expulser l'angoisse et de purger l'identité propre des éléments mauvais mais aussi joue un rôle défensif de renfort de l'identité. En même temps, le clivage fait obstacle à une communication authentique. La plupart des mécanismes de défense trouvent une correspondance au niveau des interactions groupales. Les mécanismes de type obsessionnel qui tendent souvent à dissocier la sphère émotionnelle et la sphère rationnelle s'expriment dans l'opposition fréquemment observée entre ceux qui veulent vivre et partager émotions et sentiments et ceux qui veulent comprendre et analyser. Aussi, ils entretiennent des discussions sans fin sur le sens des mots, sur la définition des concepts, sur la pertinence de telle ou telle théorie.

– *Attaque et fuite :*

L'intensification des processus défensifs en réponse au sentiment d'anxiété et de menace identitaire tend à induire un climat diffus d'agressivité. D'une part, les membres lient inconsciemment le sentiment de défense à l'idée d'attaque. D'autre part, celle-ci lorsqu'elle se manifeste de manière effective, apparaît comme une réponse à l'impression d'agression que

fait peser sur l'individu la situation groupale. L'agressivité est un mode de décharge de la tension. Généralement, elle reste relativement inhibée et les participants se défendent d'être ou de vouloir être agressifs. Dans ce contexte, l'affirmation de soi est vécue comme une attaque et le repli apparaît comme une fuite. C'est d'ailleurs souvent l'explication que l'on donne concernant ceux qui restent en retrait après avoir vécu une scène effroyable. Aussi, l'attaque se porte sur ceux qui, en s'affirmant, semblent prendre une position de pouvoir dans le groupe. En clair, l'attaque et la fuite apparaissent comme les réponses habituelles à une situation vécue, au niveau imaginaire ou réelle comme agressive. Ce qui rejoint les « *hypothèses de base* » de Bion (1961) selon lesquelles les groupes se structurent sur le mode de la dépendance ou de l'attaque-fuite.

2.2.3. Groupe comme vecteur des identifications dans la construction du soi

Le groupe n'est pas seulement un ensemble d'individus en interaction ; c'est, plus fondamentalement, une institution porteuse de valeurs, de normes et de règles qui structurent la perception, les sentiments et les comportements de ses membres. L'expérience révèle aussi un lien d'identification profond de l'individu au groupe en tant qu'objet imaginaire, lien qui éclaire aussi bien les caractéristiques de l'identité subjective que les processus groupaux. En effet, face au groupe, la première réaction de l'individu est souvent une réaction de défense, liée au sentiment que celui-ci menace et limite son individualité. Mais d'autres réactions, moins directement exprimées, sont tout aussi importantes : le désir d'entrer en communication avec autrui, de faire connaissance (de connaître les autres et de s'en faire reconnaître), de créer un lien entre les participants et finalement de « constituer un groupe ».

Aussi fort que le besoin de se préserver du groupe est donc le besoin de s'y intégrer, de construire une identité supérieure aux individualités en présence, de former un « nous » fusionnel. Il semble qu'il y ait chez chacun l'image et l'attente d'une totalité groupale unifiée, perçue imaginairement comme une sorte d'être social unique. Marc (2005) énonce l'idée que tout réseau de résonances et de correspondances unit identité et groupe au-delà de l'apparente opposition entre les deux réalités. Il montre qu'en fait les deux réalités sont unies au niveau inconscient par tout un réseau de résonances et de correspondances. Il semble qu'il y ait chez chacun l'image et l'attente d'une totalité groupale unifiée, perçue imaginairement comme une sorte d'être social unique.

Anzieu (1975) et Kaës (1976) analysent le phénomène de « résonance fantasmatique » pour signifier qu'un des fantasmes unificateurs de la groupalité est celui de la fusion, de

l'incorporation de chacun dans un corps groupal, fantasmé comme corps maternel. Il présente un caractère sécurisant, mais sa nature imaginaire le rend nécessairement fragile, ce qui peut être aussi source d'angoisse du fait de l'identification de l'individu au groupe. Kaës (1976) pose l'hypothèse que les angoisses relatives au corps propre des membres d'un groupe sont la conséquence de l'absence du corps groupal et des projections faites sur l'objet fantasmatique qui en tient lieu. En même temps, la corporéité est « l'épreuve de réalité » qui distingue la psyché individuelle et la structure psychologique du groupe, l'identité personnelle et l'identité groupale. Il y a une sorte de prédisposition de chaque individu à produire une représentation inconsciente du groupe, traduction de la groupalité psychique internalisée, en une forme externalisée. Anzieu (1975) considère cette représentation comme une « topique projetée ». Pour lui, le lien groupal se consolide à travers les relations d'identifications.

Le lien groupal est la raison directe de la capacité de l'appareil groupal à doter chacun de ses membres d'une identité, à la fois partageable avec un nombre limité d'individus et différenciatrice par rapport à ceux-ci et à d'autres ensemble groupaux. Il s'organise et se structure selon Marc (2005) à travers la fiction efficace d'une personnification du groupe, doté d'un corps et d'un psychisme construits analogiquement sur le modèle de l'individu ; cette transposition est favorisée par le fait que le psychisme individuel se construit par intériorisation de la groupalité sociale et tout spécialement de la groupalité familiale. L'expérience groupale articule plusieurs ordres de phénomènes : individuel et collectif, conscient et inconscient, subjectif et objectif, psychologique et social. Pour Kaës (1976) l'appareil psychologique groupal peut être analysé comme une formation de compromis entre les exigences de la subjectivité individuelle, celles de la logique de l'appareil psychique groupal et celles de la réalité sociale. Autrement dit, un groupe ne se constitue, n'évolue et ne survit que si son organisation permet que soient satisfaits à la fois certains des désirs inconscients et des exigences défensives correspondantes émanant de ses membres, les exigences de maintien et de cohérence propres à l'appareil psychique groupal, et les exigences de la réalité sociale et matérielle.

2.2.4. Groupe comme miroir

La première forme d'identification d'autrui est celle qui naît de l'impression immédiate que nous avons de lui en le voyant. De cette impression, nous retirons une certaine image ; elle est produite par des traits saillants que nous percevons chez lui et auxquels nous attachons plus ou moins consciemment des significations ; ces significations sont à la fois descriptives ou catégorisantes (c'est un enfant ou un adulte, un homme ou une femme, petit

ou grand...) et évaluatives (je le trouve beau ou laid, sympathique ou antipathique, original ou quelconque...). Autrui a une identité pour nous quand nous sommes capables de le reconnaître, de le distinguer clairement d'autres personnes. L'identité personnelle et l'identité collective permet et favorise un lien d'identification entre l'individu et le groupe. Pour lui on peut même penser que c'est l'une des sources les plus profondes du sentiment d'identité. Elle est repérable au niveau de la structuration de la personnalité dans les instances du Surmoi et de l'idéal du Moi auxquelles le sujet s'identifie dans une représentation normative et idéalisée de lui-même. Freud (1957) a souligné le caractère social de ces instances. Pour lui, l'idéal du Moi est une voie importante qui conduit à la compréhension de la psychologie collective. Outre son côté individuel, cet idéal a un côté social, c'est également l'idéal commun d'une famille, d'une classe, d'une nation. Chaque individu a construit son idéal du Moi d'après les modèles les plus divers. Chaque individu participe ainsi à plusieurs âmes collectives, de celle de sa race, de sa classe, de sa communauté confessionnelle, etc.

Freud (1924) montre que le Surmoi de l'enfant ne s'édifie pas seulement sur le modèle des parents mais sur celui de leur propre Surmoi, influencé par les modèles culturels qui véhiculent les valeurs, les normes et les idéologies d'une collectivité. D'après Marc (2005), dans cette perspective, le groupe offre un support privilégié à la projection de la dimension surmoïque de l'identité. Ce mécanisme semble prédominant dans la première phase de l'expérience groupale ; les participants ressentent alors le groupe, comme une instance qui juge, critique, évalue, interdit. La dimension groupale du Surmoi et de l'idéal du Moi ainsi que l'identification au groupe qu'elle favorise permettent certainement d'éclairer un phénomène que Codol (1979) a dégagé sous l'expression de « conformité supérieure de soi ». Elle désigne le fait que dans un groupe il existe une tendance importante de chacun à s'affirmer qu'il est plus conforme que les autres aux normes en vigueur dans le groupe (telles que ces normes sont perçues ou vécues) ; cette tendance est d'autant plus forte que leur degré de normativité est élevé.

Pour Kaës (1976) la dynamique intrasubjective se déroule dans les limites précises de la corporéité (image du corps) individuelle qui se constitue comme donnée première, objectivement identifiable grâce à sa continuité dans le temps et dans l'espace, et à la fondamentale indivisibilité de ses parties. La dynamique intersubjective se déroule au contraire dans une structure relationnelle qui tend à assumer sa propre homogénéité, sur le plan fantasmatique de l'image du corps individuelle sans avoir pour autant les mêmes caractéristiques de matérialité et de ferme identité. D'après lui, dans la réalité concrète, le

groupe est confronté à la pluralité des individualités et aux différences de motivations, de comportements, de projets qu'elle implique ; cette situation est ressentie comme un obstacle à la réalisation narcissique de chacun ; la représentation d'un ensemble unifié, continu, doté d'une sorte d'individualité (le groupe) permet alors de masquer la multiplicité et les discontinuités réelles. La notion d'appareil psychique groupal amène donc selon lui à distinguer le groupe en tant que structure sociale concrète, organisation matérielle, relationnelle et expressive, et le groupe en tant qu'objet imaginaire, représentable marquée par les processus inconscients. L'hypothèse développée par Kaës (1976) est qu'il existe une homologie qui facilite l'articulation de l'individuel et du collectif.

2.2.5. Groupe comme vecteur des identifications dans la construction du soi.

Le groupe n'est pas seulement un ensemble d'individus en interaction ; c'est, plus fondamentalement, une institution porteuse de valeurs, de normes et de règles qui structurent la perception, les sentiments et les comportements de ses membres. L'expérience révèle aussi un lien d'identification profond de l'individu au groupe en tant qu'objet imaginaire, lien qui éclaire aussi bien les caractéristiques de l'identité subjective que les processus groupaux. En effet, face au groupe, la première réaction de l'individu est souvent une réaction de défense, liée au sentiment que celui-ci menace et limite son individualité. Mais d'autres réactions, moins directement exprimées, sont tout aussi importantes : le désir d'entrer en communication avec autrui, de faire connaissance (de connaître les autres et de s'en faire reconnaître), de créer un lien entre les participants et finalement de « constituer un groupe ».

Aussi fort que le besoin de se préserver du groupe est donc le besoin de s'y intégrer, de construire une identité supérieure aux individualités en présence, de former un « nous » fusionnel. Il semble qu'il y ait chez chacun l'image et l'attente d'une totalité groupale unifiée, perçue imaginativement comme une sorte d'être social unique. Marc (2005) énonce l'idée que tout réseau de résonances et de correspondances unit identité et groupe au-delà de l'apparente opposition entre les deux réalités. Il montre qu'en fait les deux réalités sont unies au niveau inconscient par tout un réseau de résonances et de correspondances. Il semble qu'il y ait chez chacun l'image et l'attente d'une totalité groupale unifiée, perçue imaginativement comme une sorte d'être social unique.

Anzieu (1975) et Kaës (1976) analysent le phénomène de « résonance fantasmatique » pour signifier qu'un des fantasmes unificateurs de la groupalité est celui de la fusion, de l'incorporation de chacun dans un corps groupal, fantasmé comme corps maternel. Il présente

un caractère sécurisant, mais sa nature imaginaire le rend nécessairement fragile, ce qui peut être aussi source d'angoisse du fait de l'identification de l'individu au groupe. Kaës (1976) pose l'hypothèse que les angoisses relatives au corps propre des membres d'un groupe sont la conséquence de l'absence du corps groupal et des projections faites sur l'objet fantasmatique qui en tient lieu. En même temps, la corporéité est « l'épreuve de réalité » qui distingue la psyché individuelle et la structure psychologique du groupe, l'identité personnelle et l'identité groupale. Il y a une sorte de prédisposition de chaque individu à produire une représentation inconsciente du groupe, traduction de la groupalité psychique internalisée, en une forme externalisée. Anzieu (1975) considère cette représentation comme une « topique projetée ». Pour lui, le lien groupal se consolide à travers les relations d'identifications.

Le lien groupal est la raison directe de la capacité de l'appareil groupal à doter chacun de ses membres d'une identité, à la fois partageable avec un nombre limité d'individus et différenciatrice par rapport à ceux-ci et à d'autres ensemble groupaux. Il s'organise et se structure selon Marc (2005) à travers la fiction efficace d'une personnification du groupe, doté d'un corps et d'un psychisme construits analogiquement sur le modèle de l'individu ; cette transposition est favorisée par le fait que le psychisme individuel se construit par intériorisation de la groupalité sociale et tout spécialement de la groupalité familiale. L'expérience groupale articule plusieurs ordres de phénomènes : individuel et collectif, conscient et inconscient, subjectif et objectif, psychologique et social. Pour Kaës (1976) l'appareil psychologique groupal peut être analysé comme une formation de compromis entre les exigences de la subjectivité individuelle, celles de la logique de l'appareil psychique groupal et celles de la réalité sociale. Autrement dit, un groupe ne se constitue, n'évolue et ne survit que si son organisation permet que soient satisfaits à la fois certains des désirs inconscients et des exigences défensives correspondantes émanant de ses membres, les exigences de maintien et de cohérence propres à l'appareil psychique groupal, et les exigences de la réalité sociale et matérielle.

2.2.5. Soi social/ Soi intime

Le soi en tant qu'identité subjective présente deux faces qui appartiennent toutes deux à la conscience de soi mais sous des modalités différentes : une face « intérieure » entendu comme soi intime et une face « extérieure » entendu comme soi social ; cette identité extérieure n'est pas l'image qu'a de moi autrui ; elle est mon image de moi lorsque je me sens sous le regard d'autrui (que ce regard réel ou intériorisé). Ces deux modalités ne sont pas

symétriques et équivalentes : l'identité pour soi et une identité préréflexive, définie comme présence à soi ; elle correspond à ce que l'on a désigné comme sentiment, perception de soi, c'est ce que l'on peut nommer d'après lui, identité ou soi-intime.

L'identité pour autrui relève d'une posture d'objectivation ; elle implique une prise de distance et un jugement sur soi, saisi comme quasi-objet ; elle suppose la médiation d'un regard. Elle est une identité qui, tout en apparaissant face à autrui, ne réside pas en autrui mais dans sa conscience propre. Elle correspond aux notions d'image de soi, représentation de soi, estime de soi. On peut la désigner comme identité sociale (Edmond, 2005, P.66). Pour cet auteur, la distinction entre « soi intime » et « soi social » (dont il faut bien souligner qu'elle ne correspond pas à la séparation de deux objets différents mais aux faces d'un même phénomène), apparaît fondamentale dans l'expérience vécue ; elle ne résulte pas d'abord d'une construction théorique (même si elle est conceptualisée) mais d'une observation et d'une analyse du vécu et de l'expression spontanée du sujet.

2.2.6. Crises et transformations

Une pulsion scopique accompagne toute torture sexuelle par la diffusion d'une image dégradée du soi avec un appareil à penser qui ne peut plus penser. Ce qui fait dire à Bessoles (2011) que « *la torture sexuelle exacerbe le sensoriel traumatique* » (p.203). En effet, la sidération psychique posttraumatique implique des impositions scopiques car l'image prescrit sa prégance. C'est ainsi que dans tout travail d'élaboration du trauma sexuel, la victime devient otage de la scène criminelle et se fait complice à son insu du meurtre d'elle-même par l'assignation à travers une image de dégradation subie. Criminalité par procuration ; la scène criminelle impose une destructivité au-delà du moment criminel par l'esclavage de ses images.

Dans un processus de déliaison des liens, instaurer la terreur par la violence sexuelle revient à réduire les pensées de la victime à un pur fonctionnement opératoire. La survie du corps au prix de son oubli implique la centration sur les variables exclusivement auto-conservatoires comme la faim, la soif, le sommeil, etc. Lesdites variables qui annihilent chez la personne victime de violence sexuelle la dignité, le respect, la solidarité avec l'Autre dans le corps familial et même le corps social. Dès lors, la mise hors-jeu de la pulsion sexuelle précipite la victime dans l'instinct de survie. Ce qui n'est pas sans conséquence car trois grandes classes psychopathologiques sanctionnent la victime dans cette situation. Il s'agit clairement :

- Des syndromes psychosomatiques sensoriels, sensitifs, fonctionnels et moteurs ;
- Des syndromes caractériels comme l'irritabilité et l'hyperesthésie relationnelle ;

Des syndromes régressifs comme le besoin de protection, l'abandonnisme ou les conduites régressives orales ou de sommeil.

Pour Bessoles (2011), la violence sexuelle instaure une culture de la douleur qui est régie par l'hyperesthésie traumatique avec les comportements robotisés qui accompagnent l'opérationnalisation des conduites. Si la saturation des affects génère un court-circuit de l'affect qui se présente sous un aspect mécanique ou désincarné, l'après-coup traumatique opère telle une bombe à retardement. En effet, revenue vivante de la violence sexuelle, la victime, au-delà de son propre témoignage sur son vécu d'anéantissement, ne supporte pas de se dire les mots de l'horreur subie. Face à cette situation, en échangeant la violence du réel avec la violence du symbolique, le clinicien conscientise la victime. Dans sa fonction de pacification de la chose au mot, de la séparation entre le vécu, le perçu et le conçu, le travail thérapeutique se trouve déterminant et est tout aussi coûteux pour le clinicien que pour la victime. C'est ainsi que dans le processus thérapeutique, les débordements émotionnels font craindre des conduites auto lytiques, des décompensations dépressives, des bouffées délirantes ou des hallucinations passagères.

Face à la violence sexuelle, la destruction des liens du corps semble plus concerner les sutures corporelles. Une destruction qui provoque des failles psychosomatiques avec des symptômes qui n'ont pas une valeur symboligène du type retour du refoulé mais en prise directe avec le réel du trauma. L'espace corporel ainsi criminalisé garde l'omniprésence de la trace traumatique. Dès lors, soit la sensorialité est hyperesthésique tel un syndrome de l'objet brûlant, soit elle est totalement anesthésiée. Le viol crée par voie de conséquence la terreur de penser les pensées. Car, penser la violence sexuelle équivaut à actualiser le trauma de l'effraction sexuelle.

Dans la perspective d'un modèle primitif d'élaboration de type magique, la femme victime de violence sexuelle s'empêche de penser parce que les faits peuvent se reproduire. Si le mot culture est à lire ici au sens des civilisations mais aussi des cultures individuelles et familiales, culturelles et religieuses, le criminel sexuel éradique toutes représentations culturelles chez la victime. Selon Damant (1993), en projetant la femme dans les sphères antéhistoriques de la barbarie, le crime sexuel est acculturel. Lire, peindre, écouter de la musique, sculpter, développer des relations socioculturelles ne recouvrent donc plus de sens.

La criminalité sexuelle venant ainsi gommer toutes formes de création non seulement esthétiques mais également relationnelles.

Dans son saccage, la violence sexuelle délie les liens institutionnels de toute forme familiale, indépendamment des cultures de référence, de la société civile, des us et coutumes, des contextes sociopolitiques, etc. Elle anéantit les structures d'autorité démocratique en imposant sa dictature psychique, sociale et sociétale. Elle détruit l'ensemble des structurations familiales et pervertit les attributions de chaque composante comme le rapport père / fille, la relation mère/enfant, etc. Elle désinstitutionnalise les liens de filiation proximaux et distaux. En effet, rares sont les couples qui résistent au périple de la violence sexuelle. Aussi, rares sont les victimes qui ne sont pas rejetés par leur milieu surtout si elles sont de certaines confessions comme les femmes musulmanes (Lavarène, 2006). Dans le cas d'inceste, la violence sexuelle s'avère dévastatrice car le lien intergénérationnel et ses repères adulte / enfant, jeune / âgé, autorité / protection, confiance / trahison est irrémédiablement annihilé. Un processus de confusion qui instaure un désordre temporel irréversible. La succession des générations est ainsi bouleversée, le temps est amalgamé. L'omniprésence d'un temps traumatique impose sa durée indépassable par les antécédences et les descendances. Ce qui produit de la reviviscence traumatique toujours actualisée indépendamment des sauts de générations.

2.2.7. Vécu corporel et investissement narcissique de soi

Garder en soi une douleur liée à la violence sexuelle revient à garder une part du vivant, fut-il dans l'horreur, pour résister à la viduité du vécu corporel d'un acte sexuel non consenti. Ce qui constitue pour Bessoles (2011), un aspect difficile à saisir car tendant à conserver à la mémoire la traversée ultime dont la victime est sortie vivante. Dans ces circonstances, tout investissement narcissique consiste à préserver la part du soi qui ne peut se dire totalement sans toucher aux exhibitions non nécessaires. Ce qui n'implique pas directement un travail psychothérapique systématique sur certains détails de la scène du viol car ce travail s'attache davantage au pathos. C'est ainsi que l'obscène est pris en compte non pas dans sa fonction de ravissement ou de captation du thérapeute mais par ses effets d'hors scène à laquelle contribue l'obscénité surtout que l'étymologie d'obscène est *obsenus* c'est-à-dire le péché. Le travail clinique face à la violence sexuelle consiste donc à restituer l'obscénité à la scène criminelle et au criminel pour y soustraire la patiente.

Si en situation de violence sexuelle l'enquête policière suit une logique qui accorde la crédibilité aux preuves, le vécu psychologique de la victime est tout autre car peut s'inscrire dans un processus de survictimisation jusqu'à hystérisation de la scène. Aussi, la victime peut éluder ou transformer en majorant comme en minimisant la réalité des faits. C'est ainsi qu'elle peut adhérer aux suggestions conscientes ou inconscientes de l'officier de police judiciaire, de l'expert, du juge comme du clinicien. Dans ces circonstances, l'induction psychique est parfois flagrante voire troublante avec une patiente qui peut réciter par cœur certaines phrases d'un ouvrage traitant des pathologies issues de viol. Aussi, des vécus subjectifs peuvent invalider des preuves concrètes comme une jeune femme qui accable avec conviction persuasive son ancien petit ami. Pour Bessoles (2011), l'interface du sensible et du sens accorde donc à la subjectivité traumatique une importance dans l'évaluation du traumatisme comme à ses remaniements thérapeutiques.

Le traumatisme lié à la violence sexuelle est fondamentalement un traumatisme des affects. Son enjeu consiste à maintenir une homéostasie d'une survie précaire car, éprouver une quelconque émotion met la victime en danger. Faire la morte est la ligne de conduite au-delà de laquelle la femme violée se retrouve en danger. Promouvoir les affects consiste à les solliciter dans la normalisation de leur ressenti et leur expression. Mais, normaliser l'expression d'une terreur panique accorde une dimension humaine de la vie des affects. L'empathie n'étant pas une équivalence contre transférentielle, elle consiste ici à témoigner, non pas d'une neutralité, mais d'une communauté de bienveillante attention à ce qui fait mal. Normaliser ne serait donc pas synonyme d'une bonne ou mauvaise expression de l'affect en le réduisant à une expression socialisée non dérangeante, c'est accorder à la brutalité de son expression sa brutalité traumatique de larmes, de choc, de douleur, etc.

Dans la clinique du trauma sexuel, la vigilance du praticien porte davantage sur les effets autodestructeurs et la patiente comme le thérapeute peuvent à certains moments du processus thérapeutique devenir bouc émissaire de la destructivité. Dans ce sens, faire mal à l'autre ou à soi objectalise une douleur diffuse insupportable, ce qui est la fonction émissaire. S'en prendre donc à un innocent ou un anonyme pour focaliser ou cristalliser le drame vécu est une voie de dérivation commune du déplacement psychique. Il s'agit là d'un aspect qui est bien connu des services pédiatriques. L'enfant abusé s'en prend à quelqu'un tant l'insupportable a besoin de support pour extérioriser le mal subi. Personne-symptôme, l'instruction d'un objet canalise la destructivité dont la victime est accablée. Le risque interprétatif ici s'origine dans l'instruction par projection de l'intolérable en soi.

Potentiellement à la limite du risque paranoïaque, le clinicien en tant que support promotionnel de l'affect subit le retour selon les logiques projectives de la formation de symptômes externalisés.

Le colmatage des enveloppes psychiques déchirées demeure face à la violence sexuelle, la condition *sine qua non* de toute méthodologie thérapeutique en clinique traumatique. En effet, la restauration concerne les signifiants formels et leur sensorialité de pliage, de courbure, d'inclusion. Très souvent, le praticien verbalise à la patiente : Que ressentez-vous ? Et non, dites-moi ; qui sollicite les plus rudimentaires expressions du vécu du corps. Les éprouvés gélifiés dans la sidération psychique ne peuvent se vivre au sens du ressenti le plus basique. Même le bruit de la respiration devient synonyme de menace. Dès lors, accorder à la vie du corps une parole, y compris dans le borborygme des viscères en hypoglycémie ou une difficulté de déglutition pacifie le colmatage des enveloppes psychiques internes comme la pression sanguine manifestée par des rougeurs, la colère retenue par la blancheur de la peau, la tension du dos entraînant des lombalgies ou des cervicalgies, etc. ce travail vise nettement une réhabilitation et une réappropriation somatopsychique de l'identité propre de la victime.

2.2.8. Quête de reconnaissance

Il existe un rapport fondamental qui lie la conscience de soi à la reconnaissance d'autrui. Ce rapport est sous-tendu par le fait que chacun recherche chez les autres l'approbation et la confirmation de ce qu'il est ou souhaite être ; mais, plus essentiellement, parce que le sujet n'accède à la conscience de son identité que dans un rapport à autrui où il dépend intrinsèquement de l'autre pour sa définition. L'autre est à la fois un modèle et un miroir. Un modèle, car la perspective génétique l'a montré. L'identification à autrui et non l'inverse tel que le souligne Tap (1988). Elle est aussi un miroir dans la mesure où, c'est dans le regard à autrui que l'on peut saisir un reflet de son identité. Le regard est la forme la plus élémentaire de la reconnaissance. Marc (2005) évoque le concept du dépassement de la position égocentrique.

Le regard spontané suppose que autrui apparaît toujours marqué par l'égoïsme (l'autre est conçu comme un *alter ego*, semblable au sujet, ou comme irréductiblement différent, n'ayant avec lui rien en commun) ; c'est parce qu'autrui « résiste » à cette exclusion que le sujet est amené à modifier sa représentation et peut accéder à une certaine réciprocité de perspective (qui lui permet de « se mettre à la place de l'autre », de comprendre

ses comportements et attitudes de manière moins projective) ; mais cette démarche ne se fait pas sans conflits, tension et agressivité ; elle implique aussi la confrontation et le dialogue où les interlocuteurs acceptent de partager leurs perceptions, leurs représentations et leurs réactions affectives mutuelles. Elle suppose l'abaissement de leurs dépenses, l'ouverture à ce que les autres peuvent leur communiquer et le risque d'une remise en cause. C'est dans le même sens que Marc (2005) affirme que l'engagement dans une communication avec autrui est, certes, très souvent, l'expression d'une recherche de reconnaissance, mais aussi la condition pour que cette recherche évolue et aboutisse. La communication présuppose aussi une définition, au moins implicite, de l'identité des interlocuteurs qui va s'actualiser dans la relation. Nouer une relation, c'est en effet instaurer un rapport où le fait d'occuper une certaine place assigne à l'autre une place correspondante. Selon Marc et Picard (2000), la notion de place désigne ici l'identité situationnelle présente et opérante dans la relation.

Comme le précise Flahaut (1978), chacun accède à son identité à partir et à l'intérieur d'un système de places qui le dépasse ; ce concept implique qu'il n'est pas de parole qui ne soit émise d'une place et convoque l'interlocuteur à une place corrélatrice ; soit que cette parole présuppose seulement que le rapport de place est en vigueur, soit que le locuteur en attente de la reconnaissance de sa place propre ou oblige son interlocuteur à s'inscrire dans le rapport. Le rapport de places peut être prédéterminé par les statuts et rôles des interlocuteurs ; mais il l'est aussi, à l'intérieur même de la relation, par la position subjective qu'adopte agresseur/victime, dominant/dominé, séducteur/séduit ; dans une situation très ouverte comme celle du groupe d'évolution où rôles et statuts sont flous, le rapport subjectif tend à devenir déterminant. D'après Codol (1980), la quête d'une reconnaissance sociale de l'identité personnelle oblige sans cesse les individus à présenter d'eux-mêmes à autrui un double visage. S'affirmant similaires, mais se considérant différents, ils essaient de montrer tout à la fois qu'ils sont l'un et l'autre, s'exerçant sans répit à une gymnastique sociale où, pour marquer ses distances, l'approche et l'éloignement sont tour à tour à la fois les figures imposées.

2.2.9. Expression de soi

Alder (1992) a souligné l'importance de l'amour de soi et des complexes d'infériorité que le psychisme cherche à compenser imaginativement dans les troubles de la personnalité. Aussi, a-t-il affirmé que la psychonévrose, qui est un produit de l'amour propre, de l'ambition et de la vanité, sert en dernière analyse à préserver le sujet d'un contact rude avec la vie et ses

exigences, avec la réalité. Il propose la notion de « défaut fondamental » pour désigner l'existence d'une faille narcissique dans la construction de soi. Celle-ci est due pour lui à un écart traumatisant entre les besoins, l'affection et l'attention dont il a bénéficié. L'analyse des adultes qui manifestent des attitudes de toute-puissance révèle invariablement que cette toute-puissance est une tentative de défense désespérée contre un sentiment croissant d'impuissance (Balint, 1971). Winnicott (1978) reprend et développe cette perspective avec, notamment, la notion de « faux *self* ». La construction d'un sentiment plein et stable d'identité (le « vrai *self* ») devient pour lui l'un des critères fondamentaux de l'équilibre et de la santé. Cette orientation amène à dégager de nouvelles entités pathologiques relevant de troubles de l'identité et qui sont désignés surtout par les notions de « personnalités narcissiques » et de « patients limites ».

Leur position fondamentale (au-delà des nuances qui les distinguent) est que la construction du soi, de l'identité subjective, constitue un processus et une problématique spécifiques dans lesquels le destin du narcissisme joue un rôle prépondérant. Cette construction commence dès les premiers stades du développement psychique. Chez les patients narcissiques et limites, la construction du soi a subi un traumatisme en raison des lacunes des soins parentaux, lacunes contre lesquelles le sujet s'est défendu en s'accrochant à « un soi grandiose » marqué par une toute-puissance imaginaire. Par la suite, l'enfant reste étroitement tributaire, dans sa conscience de soi, de l'admiration qu'on lui porte, et tout retrait d'attention ou d'amour est ressenti comme une menace angoissante pour son sentiment d'existence et son estime de soi. D'après Marc (2005), l'expression et la communication en situation de dynamique de groupe revêtent des caractéristiques spécifiques. L'absence de but, de tâche ou d'intérêts extérieurs au groupe fait qu'au départ aucun thème de discussion ne se propose, autre que la situation elle-même.

Aussi la communication tend-t-elle à se centrer moins sur la transmission d'informations, sur l'élaboration d'un thème ou sur une parole narrative, que sur l'expression de soi et la dimension relationnelle des échanges. Mais elle se heurte là à un paradoxe d'après l'auteur : l'expression de soi et de ses sentiments à l'égard d'autrui est ressentie comme relevant d'un discours intimiste alors que la situation, en raison du nombre des participants et du faible degré d'interconnaissance, se présente comme une situation sociale. Comment tenir alors une parole personnelle et intime dans un contexte public où la multiplicité des auditeurs semble exclure la connivence, la confiance et la confiance réservées habituellement aux relations interpersonnelles. Un autre paradoxe réside dans l'artificialité de la situation qui

contraste avec la règle de la libre expression appelant une parole spontanée et authentique. Pour l'auteur, ce sont pourtant ces paradoxes, jamais dépassés, qui font la valeur formative et mutative de cette expérience. Car ils conduisent à mettre en question la fonction et le poids de la parole et du silence, la nature de la communication, l'implication du sujet dans son discours, le rôle de l'expression de l'échange dans la communication de son identité ; ils réactivent les conflits qui sont plus ou moins au cœur de toute parole : entre l'expression de soi et la censure, entre le dévoilement et le masquage, entre le rapprochement et la mise à distance.

2.2.10. Stratégies identitaires

Pour Edmond marc 2005, L'évolution dans un groupe constitue une expérience riche pour la prise de conscience en soi et la maturation personnelle des survivantes de violence sexuelle. Elle induit une sorte de remise en question et de déstructuration passagère du sentiment d'identité. Ce qui permet aux femmes victimes de violences sexuelles de verbaliser et de comprendre les processus et stratégies par lesquels en interactions avec l'Autres elles réagissent. Par la même occasion, rétablissent la consistance identitaire perdue. Le jeu de l'expérience groupale, représentent la façon dont les femmes victimes de violence sexuelle réagissent individuellement et collectivement, en vue de protéger ou de rétablir un sentiment d'identité positif et stable. Il s'agit d'une dynamique par laquelle le sujet tend plus ou moins consciemment à atteindre un but subjectif, à travers un ensemble structuré d'attitudes et de conduites que l'on désigne de « stratégie identitaire ». Celles-ci font référence à

Une ligne d'action évolutive et dynamique faite d'impulsions, de mécanismes de défense et de conduites conscientes à travers laquelle le sujet cherche à se faire reconnaître par autrui, à trouver sa place dans le groupe, à construire une image positive de lui-même et à affirmer son individualité. (Edmond marc 2005, p.99).

L'on comprend tout simplement que cette expérience groupale permet d'observer de manière spécifique chez la survivante des interactions en lien avec la perception que celle-ci a d'elle-même et d'autrui, de son image de soi et des comportements intrusifs. Il est question d'un processus d'élaboration et d'évacuation de frustrations, de désirs et de conflits internes, vers l'extérieur tout en se servant de l'Autre. Ce qui permet d'éviter et contrôler les angoisses

internes, la culpabilité inconsciente et par ce cheminement retrouver son soi. Une telle stratégie invite à mieux appréhender les modalités psychopathologiques mis en exergues par une femme victime au lendemain d'une violence sexuelle.

2.2.11. Pathologie du soi

Le Soi dans le champ de la psychologie et de la psychopathologie vient rendre compte d'un certains nombres d'aspect qui jusqu'ici difficile d'accès par les nomenclatures classiques.

Sa référence fait signe de la construction de l'identité personnelle et des troubles sous-jacents. La prise en charge de nouvelles formes de pathologies, qui relèvent davantage des perturbations dans la conscience de soi. Ces perturbations majeures relèvent du champ de la psychose : dépersonnalisation, identités multiples, mégalomanie, distorsions dans la perception du corps. Mais aussi elles ne sont pas absentes dans les névroses et surtout dans les états limites. Cependant à côté de ces troubles de développement pulsionnelle, d'autres semblent liés au narcissisme et à la formation de l'image de soi. C'est ce que rapportent les travaux de Balint (1970) lorsqu'il parle de « défaut fondamental » chez le sujet. L'auteur désigne par-là l'existence d'une faille narcissique dans la construction du soi suite à un écart traumatisant entre les besoins du nourrisson et les soins d'attentions et d'affections dont il a bénéficié. « *L'analyse des adultes ou d'ailleurs des enfants qui manifestent des attitudes de toute-puissance révèle invariablement que cette toute-puissance est une tentative de défense désespérée contre un sentiment croissant d'impuissance* ». Ce qui sera plus tard repris par Winnicott 1978 en terme de « *faux et vrai self* » comme critère fondamentale dans l'équilibre du sujet.

L'analyse de ces auteurs permet de comprendre que les pathologies du Soi ne sont pas seulement la résultante des représentations que le sujet a de lui-même, de son corps, des processus cognitifs conscient tels qu'envisageait (Jacobson, 1964 ; Fourcade, 1997). Elles sont aussi le résultat de mouvements affectifs et notamment d'investissements pulsionnels. (Aulagnier, 1975 ; Balint, 1970 ; Winnicott, 1978). Cette nouvelle orientation invite également à envisager de nouvelles entités pathologiques qui relèvent des troubles du soi et qui sont désignées par les notions de « *personnalités narcissiques* » ou de « *patients limites* ». Elles donnent lieu à des formes d'élaborations théoriques spécifiques et à des pratiques thérapeutiques originales. Les travaux de Kohut (1971) donnent un aperçu dans ce domaine lorsqu'il parle de Self Psychology.

Pour Kohut (1971), la construction du soi, de l'identité subjective, constitue un processus et une problématique spécifiques dans lesquels le destin du narcissisme joue un rôle prépondérant. Cette construction commence dès les premiers stades du développement psychique du sujet. En pratique thérapeutique, en ce qui concerne les patientes victimes de violences sexuelles, il est évident de constater que la construction du soi chez celles-ci a subi un traumatisme en raison des lacunes des soins environnementaux. Lacunes contre lesquelles la patiente se défend en s'accrochant à un soi grandiose, marqué par une toute-puissance imaginaire. A la suite, ce processus reste tributaire dans sa conscience de soi à tels point que tout retrait d'attention ou d'amour, tout accord excessif de sentiment ou t'affection est ressenti comme une menace angoissante pour son sentiment d'existence voire son estime de soi. Elle est animée d'une sorte d'ambivalence sans justificatif manifeste.

L'on peut comprendre que le destin du narcissisme joue un rôle prépondérant dans la construction du soi. Il est en revanche au cours des troubles du sujet entendu ici comme pathologie du Soi. Toutefois les apports divergents des auteurs sur l'étiopathogénies de ces troubles concourent à penser que, face à l'effraction psychique d'un élément traumatique après une situation de viol, le harcèlement sexuel... plusieurs facteurs peuvent être conjugués dans un processus de reconstruction du soi du sujet.

2.2.12. Facteurs psychiques de la reconstruction de soi

Plusieurs facteurs psychiques entrent en jeu dans un processus de reconstruction du soi chez un sujet victime de violence sexuelle. Cependant dans le cadre de ce travail de recherche, l'on s'est attardés aux facteurs qui permettent au sujet de faire face à l'adversités, ou de pouvoir se réaménager après une effraction psychique. Ces facteurs modifient et améliorent la réponse du sujet face à une menace, à une agression comme c'est le cas chez les femmes victimes de violence sexuelle. C'est ainsi que les premiers travaux sur les enfants victimes de divers traumatismes, tel le divorce des parents, la pauvreté et la guerre, ont permis d'identifier certains facteurs dont : les aptitudes intelligentes du sujet, une bonne estime de soi, une image corporelle stable, les bonnes capacités de communication et une maturité précoce (Fergusson & Lynskey, 1996). Cependant l'ensemble de ces facteurs n'ont pas tous été étudiés de manière exhaustive auprès des femmes victimes de violence sexuelle. En fait d'autres facteurs semblent jouer un rôle substantiel dans le rétablissement des victimes de violences sexuelles qu'on peut regrouper sous le vocable des stratégies cognitives.

Pour Jonhson, et Kenkel (1991) ; les violences sexuelles peuvent être conceptualisées comme un événement de vie menaçant car elles se présentent sous la forme d'un stress majeur qui conduit à une série de changements ou à d'autres événements traumatisants. La victime n'a pas de réponse adaptative apprise pour y faire face. Par contre, les victimes peuvent utiliser différentes stratégies cognitives qui constituent d'importants modulateurs des conséquences suite à des événements traumatiques. Ces auteurs vont retenir un ensemble de facteurs psychique parmi lesquels : l'évitement, la recherche du soutien et la révélation, la restructuration cognitive et l'expression des émotions.

L'évitement est un facteur psychique qui vise à minimiser l'impact émotionnel suite après un viol, ou encore un harcèlement. Il permet la reconstruction du sujet tout en lui protégeant contre d'autres possibles envahisseurs émotionnels encore moins d'être dysfonctionnel. Les victimes font des efforts conscients pour éviter de penser ou pour nier ce qu'elles ont vécu. Cependant les auteurs indiquent que ces facteurs dans certains cas de figures peuvent augmenter le risque de symptômes cliniques. Ils vont d'avantage reconnaître ou encourager la reconnaissance consciente de leur vécu. Les femmes moins bien adaptées déclarent avoir été capables d'oublier l'événement, mais sont incapables d'échapper aux souvenirs de l'abus sexuel subit. À côté de l'évitement s'ajoute la recherche du soutien et la révélation. Pour Magali 2000 les femmes présentant un tempérament facile sont habiles à identifier une figure sociale compétente pour prendre soin d'elles. Elles possèdent des habilités sociales caractéristique de gentillesse et de dynamisme. Cette habilité permet de se libérer de la honte, de la culpabilité et reconstruire leur soi.

Un autre facteur d'après Magali 2000 est la restructuration cognitive. Celle-ci permet à la victime de changer sa compréhension de l'événement traumatisant et d'en redéfinir les conséquences. La femme victime de violence sexuelle peut ainsi minimiser l'acte subit et de façon à maintenir ses croyances. En effet lors de la survenue de l'événement traumatique, ce facteur peut devenir un processus interactif complexe qui permet à la survivante de violence sexuelle d'avoir progressivement accès à ses souvenirs, dans la même occasion d'augmenter sa conscience sur le sens que prend cet événement dans sa vie. La restructuration cognitive peut prendre plusieurs formes : minimiser l'abus sexuel, mettre l'accent sur les aspects positifs de la vie du sujet, et en fin redonner un sens à son soi. On comprend que ce facteur psychique prend plusieurs formes, et permet au sujet de reconsidérer l'acte d'abus sexuelle comme moyen de croissance de soi : celles-ci deviennent de plus en plus prudentes dans leurs

relations amicales, elles adoptent plus de comportements auto-protecteurs et deviennent capables d'introspection. Un dernier facteur est l'expression des émotions négatives.

2.3. Violence sexuelle et dynamique du soi

La violence sexuelle constitue une grave atteinte à la conservation de soi, c'est-à-dire au corps comme structure symbolique de significations et de valeurs (Sullivan, Landau et Kay, 2012). Elle renforce la croyance que les bonnes et les mauvaises choses arrivent respectivement aux bonnes et mauvaises personnes (Lerner, 1987, 1998 ; Nadeau, Golding et Rochon, 2012). C'est un événement qui affecte ses victimes en altérant les représentations objectives et subjectives reliées à leur corps. En agissant sur « les images cartographiques du corps » (Damasio, 2010), la violence sexuelle impacte l'identité corporelle des victimes féminines. Certains sentiments négatifs, comme la honte, la peur d'être regardée, la saleté, le dégoût ou l'aversion, la souillure (Douglas, 2002), etc., générés par la situation de violence sexuelle sont associés à l'image du corps de la victime. Lors du déroulement d'une violence sexuelle, le corps de la femme appartient au violeur. Dissocié de la victime, il devient une chose profanée (Nahoum-Grappe, 2002), désacralisée et, par transsubstantiation, un aliment succulent sous la dent du criminel sexuel. Toutes les règles régissant le rapport des femmes à leurs propres corps sont alors méprisées. Lorsqu'il franchit le seuil corporel d'une femme, en s'introduisant sauvagement dans son corps intime et intérieur, le violeur provoque chez elle une entropie corporelle. Il lui dénie tous les droits, dont celui de l'intégrité physique et morale. Avant l'abus sexuel, le corps de la future victime était l'objet d'un fantasme de pénétration et de destruction.

Selon Damus (2020) le pénis est une arme vulnérable, qui peut causer des blessures intra et extra-vaginales. Il permet au violeur de « couper », « manger », « écraser », « déplumer », « saccager », « détripper », « tuer », etc., une femme qui est alors réduite à son vagin. Si l'abus sexuel est le lieu d'une constellation de souffrances pour la victime, il offre à l'agresseur l'occasion d'exploiter son imagination criminelle et sa liberté absolue. Certaines victimes sont torturées ou détruites littéralement par leurs violeurs. Les séquelles de la violence sur le corps sujet et le corps cénesthésique des victimes sont bien réels. En effet, certaines d'entre elles ressentent même après plusieurs décennies un dysfonctionnement incompréhensible dans leur corps, qui peut se manifester sous la forme d'une sensation de douleur intra vaginale de façon inattendue ou lorsque la scène se rejoue mentalement. Elles souffrent de ne pas être comme les femmes dites normales (crise de l'identité supernormale) ; la croyance que le territoire corporel est irrécupérable ou conquis à jamais.

2.3.1. Violence sexuelle et travail d'élaboration du soi

Les actes de violence sexuelle relèvent d'un anéantissement total de l'identité propre de la victime. Par les coups, les humiliations, les pantomimes d'exécution, l'annihilation de la femme victime de violence sexuelle se parachève et la jouissance du criminel se niche dans les effets de la violence ressentie par la victime. En effet, le crime sexuel n'est pas une fin mais il est un moyen pour la destruction de l'Autre, à des fins d'assujettissement et d'esclavage. Avec la chosification, l'objectif dans l'agression sexuelle serait de déshumaniser la victime afin de mieux asseoir son emprise. Par cette pratique, la barbarie rend le corps humain méconnaissable et fige l'horreur absolue au corps propre de la victime et surtout à sa psyché. Le génocide suit la même démarche quand il tranche à coup de machette les membres ou les têtes.

2.3.2. Corps victime de sexuelle dans son rapport à l'autre : su corps au code

Perpétré par les hommes comme par les femmes contre les femmes, les hommes et les enfants, la violence sexuelle incarne l'hérésie du sexuel. Elle souille la nature sacrée du sexuel. Car, pour Bessoles (2011), le sexe n'est pas qu'un lieu anatomique faisant la différence des genres masculins et féminins mais promeut la différence sexuelle comme promesse de la complémentarité tel un piano et un violon en musicalité pour générer des accords symphoniques. La violence sexuelle apparaît donc cacophonique et ses effets sont par conséquent dysharmoniques.

Par l'emprise de la violence sexuelle, la haine de l'Autre et le mépris de soi assignent à l'insupportable d'être désirant et une quête désirante. La violence sexuelle est profanatrice des figures du sacré de la rencontre homme / femme, de l'esthétique de l'amour ou de la musicalité des corps habités par le désir. En dehors de son contexte culturel, une hérésie constitue une opinion ou une doctrine en contradiction totale avec les opinions admises. En réalité, la violence sexuelle est une hérésie de l'humain indépendamment du sexe de la victime comme du ou de la criminelle. La doctrine de la violence sexuelle est contre éthique et réduit le sexe à l'orifice, le sujet à l'objet, la relation à l'emprise, le plaisir au soulagement et les formes du lien social à l'utilisation. Une hérésie fondamentale réside dans les effets contre historiques.

La temporalité sexuelle assigne une temporalité à la durée sans origine ni fin. En souillant le féminin, le violeur rate toute originisation qu'il ne cesse de questionner. Ce qui plaque le laid à l'endroit du beau. Ce qui donne à penser avec Bessoles (2010) que le criminel

sexuel chante faux, il est un cancre ; pas celui du poulbot ou du titi parisien mais celui de la violence fondamentale de Bergeret. Il salit toute esquisse au fusain ou à la sanguine. Il brouille et barbouille. En réhabilitant la pacification langagière, la fonction thérapeutique réinstaura une confiance dans le symbolique. Une confiance n'est pas sans heurts et est systématiquement testée par la victime de façon extrêmement violente.

Dans la clinique du trauma sexuel, Bessoles (2011) pense que la désexualisation du clinicien n'est pas du registre de la castration. Si la victime évite l'idée du fantasme sexuel pour circonscrire un pur réel fait d'effractions sexuelles, le reste diurne du thérapeute fonctionne à la fois comme un rempart contre la réalisation réelle et comme un précurseur de la réalisation fantasmatique. En effet, une scène sexuelle effractée contamine toutes les autres scènes sexuelles y compris les scènes fantasmatiques et le reste diurne se trouve par conséquent bloqué. Ainsi, il se présente exclusivement dans une réassurance de non sexualité la garantie d'une effraction avec le préalable de déssexualisation qui suppose la restauration du contrat narcissique. L'asexualité du praticien fonctionne ici comme une garantie de non criminalité sexuelle. Car, en déssexualisant le clinicien, cela évite la sexualité de ce dernier qui serait synonyme de victimisation.

Avec la violence sexuelle, la suppression de l'objet sexe élimine la sexualisation comme source de danger et de plaisir. Ce qui éradique le mal à la racine pour ne pas conflictualiser la dynamique du désir. Dès lors, l'objectif thérapeutique consiste à réinstaurer une relation sexuée, désirante mais non dangereuse dans les espaces du réel, du symbolique et de l'imaginaire. Ce qui fait dire à Bessoles (2011) que « *la promotion du reste diurne opère comme redynamisation des logiques individuelles du désir* ». Le préalable du travail clinique porte donc sur la restauration de la pudeur et dévoile la dynamique du désir dans l'imaginaire et le symbolique et sa non-réalisation dans le réel. Ouvrir la dimension du réalisable et de l'interdit dans la dynamique traumatique de la violence sexuelle permet d'introduire l'ambivalence des relations entre les sexes sans assigner l'autre à son propre assujettissement. L'ambivalence réinscrit ainsi le travail de séduction, de réciprocité de désirs, de plaisir partagé, etc. La pacification observée ici favorise le travail de discernement des facteurs de risque et de mise en danger sans ignorer pour soi-même sa propre prise de risque.

Ces travaux portant sur les facteurs psychiques mobilisés par un sujet à l'issue d'un événement traumatique indiquent clairement que la reconstruction du soi est possible à partir de : l'évitement, l'aspect positif de l'abus sexuel subi, la restructuration cognitive et

l'expression des émotions. Toutefois il faut relever que ces facteurs psychiques ne sont pas des résultantes programmées d'une quelconque thérapie, mais tout simplement des processus spontanés mobilisés par les survivantes de violences sexuelles. Ce qui concourt d'une manière inconsciente à redéfinir les processus psychiques du soi endommagé, morceler, l'ors de l'effraction psychique de l'événement traumatique.

2.5. Cadre théorique de référence

2.5.1. Modèle des dynamiques traumagéniques

Le modèle de Finkelhor et Browne (1985) permet de visualiser les effets des violences sexuelles chez la femme victime via quatre dynamiques traumagéniques qui altèrent ses représentations cognitives et émotionnelles du monde en plus d'entraver la compréhension de son concept de soi et ses habiletés affectives : la sexualisation traumagénique, la trahison, l'impuissance et la stigmatisation. La sexualisation traumatique traite de la compromission par le vécu traumatique des violences sexuelles de la sexualité de la victime sur les plans pulsionnel et interpersonnel. La trahison aborde la dynamique via laquelle la victime apprend qu'une personne dont elle était dépendante ou face à laquelle elle était vulnérable lui a causé du tort, notamment en abusant de sa confiance. Cette dynamique se renforce par les réactions des membres de la famille. Par exemple, une victime qui n'est pas cru, qui est blâmée ou exclu ressentira davantage un sentiment de trahison que celle qui est soutenue.

L'impuissance renvoie à la transgression permanente que subissent les désirs et la volonté de la victime. Ce processus est exacerbé lorsque la coercition ou la manipulation sont utilisées contre la victime et que ses tentatives de faire face échouent. La stigmatisation réfère aux connotations négatives liées à l'abus subi, telles que la honte, la culpabilité, une faible estime de soi, qui sont communiquées à la victime par son entourage et que celle-ci intériorise ensuite dans son concept de soi. Cette quatrième dynamique s'observe à différents degrés. Par exemple, l'impression de devoir garder le secret ou être sévèrement humilié suite aux violences sexuelles risque de renforcer le sens d'être différent.

2.5.2. Modèle du trauma

Selon le modèle du trauma de Briere (1996), les mauvais traitements qu'un individu peut subir au cours de sa vie y compris les violences sexuelles ont la possibilité d'interrompre le développement usuel de certaines capacités chez la victime. D'une part, les violences sexuelles tendent à perturber les dynamiques de lien entre le sujet victime et son entourage

immédiat. D'autre part, elles produisent typiquement une détresse profonde qui justifie l'utilisation de certaines stratégies d'évitement. En retour, cet état interne, lourdement endommagé, rend l'individu à risque d'être facilement submergé par des affects qui pourraient ressembler à ceux vécus lors du trauma. Cette détresse pourrait générer l'utilisation de stratégies inadaptées et ultimement, empêcher la reconstruction du soi chez la victime.

Au plan de la reconstruction du soi, le contexte traumatique des violences sexuelles détourne l'attention de la victime selon cette approche de son état interne et la dirige vers l'environnement extérieur, où la présence de danger est constamment évaluée. Ainsi, les entraves au développement d'un soi solide, surtout chez des individus exposés au trauma sexuel de façon chronique, peuvent mener à un manque de normes et de valeurs internalisées, laissant les victimes vulnérables aux normes externes et aux jugements d'autrui. L'expérience de violences sexuelles, surtout quand elle est répétée, peut conduire à des perturbations dans la sphère relationnelle. Spécifiquement, une telle expérience peut occasionner des attentes et des perceptions négatives chroniques sur la possibilité de se sentir en sécurité, la confiance, l'estime et l'intimité (Pearlman & Saakvitne, 1995). Autrement dit, l'exposition à un stress trop intense (les violences sexuelles le cas échéant) et le débordement des ressources disponibles de l'individu au moment du trauma risquent de conduire à des séquelles négatives ultérieures dans le processus de reconstruction du soi chez la victime (Briere, 2002).

2.5.3. Synthèse et axes de recherche

Dans le cadre du présent mémoire, toutes les dynamiques traumagéniques : la sexualisation traumatique ; la stigmatisation ; la trahison et l'impuissance servent de lignes directrices pour comprendre la participation du vécu traumatique des violences dans le processus de reconstruction du soi chez la femme victime de violences sexuelles particulièrement. Ces dynamiques permettent d'explorer comment le vécu traumatique des violences sexuelles se répercute dans le développement des capacités du soi. Ainsi, il serait possible de croire que suite à une expérience de violences sexuelles, la dynamique de la sexualisation conduirait la victime à être confrontée à une confusion et des incompréhensions liées à son concept de soi en contexte sexuel, celles-ci étant potentiellement susceptibles d'impliquer le sens identitaire. Pour sa part, la stigmatisation générerait une faible estime de soi chez la victime de violences sexuelles, l'impression d'être différente, abîmée ou souillée, qui s'ajouteraient au sens de l'identité, déjà brimé par le contexte dommageable dans lequel la sexualisation traumatique est exécutée. L'impuissance enfin crée à la fois un désenchantement

des relations interpersonnelles, des angoisses d'abandon et un besoin intense de sécurité, et de retrouver une confiance en autrui.

Le modèle du trauma a permis d'envisager les effets des violences sexuelles à travers le développement des trois dimensions des capacités du soi : l'identité, la régulation émotionnelle et la connexion aux autres. Ces facteurs participent à la reconstruction du soi chez la victime de violences sexuelles. Au niveau du sens identitaire, les violences sexuelles déforment la perception qu'a l'individu de lui-même. En effet, la situation de violences sexuelles peut instaurer un conditionnement de manque de ressources de vulnérabilité dans son milieu (Jehu, 1989). Ces cognitions perdurent dans le concept de soi à l'âge adulte et risquent de perturber le fonctionnement de l'individu jusqu'à la sphère du soi. Quant à la régulation émotionnelle, les stratégies défensives d'évitement qui relèvent de la dissociation peuvent avoir des effets délétères considérables sur l'ajustement du soi des victimes de violences sexuelles (Briere, 1996).

En somme cette partie de la recherche a offert la possibilité de faire un inventaire loin d'être exhaustif mais nécessaire pour une compréhension ciblée et surtout adaptée au champ de la psychopathologie et clinique de la problématique de la violence sexuelle. Les aspects du vécu de la violence sexuelle ont été investigués à partir du modèle de la dynamique traumagénique. Ce modèle rend compte du vécu de la violence sexuelle à travers la sexualisation traumagénique, le sentiment d'impuissance et le sentiment de stigmatisation qui à leur tour ont des expressions cliniques variées pouvant aller de la perte du sentiment d'exister à l'incapacité de refaire confiance en passant par des réactions émotionnelles inadaptées. Les éléments de la construction du soi que ce chapitre a également permis de mettre en exergue ont ouvert un champ fructueux à la clinique de reconstruction identitaire chez des victimes de violence sexuelle après coup. Les modalités psychiques de cette reconstruction mettent en évidence le sens de l'identité, la capacité à élaborer ses émotions et les habilités à établir des connexions avec les autres. Cette opérationnalisation a donné ainsi matériel à l'élaboration de la méthodologie.

**DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET
OPÉRATOIRE**

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'ETUDE

Les chapitres précédents ont permis de construire l'objet de recherche. Pour ce qui est du présent chapitre, l'objectif est de bâtir un cadre méthodologique dans lequel, la réalisation de l'étude sera effective. Celui-ci nécessite une description précise qui s'organise ici autour de quatre principaux points pour la réalisation d'une recherche scientifique. Il s'agit des rappels de la question, de l'objectif, et de l'hypothèse de recherche ; de la population de l'étude et enfin des instruments de recueil et d'analyse des données.

3.1. Rappel des questions et des objectifs de l'étude

L'analyse théorique de la présente recherche a montré que la reconstruction du soi chez la victime de violence sexuelle est fonction du vécu de la violence. L'opérationnalisation de ce vécu a permis d'avoir des éléments de formulations des questions, des hypothèses et des objectifs de recherche auxquels cette partie du travail rend compte.

3.1.1. Rappel des questions de recherche

Les violences sexuelles sont un phénomène d'actualité et bien que l'on relève une documentation scientifique solide sur les liens entre une expérience d'agression sexuelle et l'apparition des symptômes psychologiques et relationnels. Mais, certains aspects demeurent peu étudiés. En effet, peu d'études visent une meilleure compréhension des mécanismes susceptibles d'expliquer les effets des violences sexuelles sur le fonctionnement adulte des survivantes. Parmi les opportunités de cadres théoriques disponibles, la construction du soi dont les modalités regroupent des compétences dans les domaines des relations interpersonnelles, de la régulation émotionnelle et du sens identitaire s'avèrent être des éléments potentiellement clés dans l'explication des difficultés rapportées par les survivantes des violences sexuelles. Cette construction est médiatisée par le vécu expérientiel de la violence dont les déclinaisons théoriques permettent de parler d'une sexualisation traumagénique, de la trahison, de l'impuissance et de la stigmatisation.

Deux approches se complètent dans ce travail. L'une (modèle des dynamiques traumagéniques) se place dans la compréhension du vécu de la violence chez la femme victime qui s'avère être un vécu traumatique. Ici, le vécu de la victime passe par son rapport aux processus sexuels ; la gestion du sentiment d'impuissance, la gestion du sentiment de trahison et la gestion de la stigmatisation générée par la situation de l'abus sexuelle. Ces dynamiques permettent d'explorer comment le vécu traumatique des violences sexuelles se répercute dans le processus de reconstruction du soi. L'on peut alors croire que suite à une expérience de violences sexuelles, la dynamique de la sexualisation conduit la victime à être

confrontée à une confusion et des incompréhensions liées à son concept de soi face à la violence sexuelle, celles-ci étant potentiellement susceptibles d'impliquer le sens identitaire. La stigmatisation générerait une faible estime de soi chez la victime de violences sexuelles, l'impression d'être différente, abîmée ou souillée, qui s'ajouteraient au sens de l'identité, déjà brimé par le contexte dommageable dans lequel la sexualisation traumatique est exécutée. L'impuissance enfin crée à la fois un désenchantement des relations interpersonnelles, des angoisses d'abandon et un besoin intense de sécurité, et de retrouver une confiance en autrui.

Le deuxième modèle (modèle du trauma) est impliqué dans la compréhension des capacités du soi. Au cœur de la préoccupation de cette approche, se trouve la question des relations interpersonnelle après l'événement de violence sexuelle, de la régulation émotionnelle et des capacités identitaires. Cette approche traite des répercussions de la situation de violences sexuelles qui peut instaurer un conditionnement de manque de ressources de vulnérabilité dans son milieu (Jehu, 1989). La violence sexuelle se manifeste essentiellement par ces dimensions qui sont susceptibles d'offrir une manière particulière d'entrer en contact avec l'environnement immédiat et lointain de la victime. Vécu traumatique ou non, le plus important semble être les capacités du soi de la victime dans la gestion de l'après-coup de l'abus sexuel. Autrement dit il s'agit de comment la victime gère les interférences de son vécu (sexualisation traumagénique, trahison, impuissance, stigmatisation) dans son processus de restauration. D'où la question de recherche suivante : « *Quels sont les mécanismes psychiques et sociaux associés au vécu de la violence qui participent à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle ?* ». Cette question générale donne lieu à des questions spécifiques de recherche suivantes :

- « *QS1- En quoi le sens de l'identité participe-t-il à la reconstruction d'un soi chez la femme victime de violence sexuelle ?* »

- « *QS2- En quoi Comment la gestion émotionnelle participe-t-elle à la reconstruction d'un soi chez la femme victime de violence sexuelle ?* »

- « *QS3- En quoi la relation à l'autre participe-t-elle à la reconstruction d'un soi chez la femme victime de violence sexuelle ?* »

3.1.2. Rappel des objectifs de recherche

Le présent mémoire examine le rôle que le vécu de la violence sexuelle dans le processus de reconstruction d'un soi chez la femme victime de violence sexuelle, lequel est envisagé en termes des capacités du soi (relations interpersonnelles, régulation émotionnelle, sens identitaire) dans la relation entre la victime et son entourage immédiat et lointain. Il

s'agit de déterminer les modalités psychiques et sociales du vécu traumagénique de la violence qui participent à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle. De cet objectif général découlent trois objectifs spécifiques qui sont consécutifs aux hypothèses de recherche :

- Déterminer les modalités du sens identitaire issu de la sexualisation traumagénique qui participent à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle ;
- Déterminer les modalités de la régulation émotionnelle dues au sentiment d'impuissance qui participent à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle ;
- Déterminer les modalités de la relation interpersonnelle face au ressenti de stigmatisation qui participent à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle.

3.2. Rappel des hypothèses de recherche

Cette étude comporte une hypothèse générale comprise comme un énoncé dans lequel une réponse immédiate est donnée à la question générale précédemment posée. L'analyse théorique de cette recherche permet de formuler l'hypothèse générale suivante : *«Les processus identificatoires narcissiques, spécifiques aux femmes victimes de violence sexuelles ainsi que leurs investissements dans les collectifs d'appartenances (familiaux, sociaux et culturels) articulés à l'expérience subjective de la violence, participent à la dynamique de reconstruction du soi chez le sujet ».*

L'hypothèse de la recherche principale met en relation deux concepts, deux faits, deux phénomènes :

- reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle (variable dépendante : VD)
- vécu de la violence (variable indépendante : VI)

L'hypothèse générale se construit à partir d'une intrication des concepts. Il s'agit de mettre en relief ce que ceux-ci recouvrent comme signification. Dans ce sens, cette rubrique se donne pour but de présenter l'espace conceptuel de la recherche, retenant à cet effet, les aspects concrets et jugés pertinents. Ainsi, une sélection des dimensions et significations des concepts du vécu de violence et du processus de reconstruction du soi a été opérée. Il ne s'agit plus de juxtaposer les informations, mais de les intégrer dans deux cadres théoriques de

référence qui se complètent à savoir le modèle des dynamiques traumagéniques (Finkelhor et Browne, 1985) ; et le modèle du trauma (Briere, 1996) impliqués dans la compréhension de la dynamique du traumatisme chez la femme victime de violence sexuelle et de ses capacités de reconstruction du soi. Ces dimensions et significations ont constitué l'ensemble des indicateurs susceptibles de prendre la forme d'un comportement, d'une attitude (Pourtois, Desmet et Lahaye, 2006, cité par Mgbwa, 2009).

L'opérationnalisation de ces variables a permis d'obtenir des modalités, des indicateurs et des indices suivants :

- **Variables du sujet** : vécu de la violence et reconstruction du soi

Modalité 1 : sens de l'identité.

Indicateurs : l'élaboration du sentiment de vide intérieur, la réappropriation de son sentiment d'existence et la capacité à se fixer des objectifs dans le futur.

Modalité 2 : régulation émotionnelle.

Indicateurs : réaction émotionnelle adaptée aux événements stressants, comportements sexuels appropriés, une estime de soi sexuelle positive.

Modalité 3 : connexion aux autres.

Indicateurs : capacité à entretenir une relation saine, capacité à former et à maintenir des liens intimes avec d'autres adultes, capacité à refaire confiance.

L'hypothèse de recherche générale a conduit à trois hypothèses spécifiques à savoir :

HR1 : face à la sexualisation traumagénique, le sens identitaire participe à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle par l'élaboration du sentiment de vide intérieur, la réappropriation de son sentiment d'existence et la capacité à se fixer des objectifs dans le futur

HR2 : dans le sentiment d'impuissance, la régulation émotionnelle participe à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle à travers une réaction émotionnelle adaptée aux événements stressants, des comportements sexuels appropriés, une estime de soi sexuelle positive.

HR3 : la relation interpersonnelle participe à la reconstruction d'un soi chez la femme victime de violence sexuelle par le truchement de la capacité à entretenir une relation saine, la

capacité à former et à maintenir des liens intimes avec d'autres adultes, la capacité à refaire confiance.

3.3. Type de recherche

Selon Fernandez et Pedinielli (2006), il existe quatre types de recherche en psychologie clinique : la recherche en clinique qui est objectivante et quantitative, la recherche clinique qui est non-objectivante et qualitative, la recherche action en psychologie clinique et la recherche évaluative.

Le présent mémoire s'inscrit dans la recherche clinique, qui est non-objectivante qui fait appel à la méthode qualitative. En effet, la recherche clinique repose sur l'idée que la situation clinique est la source d'inspiration et le lieu d'élaboration de la recherche. Elle porte une attention particulière à l'engagement de l'observateur et procède à une description minutieuse de la spécificité de la situation en se fondant sur le plan méthodologique, sur des études de cas comme source de connaissance du fonctionnement psychique qui vise à construire en une structure intelligible des faits psychologiques dont un individu est la source (Perron, 1979) cité par Fernandez et Pedinielli (2006). La recherche clinique permet d'aborder des phénomènes complexes. Son objectif est de comprendre certains processus et de formuler des significations (Fernandez & Pedinielli, 2006). C'est le cas dans la présente étude qui cherche à appréhender le sens (significations) que la femme qui a fait l'objet d'une violence sexuelle donne à son vécu de violence et dans la même lancée mobilise des ressources internes de reconstruction de soi.

Ce travail s'inscrit dans une recherche clinique. En effet elle accorde une place prépondérante au dévoilement de la subjectivité (acte de pensée), à la description et à l'explication des phénomènes cliniques (significations) par la détermination des données verbales comme la parole du sujet, différente de la clinique du général, par élaboration de résultats issus du recueil de données non verbales (Fernandez & Pedinielli, 2006).

3.4. Population de l'étude

Les femmes de l'Association Wake up Ladies Cameroon constitue la population cible de cette recherche. Cependant dans ce grand ensemble, l'étude porte sur un nombre limité de ces sujets à savoir : les femmes en proie à un vécu de violence après une situation de violence sexuelles subit. Ce choix est fonction d'un ensemble de critères objectifs en rapport avec l'hypothèse poursuivi dans cette recherche.

3.4.1. Critères de sélection des participantes

Dans la présente étude, la pertinence de l'hypothèse implique la définition d'un certain nombre de critères d'inclusion et d'exclusion. Ceux-ci permettent d'avoir une précision de la population cible de cette recherche.

3.4.1.1- Critères d'inclusion

Pour participer à cette étude il faut :

- Être une femme victime d'abus sexuel
- Être âgée entre 18 à 22 ans
- Être membre de l'Association Wake up Ladies Cameroon
- Présenter une absence de stress post traumatique (score 1) après l'abus sexuel
- Présenter des habilités internes de reconstruction de soi après la situation de violence subit

3.4.1.2- Critères d'exclusion

Dans le cadre de la présente recherche, est exclu toutes femmes présentant les critères suivants :

- Les femmes en dessous de 18 ans et au-dessus de 23 ans
- Toutes femmes se trouvant dans un centre autre que Wake up Ladies Cameroon
- Les femmes présentant après la période d'observance un de trouble de stress post traumatique consécutif à l'abus sexuel.

3.5. Méthode de l'étude : étude de cas

S'inscrivant dans une approche qualitative, la recherche a choisi d'utiliser la méthode clinique plus précisément l'étude de cas. Pour Corbière et Larivière (2014) « *L'étude de cas est une approche de recherche permettant l'étude d'un phénomène d'intérêt particulier (le cas) dans son contexte naturel et sans manipulation par le chercheur* ». C'est une étude qui peut s'intéresser à la fois à un seul individu, à un groupe d'individu, à une communauté, à une institution ou à un événement (Corbière & Larivière, 2014, p. 74). Pour Fortin et Gagnon (2016, p. 34), « *l'étude de cas est un examen détaillé et approfondi d'un phénomène lié à une entité sociale (personne, famille, communauté, organisation)* ». Cette recherche vise donc non seulement à donner une description d'un groupe d'individu : (les femmes victimes de violences sexuelles enclin dans un processus de reconstruction de soi), mais aussi cherche à comprendre les facteurs internes qu'elles mobilisent autour de cette situation traumatique dans

un groupe d'aide. Dans une telle perspective, l'étude de cas semble plus indiquée grâce à ses méthodes de collecte de données multiples et de la triangulation de celle-ci, générant une compréhension holistique, riche, détaillée et en profondeur du phénomène d'intérêt (la reconstruction d'un soi chez la femme victime de violences sexuelles. (Corbière & Larivière, 2014, p. 74).

3.6. Instruments de collecte de données

Dans toutes les sciences, il est préférable de collecter des données empiriques que de s'appuyer sur le bon sens (Mvessomba, 2013, p. 18). La collecte des données vise à comprendre la signification d'un phénomène pertinent pour la clinique. Elle sert notamment à explorer la perspective des participants et à découvrir les multiples réalités en contexte eu égard au phénomène étudié (Corbière & Larivière, 2014, p. 11). Le chercheur puise parmi la gamme de méthodes de collecte des données habituellement utilisées en recherche qualitative : l'entrevue individuelle semi-dirigée et l'entrevue informelle, l'observation (participante ou non), l'entrevue de groupe, l'examen de documents et de diverses productions humaines. Dans l'optique de comprendre la dynamique qui peut sous-tendre, un groupe faisant objet de rupture, nous avons choisi comme outil de collecte de données le guide d'entretien.

3.61. Le guide d'entretien

Les entretiens ont été organisés sur la base d'un guide d'entretien dont les thèmes et les sous thèmes ont été rendus explicites et exploités. L'attention s'est focalisée sur des informations qui apportaient un éclairage et qu'il fallait approfondir par des relances, des demandes d'explications, etc. Allonnes (1989) écrit à ce propos :

L'enquête se définit plus simplement comme une activité de recherche et production d'informations ; l'entretien de recherche est donc un outil de l'enquête ; c'est un dispositif par lequel une personne A favorise la production d'un discours d'une personne B pour obtenir des informations inscrites dans la biographie (p.88).

Le dispositif mis en œuvre dans la présente étude est l'entretien de recherche. Une telle posture épistémologique vise une compréhension riche d'un phénomène, ancrée dans le point de vue et le sens que les acteurs sociaux donnent à leur réalité. Une dynamique de construction de sens s'établit donc entre des interlocuteurs : chercheur et participants, les uns

apprenant des autres et stimule l'émergence d'un nouveau discours et d'une nouvelle compréhension, à propos du phénomène étudié (Savoie-Zajc, 2009). Le but à ce niveau étant d'obtenir le plus d'informations possibles en adoptant une écoute active et approfondie aux participantes. Une distance par rapport à la dynamique psychique des interviewées s'avère nécessaire. La dynamique relationnelle mise en œuvre implique donc :

- un ensemble de mobilités affectives générées par la dynamique, ses modalités, son retentissement sur le comportement du chercheur et des participants ;
- des instruments mis en œuvre dans le cadre de cette relation : l'entretien semi directif.

Thème 1 : Sens de l'identité

Sous-thème 1 : l'élaboration du sentiment de vide intérieur,

Sous thème 2 : la réappropriation de son sentiment d'existence et la capacité à se fixer des objectifs dans le futur.

Thème 2 : Régulation émotionnelle.

Sous -thème 1 : réaction émotionnelle adaptée aux événements stressants,

Sous-thème 2 : comportements sexuels appropriés

Sous-thème 3 : une estime de soi sexuelle positive.

Thème 3 : Relation interpersonnelle

Sous-thème 1 capacité à entretenir une relation saine

Sous-thème 2 : capacité à former et à maintenir des liens intimes avec d'autres adultes

Sous-thème 3 : capacité à refaire confiance.

3.6.2. L'élaboration du guide d'entretien

Le guide d'entretien du présent mémoire est un ensemble constitué de trois thèmes (03) thèmes et de huit sous-thèmes (08). La construction de ce dernier s'est appuyée sur l'objectif de la recherche qui vise à déterminer les modalités psychiques et sociales du vécu traumatogénique de la violence qui participent à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle. Aussi, ce guide d'entretien a eu comme fil conducteur le modèle théorique de référence convoqué dans la présente recherche, à savoir le modèle des dynamiques traumatogéniques de Finkelhor et Browne (1985). Ce modèle permet de visualiser

les effets des violences sexuelles chez la femme victime de violence via quatre dynamiques traumatogéniques qui altèrent ses représentations cognitives et émotionnelles du monde en plus d'entraver la compréhension de son concept de soi et ses habiletés affectives : la sexualisation traumatogénique, la trahison, l'impuissance et la stigmatisation.

Dans le cadre du présent mémoire, toutes les dynamiques traumatogéniques que sont la sexualisation traumatique ; la stigmatisation ; la trahison et l'impuissance servent de lignes directrices pour comprendre la participation du vécu traumatique des violences dans le processus de reconstruction du soi chez la femme victime de violences sexuelles.

3.6.3. Le cadre des entretiens

Les participantes ont été rencontrées dans une des salles de la structure. Le groupe de discussion a permis d'identifier les participantes qui répondaient aux critères d'inclusion de la présente recherche et qui ont donné leur consentement libre et éclairé. Les entretiens ont été menés dans une salle libre dans la structure loin de toute distraction.

L'exploration consistait à recueillir des renseignements concernant les modalités psychiques et sociales qui déterminent la reconstruction du soi chez les femmes victimes de violence sexuelle. La technique consistait en des rencontres individuelles en tête-à-tête entre le chercheur et les sujets à interviewer. Les entretiens individuels ont été précédés par une table ronde (*focus group*), qui avait pour but d'identifier par choix raisonné tel que présenté plus haut, les sujets qui répondaient clairement aux objectifs de la recherche. Les sujets pour les entretiens individuels ont alors été choisis en fonction des objectifs poursuivis et les hypothèses à éprouver. D'Allonnes (1989) à ce propos écrit :

L'enquête se définit plus simplement comme une activité de recherche et production d'informations ; l'entretien de recherche est donc un outil de l'enquête ; c'est un dispositif par lequel une personne A favorise la production d'un discours d'une personne B pour obtenir des informations inscrites dans la biographie d'une personne B (p.88).

3.6.4. Déroulement des entretiens

Pour la collecte des données analysées dans le présent mémoire, les entretiens avec les participantes à l'étude se sont déroulés en trois séances. La première séance était essentiellement consacrée à la présentation du projet de recherche à la promotrice de l'Association Wake Up Ladies Cameroon. Aux termes de cette séance, la promotrice s'est chargée de nous mettre en contact avec le responsable du personnel de la structure qui a son

tour nous permet d'avoir accès aux femmes actives de l'Association ayant fait au moins deux fois objet de violence sexuelle dont après sélection, quatre (04) sont retenues pour les entretiens. Dans l'optique de mener sainement nos échanges avec les participantes à l'études, la promotrice de l'Association Wake Up Ladies Cameroon a mis à notre disposition la salle d'écoute réservée aux activités de la structure. Une fois installé dans le cadre à nous alloué, nous procédons au préalable à un entretien pédagogique individuellement. Tenue le 27 novembre 2023, cette première séance nous a permis de nous présenter, présenter l'objectif de l'étude et enfin regrouper des données socio démographiques des participantes. Aussi, prenons-nous à l'unanimité rendez-vous pour le 29 novembre 2023.

Le 29 novembre 2023, nous nous rendons au siège de l'Association Wake Up Ladies Cameroon sis à Ngoussou aux environs de 11h. Après les formalités d'usage, nous prenons place dans la salle des entrevues pour les entretiens proprement dit. Ces derniers sont organisés suivant les thèmes et les sous-thèmes organisés dans le guide d'entretien précédemment élaboré. La consigne initiale donnait lieu aux entretiens de recherche non directifs qui avaient pour but d'explorer l'ensemble des thèmes prévus par le guide d'entretien en lien avec le vécu traumatique de la violence sexuelle. En effet, nous donnions la liberté aux participantes à l'étude d'aborder un thème suivant le point de départ qui leur semblait pertinent. Il s'agit d'une démarche qui s'accorde avec ce qu'Alberello (2003) considère comme l'intérêt de la méthode non directive en ce qu'elle permet d'« *identifier dans quelle direction s'orientent les sujets interrogés et reconstituer ultérieurement la logique sociale des directions choisies* » (p. 72). Aussi, organisons-nous l'essentiel des échanges autour de trois fonctionnalités de l'entretien de recherche dont la collaboration, l'approfondissement de la compréhension du trauma sexuel et l'amélioration de la pratique de la recherche clinique. C'est dans cet ambiance que deux thèmes sont abordés au cours de cette séance à l'instar du sens de l'identité et la régulation émotionnelle donnant lieu à s'accorder pour une autre séance de travail le 1^{er} décembre 2023.

Suivant le chronogramme, le 1^{er} décembre 2023 constitue la troisième séance de travail sur le terrain que nous entamons par un débriefing des précédentes séances de travail avec la promotrice de l'Association Wake Up Ladies Cameroon. Au terme de ce débriefing, nous prenons place à la salle des entrevues où nous échangeons tour à tour avec les quatre participantes à l'étude. Tout au long des entrevues, nous sommes particulièrement attentifs aux messages non verbaux car, une participante pouvait pour une raison ou pour une autre se retrouver dans l'incapacité de poser certains mots sur le trauma en lien avec la violence

sexuelle. C'est ainsi que l'observation a permis de recevoir des données supplémentaires sur le vécu objectif de la violence sexuelle selon les subjectivités d'une participante à l'autre. Les données cliniques ainsi recueillies vont faire objet de transcription puis des analyses qui seront présentées au chapitre suivant.

3.6.6. Grille d'analyse des éléments du discours

Après identification des éléments du discours des participants, la présente cette articulation se charge de la codification des thèmes saillants afin de faciliter une analyse de contenu thématique en continue. Les lettres de l'alphabet français (A, B, C) utilisé en majuscule renvoie clairement aux thèmes précédemment développés dans le guide d'entretien. Quant aux lettres en minuscules (a, b, c, d, e, f, g, h, i), elles renvoient aux sous-thèmes issus de la modélisation des thèmes. Le tableau ci-dessous est une illustration de cette grille.

Tableau 1 : Grille d'analyse

THÈMES	CODE	SOUS-THEME	CODE	OBSERVATION			
				(0)	(+)	(-)	(+/-)
Sens identitaire	A	Élaboration du sentiment de vide intérieur	a				
		Réappropriation de son sentiment d'existence	b				
		Capacité à se fixer des objectifs dans le futur	c				
Gestion émotionnelle	B	Réaction émotionnelle adaptée aux événements stressants	d				
		Comportements sexuels appropriés	e				
		Estime de soi sexuelle positive	f				
Relation à l'autre	C	Truchement de la capacité à entretenir une relation saine	g				
		Capacité à former et à maintenir des liens intimes avec d'autres adultes	h				
		Capacité à refaire confiance	i				

Légende : (0) : Absent ; (+) : Présent ; (-) : Présent au sens négatif ; (+/-) : Doute

Ce chapitre portant sur la méthodologie a été le lieu de préciser les données que l'investigation théorique dans les précédents chapitres ont permis de mettre en évidence afin

de définir les outils de collecte et d'analyse des données. Les questions, les objectifs et les hypothèses de recherche ont été rappelés afin de veiller à la cohérence entre la problématique abordée et les outils méthodologiques mobilisés. En outre, ce chapitre a été le lieu de préciser également le type de recherche, de définir la population à partir des critères d'inclusion et d'exclusion. Les outils qu'il a permis d'élaborer notamment le guide d'entretien, la grille d'identification des éléments du discours ainsi que la grille d'analyse des éléments du discours ont rendu possible l'analyse des données recueillies sur le terrain telle que présentée au chapitre suivant.

**CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES
DONNÉES DE L'ÉTUDE**

Après le travail méthodologique effectué tout au long du chapitre précédent, le présent chapitre se propose d'effectuer un exposé de ce qui a été observé mettant un accent particulier sur la présentation de l'histoire des cas à l'étude et l'analyse des données cliniques recueillies.

4.1. Présentation des cas de l'étude

Dans l'optique de mieux comprendre la question la reconstruction identitaire face à la violence sexuelle chez la jeune femme, les principaux éléments recueillis sur le terrain sont ici présentés à partir de l'histoire de trois (03) cas cliniques. C'est du vécu de ces derniers en lien avec la reconstruction d'un soi qui constitue l'essentiel de la présente articulation.

4.1.1. Cas C

Le « Cas C » est une jeune dame de 18 ans ressortissante de la grande ère culturelle sud Cameroun. Alors qu'elle fait face à plusieurs tentatives de viol dans la maison familiale de la part de son grand frère, elle est finalement abusée sexuellement pas une connaissance de la famille. Ce qui l'amène aujourd'hui à penser qu'« on ne sait pas toujours qui est notre gourou ». En effet, dans le fonctionnement de bon nombre de familles, certains évènements sont susceptibles de vulnérabiliser la sociabilité des enfants et par conséquent leur fonctionnement psychologique. C'est dans ce sens que la jeune dame confie plusieurs années après son expérience de violence sexuelle : « je pense que c'est le fait d'avoir l'impression que mes parents du moins ceux avec qui je vivais à cette époque ne me faisaient pas confiance et mettaient tout sous l'effet des caprices qui m'a le plus fait mal ». Une situation dans bon nombre de cas précédée de l'instabilité des relations entre les membres de la famille comme dans le « Cas C » qui affirme :

la séparation de mes parents ne m'a jamais dérangé. En fait parce que petite je les voyais souvent se disputer et ça m'énervais plutôt. Quand ils se sont séparés, ce qui pouvait me faire mal c'était peut-être le fait de ne pas être avec ma mère. Je n'étais pas aussi proche de mon père que ça. Donc quand je suis allée vivre avec ma mère mon père ne me manquait pas je ne l'aimais pas beaucoup à cette époque.

Confrontée préalablement à un vécu familiale susceptible de briser le lien à l'autre, la confiance en soi et en l'autre, face à l'expérience de la violence sexuelle, il arrive que certains cas rencontrés dans la pratique clinique trouvent un équilibre au travers de certains processus

de pensées ou des passages à l'acte constructif. C'est dans ce sens que l'on peut comprendre le propos du « Cas C » suivant lequel : « [...] je me suis fait une raison. Avec le temps, j'ai cherché à oublier ce qui s'est passé. C'est arrivé, il faut bien que j'aie de l'avant. J'ai travaillé ça toute seule. Mais plus tard quand j'apprenais que d'autres personnes vivaient ça, j'étais mal ».

Il n'est pas sans importance de faire observer que l'expérience de la violence sexuelle rend difficilement la reconstruction du soi au sens de la résilience aussitôt dans l'après-coup. Ce qui est clairement compris dans le propos du « Cas C » pour qui : « c'est pourquoi je me suis éloignée de ma famille parce qu'on, je ne fais plus confiance à ma famille je préfère mes amis ». Mais, une reconstruction au sens premier de la résilience n'est pas impossible. D'ailleurs, cinq ans aujourd'hui après ce vécu à fort potentiel traumatogène, le « Cas C » affirme : « aujourd'hui, ça va. Mais, j'en veux à celui-là et chaque fois je pense que je ne peux pas faire quelque chose. Après je me dis ça fait plusieurs années quand même ». Aussi, poursuit-elle : « quand dans mon entourage il y a des personnes qui sont victimes de viol dont je suis au courant, je me rends disponible parce que je sais vraiment ce que c'est que de se sentir sali ».

4.1.2. Cas I

Le « Cas I » est une jeune dame aujourd'hui âgée de 20 ans sans véritable occupation professionnelle. Un peu plus jeune, à l'âge de 14 ans, la jeune femme se fait physiquement violentée dans la nuit dans un transport en commun par deux inconnus avant de se faire sexuellement abusée. À l'écouter, elle a aujourd'hui du mal à être en confiance et à mettre son partenaire en confiance dans sa relation amoureuse. Car, dit-elle : « ce problème-là a fait surgir en moi d'autres problèmes notamment le problème de confiance en moi » (Cas I). Allant des troubles comportementaux : « je m'adonnais à des rapports sexuels avec plusieurs personnes » (Cas I), aux troubles de caractère : « Ça m'a révolté dans la mesure où je faisais les efforts d'être celle qui paraissait bien pour la société de faire plaisir à la famille, de faire plaisir aux amis de montrer à mes amis que j'étais « normal. » que je pouvais avoir des relations. Ce viol m'a vraiment révolté » (Cas I), la jeune dame parvient lors des entretiens à la compréhension selon laquelle : « c'est parti dans tous les sens cela à réveiller toutes les émotions en moi » (Cas I).

S'il faut reconnaître que « ce viol m'a révolté » (Cas I), aussi, n'a-t-il pas ébranlé définitivement le fort potentiel intérieur de la jeune dame. Car, confie-t-elle, « ça m'a permis

de m'affirmer, de ne plus faire plaisir aux autres de faire les choses pour moi, qui me font plaisir avant de penser aux autres ». Par voie de conséquence, une dynamique reconstitutive transparait, aussi bien dans les propos que dans la vie courante de la jeune fille autrefois renfermée sur elle et devenue aujourd'hui entreprenante. C'est dans ce sens qu'elle affirme : « ça m'a permis d'avoir confiance en moi, ça m'a permis de gérer les choses autrement et d'aborder des choses autrement ». Aussi, poursuit-elle :

Je suis fière de la personne que je suis devenue aujourd'hui bien que le complexe ne puisse pas disparaître complètement, mais plus sur les mêmes aspects, mon complexe est désormais ailleurs surtout dans les défis à relever chaque jour au niveau de mon travail, ma production et mon challenge. Je n'ai plus aucunes formes d'agressivité donc je faisais preuve autre fois. Je suis très fière de l'amélioration de ma personnalité.

L'expérience de la violence sexuelle a à première vue bouleversée le fonctionnement de la vie courante du « Cas I » en activant des comportements à risques comme l'atteste son propos suivant lequel :

J'avais eu de la peine pendant un moment, j'avais peur du sexe même avec ceux qui étaient dans mon entourage. J'ai eu peur du sexe pendant un très grand moment. Il a fallu que je recommence à créer ce climat de confiance là et d'une certaine façon, je mettais auto-détruite bien que j'avais les gens autour de moi. Je m'étais livré à l'alcoolisme, je fumais plus qu'il n'en fallait, pendant cette période-là et je buvais j'avais perdu le sommeil.

Si la vie intime peut toujours garder quelques traces mnésiques comme le laisse apercevoir ce propos : « avec mon partenaire on est passé par toutes les émotions possibles, on a eu des montagnes Russes dans notre couple, on est passé par l'impulsivité, par les colères, la douceur par toutes les émotions possibles », le « cas I » présente un profil d'élaboration psychique de type résilience. Ce qui est perceptible quand elle affirme : « je crois que ça s'est transformé en détermination dans mon combat. Je suis devenue sensible maintenant à la question du viol, d'une façon inconsciente ça m'interpelle ».

4.1.3. Cas N

Le « Cas N » est une jeune dame aujourd'hui âgée de 22 ans et originaire de l'ère culturelle Bassa. Autrefois âgée de 11 ans, elle se trouve abusée plusieurs fois par son oncle, petit frère à son papa. Mais, à chaque tentative, de se confier à un membre de la famille, elle ne reçoit ni d'empathie et ni d'accompagnement d'aucun membre de la famille. Une situation qui va bouleverser le quotidien de la jeune dame. À cet effet, elle confie : « je ne mangeais même plus un moment, j'étais seulement dans la chambre pour que je sois au salon, il fallait que sa femme soit là, que les enfants soient là. Mais le moment où ils nous laissaient à deux dans la maison, je ne pouvais plus rester avec lui au salon ». Sur le plan scolaire, les conséquences ne sont pas moindres car dit-elle : « j'ai arrêté l'école et je suis allée rester chez ma grand-mère. Je ne pouvais plus aller à l'école j'étais traumatisée ».

L'expérience de violence sexuelle crée le vide affectif et installe la victime dans une terreur permanente. À ce propos le « Cas N » affirme : « à chaque fois qu'un homme montait sur moi ce sentiment-là revenait. Je coupais les ponts avec lui aussitôt ». Un état de chose qui est susceptible d'induire un tableau clinique obsessionnel voire compulsif. C'est dans ce sens que l'on entend le plus souvent dans la pratique clinique :

Un moment je ne parvenais pas à rester seule. Je n'acceptais pas la solitude. Comme actuellement je vis seule à Ebolowa avant je ne pouvais pas. Parce qu'il suffit que je reste seule dans une pièce, même avec la télévision allumée, je ne regarde pas et je pense à autre chose
(Cas N).

Il n'est pas sans importance de reconnaître le rôle que constitue les états sociaux face aux conséquences de la violence sexuelle. C'est ainsi qu'il y a lieu de reconnaître le soutien dont ont fait montre certains membres de la famille du « Cas N » pour favoriser chez elle le processus de résilience. C'est ainsi qu'elle affirme : « c'est ma mère et ma grande sœur qui m'aident jusqu'au aujourd'hui à surmonter cela ». Mais dont l'absence peut lever les inhibitions et faire revivre la scène traumatisante dans l'après coup. C'est parfois ce qui se traduit avec mademoiselle N comme quand elle dit : « quand je suis en relation amoureuse, il suffit juste qu'il ait échec de la relation que je me dis que c'est moi le problème même quand ce n'est pas moi le problème ».

Le recours aux ressources internes est fondamental dans l'itinéraire de la victime face à la violence sexuelle. Mais, en absence d'un accompagnement adéquat, le couple avant-coup et après-coup paraît flou avec une stabilité psychique fragile. C'est ainsi que face à son bourreau d'oncle, la sérénité et la confiance en soi du « Cas N » n'est pas toujours assurée. D'ailleurs, elle affirme :

Aujourd'hui c'est vrai que j'ai pu surmonter à mon niveau mais parfois ça revient parce que je n'ai pas eu un suivi véritable. J'ai juste quitté sa maison, je me suis éloignée de lui, je suis rentrée chez ma mère, mais parfois ça revient dans ma tête. Il suffit que je le croise soit lui ou ses enfants.

Quand le faux self triomphe, l'évitement apparaît comme un moyen de recours plus ou moins efficace face à l'expérience de la violence sexuelle. C'est dans cet ordre d'idée que l'on peut comprendre le propos du « Cas N » suivant lequel : « j'essaie quand même de ne pas trop penser à ça, c'est pourquoi je me suis vraiment éloigné. Je me suis éloignée de ma famille paternelle pour éviter d'avoir des contacts, j'essaie de rester dans mon coin »

4.1.4. Profil synthétique des cas de l'étude

Tableau 2: présentation synthétique des cas de l'étude

Caractéristiques	Cas de l'étude		
	Cas C	Cas I	Cas N
Age	18	20	22
Situation matrimoniale	Célibataire	Fiancée	Fiancée
Nombre d'enfants	00	01	03
Âge de la survenu du viol	12	14	11 ans
Lien avec l'agresseur	Ami de la famille	Inconnu	Oncle
Groupe ethnique	Beti	Bassa	Bamiléké

4.2. Analyse des données de l'étude

La présentation thématique des données de l'étude s'appuie sur les observables relatifs aux différents éléments ou thèmes ciblés. Il s'agit d'une part du vécu de la violence sexuelle et d'autre part de la reconstruction identitaire. De manière claire, la présente articulation présente de façon analytique les données portant sur la crise et ses transformations ; des

investissements narcissiques corporels ; du rapport à l'autre et enfin de la reconstruction du soi.

4.2.1. Crise et ses transformations

La violence sexuelle apparaît comme un contact sexuel imposé soit par la force, soit par la disparité des pouvoirs. Aussi, comprend-elle l'exhibitionnisme et le harcèlement, même s'ils ne sont pas assortis du contact physique, des comportements plus graves et plus répréhensibles aux cours desquels des prestations sexuelles sont obtenues par la force, les contraintes, les coups. L'on peut ainsi comprendre pourquoi face au vécu de la violence sexuelle, la sémiologie n'est pas statique mais évolutive. Car, le propre du symptôme ici est sa diffluence comme le confirme le propos du Cas N selon lequel : « quand je suis en relation amoureuse, il suffit juste qu'il ait échec de la relation que je me dis que c'est moi le problème même quand ce n'est pas moi le problème » (Ac -). La question clinique et psychopathologique face à la violence sexuelle n'est donc pas le diagnostic. Mais, le diagnostic différentiel et ses analyses différentielles, anamnestiques et processuelles est bien plus important.

Il est important de souligner qu'il existe des réactions de stress adapté à toutes situations naturellement stressantes comme la violence sexuelle. À l'opposé, l'absence de stress en situation traumatique devient inquiétante. Car, susceptible de dénoter d'une sidération psychique et une dissociation péri traumatique. L'absence de stress ferait clairement courir le risque d'un traumatisme après-coup ou d'un traumatisme différé. Il n'est donc pas sans surprise que les vulnérabilités traumatiques immédiates face à la violence sexuelle engagent à la fois des vulnérabilités pré et post-traumatiques. Ce qui n'est pas nécessairement corrélées au traumatisme lui-même. Car, en réalité la surdétermination symptomatique résonne avec l'ensemble de l'économie psychique. On ne peut sous-estimer les risques de décompensation psychique ce d'autant plus que le risque reste de réduire le fait traumatique à une expérience de troubles perceptifs, de traitements inadaptés de l'information ou d'une mauvaise évaluation cognitive.

Le viol n'est pas sexuel tant bien même fait-il effraction à l'endroit du corps où tout un chacun est sexué. Il relève du meurtre au lieu dit du sexuel. Si ce dernier est un non-lieu sexuel mais exclusivement génital, la scène criminelle du sexe n'en qualifie aucunement le caractère sexuel. Il en restitue son aggravation. En effet, le sexe accentue le label de cruauté puisqu'il concerne l'intime. Le plus souvent, l'alibi sexuel minimise le meurtre qui s'accomplit face

aux ambivalences que véhiculent la sexualité comme la séduction réciproque, la provocation induite, la rencontre du plaisir, l'accomplissement fantasmatique, la dimension esthétique du corps à corps, la confiance partagée, le don et contre don, les jeux sexuels et prise de risque de l'exhibitionnisme, etc. En clair, le crime du sexuel par le génital est bien plus néantisant. En détruisant la corporéité, il abolit les constructions progressives et intériorisées de l'image du corps et du schéma corporel nécessaires à l'unification somatique, à la différenciation Moi/non Moi, à l'estime de soi et au narcissisme primaire. C'est dans ce sens que l'on peut comprendre le propos du Cas I : « cela à réveiller toutes les émotions en moi notamment la façon dont je me voyais, l'image que je projetais de moi sur ma personnalité » (Ab +). Une situation qui démolit clairement les repères de la topologie corporelle du haut et du bas, du devant et du derrière, de dedans et du dehors, etc. Un sans dessus/dessous qui génère une somatopie folle en termes de décompensations psychosomatiques qui assure une pérennité identitaire fondamentalement bouleversée.

Les conséquences créées par les abus sexuels sur les victimes sont souvent très graves et elles ont une durée à long terme. La cicatrisation psychique et émotionnelle se trouve rendue difficile par l'atteinte l'intégrité et l'intimité corporelles qui perdure longtemps après l'accomplissement des faits. Outre à devoir subir et supporter l'ostracisme, la stigmatisation ou le silence de la part de la société dans laquelle elles continuent à vivre, les victimes éprouvent des sentiments de honte et rejet qui augmentent leur douleur. Face à l'importance accordée dans toutes les cultures à la virginité et à la fidélité des femmes, le viol subi par une jeune femme a une valeur non seulement pour ce qui concerne la victime, mais il symbolise aussi l'agression de sa communauté d'origine. À la suite d'abus sexuels il arrive que les liens familiaux et sociétaux se brisent comme dans le Cas N qui affirme : « pour moi je n'ai pas de père. Je déteste mon père, je le déteste au même titre que son frère. Parce que comme je dis souvent coute que vaille il a cautionné ce que son frère a fait » (Aa 0).

Une conséquence non négligeable de la violence sexuelle est représentée par la grossesse, qui, représentant le signe manifeste du déshonneur, provoque une sorte de haine à l'égard de la victime. Ce qui perdure le plus souvent après l'accouchement et se porte même sur les enfants nés qui sont considérés comme ceux de la honte. Surtout, l'habité corporel n'est plus qu'un malaise permanent de polyalgies, d'hypocondries, de raideurs musculaires ou articulaires, de céphalées permanentes, de fibromyalgies, de lombalgies, etc. Le sentiment d'existence véhiculé par le borborygme des viscères, l'oxygénation des poumons, le cycle menstruel, la pression artérielle, la fonction digestive ou le rythme cardiaque est synonyme

d'étrangetés. Le corps n'est plus habité d'un sentiment d'identité. Il est dépossédé. Il appartient autant au violeur qu'à la scène criminelle. Je ne suis plus la même traduis ses dépossessions proches parfois des franches dépersonnalisations psychotiques. Les vecteurs somatiques de l'angoisse sont vécus comme menaçants.

4.2.2. Investissements narcissiques corporels

Le corps n'oublie rien, surtout pas un traumatisme après viol. Pour lui, le traumatisme scinde la vie de la victime en deux, en un avant et un après. Plus rien ne sera comme avant, et même le sujet victime ne seront plus comme avant. Le stress qui suit un trauma s'imprime non seulement dans le cerveau, mais aussi dans le corps des victimes. Il s'agit là de la mémoire du corps, en l'absence du sujet. Car ce dernier ne se rappelle pas des faits, mais garde l'empreinte d'un événement traumatique. Au même titre que le cerveau réagit aux sensations de faim, de froid ou de fatigue du corps, il réagit aux traces du traumatisme. Le sujet est alors envahi par des sensations effrayantes comme c'est le cas chez Isabelle lorsqu'elle dit :

J'avais eu de la peine pendant un moment, j'avais peur du sexe même avec ceux qui étaient dans mon entourage. J'ai eu peur du sexe pendant un très grand moment. Il a fallu que je recommence à créer ce climat de confiance là et d'une certaine façon, je mettais auto-détruite bien que j'avais les gens autour de moi. Je m'étais livré à l'alcoolisme, je fumais plus qu'il n'en fallait, pendant cette période-là et je buvais j'avais perdu le sommeil. (Be-)+ (Aa+)

Ce qui permet de comprendre que, la douleur engendre un appauvrissement des investissements libidinaux externe au profit d'un surinvestissement de la zone corporelle de souffrance. Adoptant une attitude de repli, le sujet ne présente plus alors la force d'investir l'extérieur. Isabelle ajoute à ce sujet :

J'avais peur de la personne qui marchait à côté de moi que ce soit en journée ou dans la nuit. Déjà que à 20h, je n'étais plus à l'extérieur et je pense que jusqu'à présent même, à une certaine heure quand je suis

à l'extérieur, la démarche et les comportements des gens autour de moi me rende un peu sceptique. (Cg+) + (Bf-)

En d'autres termes, le traumatisme ici entraîne une interruption de la temporalité se manifestant par une fixation et des répétitions de l'expérience traumatique. Ce qui a un effet d'effraction dans le Moi, c'est moins l'événement lui-même que l'impossibilité dans laquelle se trouve le Moi de l'anticiper. Un choc qui serait équivalent à l'anéantissement du sentiment de soi, de la capacité de résister, d'agir et de penser en vue de défendre son intégrité propre. A cela s'ajoute les cauchemars post traumatiques, c'est l'intégrité de la jeune femme qui en subit de lourdes charges. En effet ces cauchemars ne sont qu'une des expressions du syndrome du stress post-traumatique, car la jeune femme a aussi des flash-backs durant lesquels il revit de manière très forte l'événement de viol subit. Nadège le confirme par ces mots :

Aujourd'hui c'est vrai que j'ai pu surmonter à mon niveau mais parfois ça revient parce que je n'ai pas eu un suivi véritable. J'ai juste quitté sa maison, je me suis éloignée de lui, je suis rentrée chez ma mère, mais parfois ça revient dans ma tête. Il suffit que je le croise soit lui ou ses enfants. Même mon père, à chaque fois que je cause avec lui, je ressens une haine envers lui. (Ci+) + (Ab+) (Bd-)

Il est clair, le psychotraumatisme de viol chez certaines femmes fait en sorte que celles-ci investissent narcissiquement leur corps comme mécanisme de défense face à cette blessure psychique, car le traumatisme transforme brutalement « la relation d'objet, devenu impossible en une relation narcissique ». Il ne s'agit pas simplement de s'aimer soi-même en se regardant dans le miroir, mais aussi de s'exhiber comme l'affirme l'une des participantes Isabelle, « *c'est parti dans tous les sens cela à réveiller toutes les émotions en moi notamment la façon dont je me voyais, l'image que je projetais de moi sur ma personnalité* ». (Bd+) Fasciné par ses propres sensations, le vécu traumatique donne à la jeune fille à voir autres choses au-delà de la réalité et à l'inverse ne parvient plus à supporter, ni ses attributs physiques ni ses qualités morales. En d'autres termes, elle fait tout pour adopter des comportements pour équilibre psychique et physique. Il s'agit d'un mécanisme fait de toutes les formes et d'intérêt que le sujet articule pour soi. C'est-à-dire dans son propre corps, dans son image et dans sa vie.

Le sentiment de Soi, le sentiment de continuité de permanence de Soi relève alors de cette conscience d'un Soi intégré. Tout ce qui dans le même sens favorise l'estime de Soi dépendante de l'investissement libidinal de ses représentations. Autrement dit, la stabilité et la force de l'estime de Soi dépendent de l'investissement libidinal narcissique que le sujet s'est fait. Celle-ci est fondée sur des différenciations cognitives favorisant une atténuation des affects pour une plus grande maîtrise de Soi. Or lorsque ce regard sur soi-même est dénué d'amour, de manque d'estime de soi, le sujet victime de viol à tendance à douter d'elle-même, de son droit et à s'affirmer en tant que à être heureuse. C'est ce qu'on retrouve chez Carole lorsqu'elle dit :

Et quand j'en parle, je réalise que c'était le déclic. Je me suis souvent posé la question pourquoi je n'arrive pas à les aimer comme il le faut pourquoi je ne leur fais pas confiance, pourquoi je dis toujours ma famille, mes amis. C'est là en parlant que je parviens à établir un véritable lien sur tous ces aspects. (Ab+) +(Bd+)

Ce qui permet de comprendre que, pour pouvoir lier le biologique au psychique et pour que la psyché se représente elle-même équilibré, le Moi tant toujours à s'appuyer sur une perception globale du corps. Autrement dit, Le corps serait perçu comme une partie du monde extérieure au psychisme, ce dernier étant la partie intérieure du sujet. Progressivement, le corps s'unifierait pour devenir l'objet d'un investissement libidinal par le Moi psychique qui par la suite, élabore un Moi corporel et fusionne avec lui.

4.2.3. Rapport à l'autre

Ce qui détermine socialement un rapport sexuel, c'est particulièrement le consentement des deux partenaires. Ce dernier consiste en un libre choix des protagonistes, c'est-à-dire une décision sans contrainte. La personne qui consent doit avoir les capacités nécessaires, lui permettant d'évaluer et comprendre les risques. On parle alors du consentement libre et éclairé. Cependant lorsque le sujet ne peut pas jouir de ses ressources cognitives ou de la maturité nécessaire lui permettant d'opérer un choix en pleine connaissance de cause, on parle alors d'abus sexuel comme le confirme le discours d'Isabelle :

Sur le coup j'ai fait sortir tout ce que j'avais sur moi et les ai donné en leur demandant de me jeter là mais les intentions étaient autres. Celui qui était devant a traversé pour venir me retrouver là où j'étais en arrière. Le chauffeur a rajusté son rétroviseur pour mieux regarder la scène. Et il m'a fait ce qu'il devait faire là-bas pendant ce temps on roulait. (Be-)

C'est ce qu'on vécut la totalité de nos participantes car c'est également le cas chez Carole : « *Je criais en essayant de me défendre pour m'échapper, il m'a immobilisé. Et il a fait ça, mais ça a été rapide parce que je l'ai mordu très fort. J'ai essayé de me débattre très fort comme je pouvais* ». (Bf+) il y'a lieu de comprendre toutes ces jeunes filles au moment de l'acte sexuel n'ont pas eu la liberté de consentir, c'est pourquoi toute interaction est vécu comme traumatisante. C'est le cas de Nadège lorsqu'elle dit :

Je ne pouvais plus aller à l'école j'étais traumatisée. Ma mère a dit que je rentre à Sangmélima. J'étais devenue l'ombre de moi-même à cette période-là je n'avais plus d'amis. Il suffisait juste que je vois seulement quelqu'un pour sursauter, j'étais renfermée je ne sortais plus. (Bd-) + (Aa+)

Il est important de souligner que le consentement porte sur une activité devant se dérouler à l'instant, et il peut être revu au moment de l'acte. Cet accord ne concerne donc pas les activités sexuelles futures. Au-delà du simple contact génital, l'abus sexuel inclut tous les actes orientés vers l'intimité corporelle de la victime, qui agressent ses sens et /ou utilisent son corps. Il s'agit alors des « formes verbales et non verbales, gestuelles visuelles, exhibitionnistes, voyeuristes, masturbation, fellation, ..., jusqu'aux relations sexuelles complètes, avec pénétration orale, anale ou vaginale corole dit : « *je le trouvais qu'il est entrain de baisser mon slip et tout et quand je criais il disait je faisais des mauvais rêves il venait me calmer* ». (Ab+) Tout ceci permet d'affirmer que le diagnostic de l'abus sexuel n'est pas aisé. En fait, bien qu'il n'y ait pas de signes pathognomoniques spécifiques aux abus sexuels, il existe tout de même un ensemble de symptômes plus ou moins évocateurs de l'abus sexuels qu'il convient de confronter à la parole.

Ces femmes victimes présentent, à une fréquence plus élevée, des symptômes : de dépression liée à des idées suicidaires de comportements sexuels à risque ou de prostitution : « *Je m'adonnais à des rapports sexuels avec plusieurs personnes* » (Be-)+(Aa+), « Il continuait à venir normalement. J'étais habitée par la colère, la haine, il m'énervait, je voulais le tué ». Aussi on peut ajouter à cela, la consommation d'alcool et de drogue : « *Je m'étais livré à l'alcoolisme, je fumais plus qu'il n'en fallait, pendant cette période-là et je buvais j'avais perdu le sommeil* » (Aa+) ; de fugues : « *Mais je voulais partir de là.* » (Aa+) ; ou de troubles comportementaux tels que l'isolement social « *Tu ne veux rien. Tu veux rester dans ton coin* » (Bd-), des conduites socialement déviantes « *Je suis devenue rebelle* » (Aa+), des conduites agressives « *si je vais lui cracher à la figure ce qu'il m'avait fait* » (Aa+). Un tableau clinique qui rend bien évidemment compte d'un état de stress post traumatique.

La capacité de former et de maintenir des relations interpersonnelles constitue un aspect fondamental d'un fonctionnement sain. Toutefois, cette habileté est souvent compromise chez les femmes qui ont grandi dans un environnement chaotique ou qui ont subi de mauvais traitements, surtout si ces expériences ont occasionné le développement d'un sentiment d'incapacité chez la victime comme c'est le cas de Nadège :

je me dis même parfois que peut être la malédiction dont il parlait était vraiment réelle et fonctionne car il y'a certaines choses qui ne marche pas bien dans ma vie parce qu'il a eu à commettre cet acte sur moi, il a eu à me faire ça et parfois je suis bloquée sur certaines choses.(Ab+)+(Cg-)

Les survivantes de trauma interpersonnel ayant développé cette forme d'insécurité peuvent être portés à s'engager dans des relations conflictuelles ou chaotiques plus tard dans leur vie en plus d'avoir des problèmes à former et maintenir des liens intimes avec un autre comme d'Isabelle dans sa vie de couple :

C'est vrai qu'avec mon partenaire on est passé par toutes les émotions possibles, on a eu des montagnes Russes dans notre couple, on est passé par l'impulsivité, par les colères, la douceur par toutes les

émotions possibles. Mais maintenant s'il faudrait que j'évalue avec d'autres personnes, je n'ai pas vraiment de choix. (Ch+) + (Ci+)

Pareillement, on peut s'apercevoir chez la victime l'obtention d'attitudes et de comportements susceptibles de mettre en péril les relations avec autrui. Ce qui permet de comprendre qu'après une agression sexuelle plusieurs effets délétères susceptibles d'affecter la capacité des survivantes, mais aussi à former et maintenir des relations amoureuses satisfaisantes. Celles-ci sont toujours corrélées d'attitudes négatives, envers les autres, un manque de confiance ou encore, une insatisfaction dyadique ou de la violence au sein des relations intimes. Autrement dit, le contexte abusif dans lequel survient le viol est susceptible d'interrompre le développement normal ou encore, de générer des ruptures de liens affectifs qui génèrent toute une gamme de symptômes psychologique affectant le fonctionnement social et relationnel de la survivante.

4.2.4. Reconstruction du soi

Pour mieux saisir les processus à l'œuvre dans la reconstruction du soi chez un sujet à la suite d'un abus sexuel, il faut s'attarder aux facteurs de protection mobilisés par le sujet. Il s'agit ici des caractéristiques individuelles et environnementales qui modifient, améliorent ou altèrent la réponse du sujet après une menace ou une agression sexuelle comme c'est le cas pour la majorité des participantes dans ce travail. En fait, ceux-ci modulent l'impact du stress et la qualité d'adaptation de la survivante. A l'issus des entretiens, l'un des déterminants mobilisés par les survivantes pour une meilleurs reconstruction de soi est la reconnaissance par le sujet de sa propre existence indépendante de la personnalité de son agresseur. On le retrouve massivement dans le discours Isabelle :

Ce viol m'a vraiment révolté. Ça m'a permis de m'affirmer, de ne plus faire plaisir aux autres de faire les choses pour moi, qui me font plaisir avant de penser aux autres. Donc du coup j'avais fait un poste sur ma page Facebook pour demander à toutes les filles qui se font violer de ne plus garder le silence parce que garder le silence voudrait dire qu'on encourage les auteurs de viol à continuer leur œuvre. (Ci+) + (Ab+) +(Ac+)

D'autres variables semblent jouer un rôle substantiel dans le rétablissement des survivantes. Ils sont regroupés sous le vocable des stratégies de coping. En d'autres termes, l'agression sexuelle peut être conceptualisée comme un événement de vie menaçant parce qu'il se présente sous la forme d'un stress majeur conduisant à une série de changements ou à d'autres événements stressants. Par contre, les femmes victimes peuvent utiliser différentes stratégies de coping qui constituent d'importants modulateurs des conséquences suite à des événements de vie stressants. Nadège le souligne dans son discours lorsqu'elle parle des scènes de viol qui reviennent en elle :

Quand je suis avec les gens, sil y'a un truc qui me fait penser à un viol
parfois je peux rester avec vous là et je deviens désagréable, même si
je blaguais subitement je me fâche. Beaucoup de gens vont dire tu
aimes trop te fâcher, toi tu aimes faire les blagues aux gens et tu
n'aimes pas qu'on te fasse des blagues mais au fond c'est qu'au
moment-là j'ai pensé (Bd+) + (Ab+)

Dans ce discours, on peut également percevoir les marques d'attitude comme l'évitement. Il s'agit là pour le sujet d'une stratégie cognitive mobilisée pour minimiser l'impact émotionnel d'une situation. C'est ce que rapporte Carole lorsqu'elle dit : « *je restais beaucoup plus à la maison donc elle se disait ah mon enfant ne sort pas elle est tout le temps à la maison elle ne se posait pas de questions tant que ça* » (Ci+). On peut très bien reconnaître ici que la jeune fille fait un effort conscient d'éviter la situation traumatisante issue du viol.

Les données des entretiens montrent qu'en dehors de l'évitement et de la prise de conscience du sujet sur son existence, le tempérament comme attitude de sérénité facilite également des habilités aux femmes survivantes d'abus sexuel. Ce qui leurs permet de prendre soin d'elle et s'engager en tant qu'activiste sur les questions en lien avec le viol. L'idée étant de dénoncer et venir en aide l'autre traversant ce qu'elles auraient vécu. C'est le cas d'Isabelle :

Je crois que ça s'est transformé en détermination dans mon combat. Je
suis devenue sensible maintenant à la question du viol, d'une façon
inconsciente ça m'interpelle. Même si sur le coup j'ai l'aire de ne pas

réagir, à l'intérieur ça cogite fort parce que je me dis qu'il faudrait qu'on mette des mécanismes sur pied pour pouvoir améliorer les accompagnements par exemple des personnes victimes de viol et voir comment est-ce que on peut s'attaquer à ces bourreaux. (Ab+)+(Ac+)

Cette habilité à trouver du soutien émotionnel en dehors des stratégies personnelles est un élément déterminant dans la reconstruction psychique de la survivante. Il se maintient et prend d'avantage forme dans le fait que quelqu'un a confiance en elles, ou leur a permis de regagner confiance en elles-mêmes. Les jeunes femmes peuvent alors dans un élan de solidarité, opter pour une stratégie cognitive. Celle-ci leur permet de changer de compréhension sur l'événement stressant et de pouvoir redéfinir les enjeux sur soi. En effet lors de la survenue d'un événement traumatique, ce mécanisme peut devenir un processus itératif complexe qui permet à la victime d'avoir progressivement accès aux souvenirs et d'augmenter graduellement sa conscience du sens que prend cette expérience et mieux soulager la détresse. On peut le relever dans le discours de Nadège lorsqu'elle dit : « *Donc maintenant, j'essaie quand même de ne pas trop penser à ça* » (Bd+). Mais aussi chez Carole « *Au début je me disais peut-être que j'ai mal interprété ou peut-être c'était moi qui avais fait un truc qui a poussé le monsieur à faire cela* » (Ab+).

On peut faire la remarque que, cette stratégie peut aussi être perçue comme étant une tentative d'apporter une réponse à une question fondamentale pour les victimes : pourquoi moi ? Alors la restructuration du soi ici peut prendre plusieurs formes : minimiser l'abus, mettre l'accent sur les aspects positifs, les bénéfices qu'a amené ce changement dans leur vie comme Isabelle le confirme :

Je ne sais pas si je vais appeler ça révolte. Je crois que ça s'est transformé en détermination dans mon combat. Je suis devenue sensible maintenant à la question du viol, d'une façon inconsciente ça m'interpelle. Même si sur le coup j'ai l'aire de ne pas réagir. (Bd+) + (Ac+)

On peut le voir, cette restructuration du soi a pris plusieurs formes, notamment considérer l'abus sexuel comme un véhicule pour la croissance personnelle, comme permettant de

devenir plus prudentes dans leurs relations avec les hommes « *j'ai perdu confiance en certaines personnes, notamment les hommes* » (Be+); d'adopter plus de comportements auto-protecteurs et de devenir capables d'introspection.

Les facteurs de protection environnementaux font aussi partir des référents à ne pas négliger car apparaissent à tous les plans chez nos participantes. Ceux-ci sont marqué ici par le rôle ou du soutien familial des victimes. Comme l'affirme Nadège :

C'est ma mère et ma grande sœur qui m'aident jusqu'au aujourd'hui à surmonter cela. Parce que même en décembre quand il m'a appelé tout cela est revenu dans ma tête et ça m'a fait tellement de mal. J'ai appelé ma grande sœur et elle est allée chez lui demander qu'il me laisse tranquille et lui disant que l'année que je vais penser pouvoir lui pardonner je vais venir seule. (Ch+)+(Ci+)+(Ab+)

À côté de la sphère familiale, on peut également percevoir le soutien extra-familial, comprenant principalement l'aide apportée par les pairs et les ressources professionnelles. En effet toutes ces dimensions semblent avoir un effet restructeur pour les jeunes femmes survivantes. Toutefois il faut dire que ce type de soutien ne se limite pas seulement à la réponse au dévoilement de l'abus pour la victime. Il est et surtout un levier incontournable dans l'accompagnement à court terme et à long terme pour la survivante.

4.2.5. Synthèse des analyses

Les données cliniques issus des entretiens avec les participantes laissent percevoir auprès des survivants de viol, des perturbations identitaires et relationnelles comme étant des signaux précurseurs ou typiques de troubles de la personnalité, plus communément, le trouble de la personnalité. Un critère majeur du trouble de l'identité est que, la séparation des représentations internes de soi et des autres soit considérée centrale dans le discours des participantes. Bien qu'un sens identitaire fort et stable ne soit pas systématiquement synonyme de fonctionnement optimal chez ces survivantes, il n'en demeure pas moins que les survivants de traumas liés à d'autres événements de vie renforcent le manque de cohérence) identitaire, ou d'un sentiment de vide intérieur les premières semaines après l'abus sexuel. Autrement dit les données indiquent qu'un sens de l'identité cohérent est un aspect favorisant un fonctionnement psychologique optimal. Les femmes qui ont un manque à ce niveau ont

typiquement une impression de vide intérieur, une confusion sur qui elles sont vraiment et une incapacité de se fixer des objectifs dans le futur. Ce qui n'est pas le cas chez nos participantes.

En outre, le manque de connexion sur son propre état interne mène les survivantes à un moment donnée vers une identité fragile et l'une des stratégies de résolution par celles-ci a été de se tourner vers d'autres personnes. Cette orientation vers autrui renforce les capacités d'affirmation de soi, rajuste les préférences sexuelles et aussi, consolider ses propres pensées, désirs et émotions. En réalité, même si au départ dans le discours des survivantes, juste après l'abus sexuel, semble s'observer des cognitions négatives affectant leur sentiment général de compétence, d'habileté à résoudre les conflits et de fonctionner efficacement dans leur quotient, celui-ci indique après-coup des attitudes internes et externes de reconstruction de soi qu'on regroupe en termes de :

- la recherche de soutien ;
- la révélation ;
- du sens donné un sens à l'abus ;
- la confiance en soi ;
- la projection dans l'avenir.

L'ensemble de ces données cliniques issus des entretiens avec les participantes de cette étude, font donc consensus sur le fait que l'attribution interne (se blâmer) est en lien avec la souffrance psychologique de la survivante. Mais aussi que, les efforts cognitifs personnels et surtout le soutien social tant celui prodigué par la famille que les professionnels sont des éléments déterminant dans le rétablissement ou la reconstruction psychique des victimes.

L'analyse des données rend compte effectivement d'un travail d'élaboration du vécu traumatique de la violence sexuelle à travers le sens identitaire que les victimes cherchent à trouver, leur capacité à gérer les émotions générées par la situation de violence et leur habileté à tisser des nouvelles relations saines. Dans le chapitre qui suit, il sera question de confronter ces données cliniques aux appréhensions théoriques que la revue de littérature a permis d'obtenir au chapitre deux. L'objectif est de dégager une posture clinique pouvant participer à l'accompagnement relativement optimal des victimes de la violence sexuelle.

**CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION ET DISCUSSION
DES RÉSULTATS**

Après avoir collecté les données adéquates, c'est-à-dire pertinentes par rapport aux objectifs de la recherche, on dispose désormais un matériel clinique suffisamment riche pour une analyse clinique. Ce chapitre se donne pour tâche de restituer la cohérence des récits. Il s'agit d'une étude de cas sur une approche compréhensive non seulement, mais aussi didactique des éléments saillants qui apparaissaient dans le récit n'importe quand et n'importe comment. La démarche consiste alors à restituer la cohérence de ces récits en organisant une présentation dynamique des faits à partir de l'histoire de trois (03) cas de l'étude.

5.1. Rappels des données empiriques et théoriques

Cette recherche s'est focalisée sur trois modalités dans l'analyse des ressources psychologiques internes et externes mobilisées par des sujets victimes de violence sexuelle, nécessaire à leur reconstruction identitaire. L'on a mis en exergue dans ce sens, la construction du sens de son identité par le sujet, sa capacité à réguler ses émotions et en fin la nature et la qualité de sa relation avec les autres constituant les membres de son entourage.

5.1.1. Rappel des données empiriques

L'analyse des données recueillies auprès des participantes a permis de mettre en exergue un travail d'élaboration du sens de l'identité. Il s'agit de l'élaboration du sentiment de vide intérieur, de la réappropriation de son sentiment d'existence et de sa capacité à se fixer des objectifs dans le futur. L'expérience du viol provoque une atteinte de l'intégrité et de l'intimité corporelle, rendant difficile la cicatrisation psychique et identitaire chez la victime. Outre ces atteintes, les analyses des données du terrain rapportent un sentiment d'exclusion, de stigmatisation et du silence de la société dans laquelle vit la victime de viol à l'origine d'un vécu de honte et de rejet qui renforce sa douleur. L'importance accordée à l'identité corporelle à travers la virginité des femmes dans les sociétés africaines fait que, le viol constitue une blessure de l'identité individuelle non seulement, mais aussi groupale. Les liens familiaux et sociaux se trouvent alors brisés, provoquant l'exclusion et l'isolement forcé des victimes.

Mlle C raconte :

Quand j'apprenais que d'autres personnes vivaient ça, j'étais mal.

Pourquoi on ne trouve pas un moyen d'arrêter ça ? Et je me disais si

elles ont vécu ça, c'est certainement parce que leurs familles, ne les a

pas protégés. À une période j'ai détesté mon père parce que je me suis

dit que même s'il n'était pas là, il était complice parce que s'il avait fait quelque chose, si on m'écoutait davantage peut être les choses auraient été différentes, peut-être j'aurais pu dénoncer.

La souffrance liée au bouleversement de l'équilibre identitaire soumet la victime à un défis permanent : celui de la réappropriation du sens de son sentiment d'existence. Les victimes du viol ayant fait l'objet de la recherche ont été à un moment de leur vécu dans une identité diffuse. Il s'agit d'une absence d'un concept de soi intégré et d'un concept d'objets totaux intégrés en relation avec soi. Un sens identitaire cohérent est un préalable à un fonctionnement psychologique optimal. Les participantes qui ont fait partie de l'étude ont présenté des défauts à ce niveau s'exprimant dans leur discours par une impression de vide intérieur, une confusion sur qui elles étaient vraiment et une incapacité à se fixer des objectifs. La participante N est une illustration parfaite :

Je ne pouvais plus aller à l'école j'étais traumatisée. Ma mère a dit que je rentre à Sangmélina. J'étais devenue l'ombre de moi-même à cette période-là je n'avais plus d'amis. Il suffisait juste que je vois seulement quelqu'un pour sursauter, j'étais renfermée je ne sortais plus

Le manque de connexion sur son propre état interne a emmené les participantes à se tourner vers les autres. Cependant, cette orientation vers autrui s'est avérée inadaptée, nuisant à leur capacité d'affirmation de soi, de leur préférence sexuelle, ainsi qu'à une confusion de ses propres pensées, désirs et émotions à ceux de ses proches. Mlle N ajoute : *à chaque fois qu'un homme m'approchait de manière intime, ce sentiment-là revenait et je coupais les ponts avec lui aussitôt*

Les données de terrain ont permis également de mettre en évidence les modalités de construction du soi en termes de la capacité de connexion autres. Si elle est inhérente à l'élaboration du sens de son identité, cette dimension a permis de rendre compte de la capacité des victimes à former et à maintenir des relations interpersonnelles. Cette habilité, quoique compromise chez la plupart des participantes, s'est avérée fondamentale dans leur processus de reconstruction. Le vécu la violence sexuelle a suscité les représentations d'un attachement

insécurisants (anxiété d'abandon et/ou évitement de l'intimité), une hypersensibilité émotionnelle, des attitudes négatives envers les autres, un manque de confiance, etc.

La participante I l'exprime en ces propos :

Je m'étais auto-détruite bien qu'il y eût les gens autour de moi. Je m'étais livrée à l'alcool, je fumais plus qu'il n'en fallait, pendant cette période. J'avais perdu le sommeil. C'est vrai que j'avais ces personnes-là mais il y avait des moments où je me retrouvais seule dans ma chambre, je ne trouvais pas le sommeil, j'avais peur du moindre bruit. J'ai perdu confiance en certaines personnes, notamment les hommes.

L'analyse des données empiriques a surtout montré que cette dimension relationnelle quoiqu'affectée a été d'un appui fondamental dans le rebondissement des participantes, mieux dans leur processus de reconstruction du soi. L'on s'est rendu compte qu'un environnement sécurisant, caractérisé par la sensibilité et la disponibilité de la part des proches des participantes, leur offre un sentiment de sécurité, favorisant l'apprentissage des habiletés relationnelles, importantes pour son développement psychologique et physiologique. Cet environnement leur a fourni en plus de cela, des bases solides pour explorer le monde. On relève clairement dans le discours de cette participante :

Le soutien de ma grande sœur direct et de ma mère a été d'un grand appui pour moi. Jusqu'aujourd'hui quand ce sentiment revient dans ma tête, quand je ne vais pas bien, je l'appelle toujours on essaye d'en parler. Ce n'est qu'elle et ma mère qui me rassurent. (Mlle N)

L'analyse des données met en fin en évidence les difficultés dans la régulation de leurs émotions. Les participantes ont présenté des lacunes dans la régulation de leurs émotions se traduisant par une instabilité affective ou des sautes d'humeur, des difficultés dans l'inhibition d'affects intenses, des difficultés à surmonter des états dysphoriques sans se tourner à des stratégies souvent dysfonctionnelles. Les participantes se sont décrites comme s'être perçues à un moment de mauvaise humeur, instable émotionnellement et hyper réactives aux événements stressants de leur vie. Les difficultés de régulation émotionnelle sont également à

l'origine des comportements sexuels excessifs ou inappropriés chez les participantes. Cela se renforce par la présence de l'anxiété, de la dépression et d'abus des substances pouvant aller jusqu'aux symptômes de stress post-traumatique.

L'on peut le relever dans les propos de Mlle I :

J'ai rencontré un psychologue avec qui j'ai discuté parce que ce problème a fait surgir en moi d'autres problèmes notamment le problème de confiance en moi. C'est parti dans tous les sens. Cela à réveiller toutes les émotions en moi notamment la façon dont je me voyais, l'image que je projetais de moi et sur ma personnalité.

Chez Mlle C on note également :

Je pense que je suis restée seule et j'ai opté pour la solitude. Je pleurais quand même. J'étais toujours en colère. Je me demandais qu'est ce qui s'est passé ce jour-là ? Que m'était-il arrivé ?

La dimension sexuelle a été mise en évidence dans les propos de Mlle N : *A chaque fois que je devais entretenir une relation intime avec un homme, ce sentiment revenait et je coupais les ponts avec lui aussitôt.* Elle ajoute : *aujourd'hui j'essaye quand même de surmonter c'est pourquoi parfois, quand je suis avec les gens, sil y'a une scène qui me rappelle le viol, je deviens désagréable, même si je blaguais subitement je me fâche.*

L'on peut retenir que la violence sexuelle s'associe à des perturbations au niveau du sens de l'identité, de la régulation émotionnelle et de la connexion aux autres. Si ces manifestations sont généralement établies chez les victimes de violence sexuelle, la particularité des données recueillies dans le cadre de cette étude réside dans l'expression des modalités à partir desquelles un rebondissement des participantes a été possible. Chaque niveau atteint par le vécu des victimes est alors susceptible d'être une source d'énergie pour entamer une reconstruction de soi. On le perçoit dans les propos de Mlle I : *cette situation m'a permis de m'affirmer, de ne plus faire plaisir aux autres de faire les choses pour moi, qui me font plaisir avant de penser aux autres.*

5.1.2. Rappel des données théoriques

La réalisation de cette recherche s'est effectuée à partir d'un cadre théorique à deux volets complémentaires ; la dynamique traumagénique et le trauma. Le modèle des dynamiques traumagéniques selon Finkelhor et Browne (1985) a permis de mettre en évidence quatre dimensions traumagéniques susceptibles d'altérer les représentations cognitives et émotionnelles du monde chez la victime de violence sexuelle ainsi que la compréhension de son concept de soi et de ses habiletés affectives. Il s'agit de la sexualisation traumagénique, de la trahison, de l'impuissance et de la stigmatisation.

Le modèle du trauma s'appuyant sur une conception de Brière (1996) a permis de se rendre compte que les mauvais traitements qu'un individu est susceptible de subir au cours de son existence y compris les violences sexuelles ont la possibilité de compromettre l'évolution normale de certaines capacités chez la victime. L'événement perturbe d'abord la dynamique du lien entre la victime et son entourage immédiat, il produit ensuite une détresse profonde à l'origine de certaines stratégies d'évitement et enfin, il rend l'individu à risque d'être facilement submergé par des affects qui pourraient être assimilés à ceux vécus lors de l'événement ceci en rapport avec un état interne endommagé.

Les modalités mises en évidence dans ce cadre théorique (sexualisation traumagénique, trahison, stigmatisation et impuissance) ont servi de fil conducteur à la recherche. Elles ont été appréciées en termes du travail d'élaboration du sens de l'identité, de la capacité de régulation émotionnelle et de la possibilité à établir des connexions avec autrui. Ces modalités ont ainsi participé à la compréhension du rôle du vécu traumatique des violences dans le processus de reconstruction du soi chez la femme victime de viol.

5.2. Interprétation des résultats

Le travail de recherche a porté sur les modalités psychiques et sociales du vécu traumagénique de la violence susceptible de participer à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle. On a cherché dans certains cas à mettre en évidence les modalités de ce vécu et leur participation au processus de reprise du Moi corps. La tâche actuellement est de donner du sens aux indices qui constituent les matériaux sur lesquels la discussion va reposer qui à leur tour donneront lieu à des perspectives cliniques et théoriques.

5.2.1. De la crise et ses transformations à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle

Le vécu des participantes face à la violence sexuelle est certes varié, mais l'évidence ce qu'avec la stigmatisation et la discrimination que la situation semble engendrée, le processus identitaire subit des transformations qui soumettent les victimes à un travail de redéfinition du sens. La violence sexuelle en l'occurrence le viol est à l'origine d'une rupture entre les représentations internes de soi et des autres pouvant occasionner des véritables troubles de personnalité. L'acte de violence sexuelle provoque une atteinte de l'intégrité et de l'intimité corporelle, donc identitaire de la victime qui restent longtemps après l'événement. Ceci est à l'origine des sentiments de honte et de rejet, augmentant ainsi la douleur. Le discours des participantes signe une crise dans le processus identitaire des participantes : « *J'étais devenue l'ombre de moi-même à cette période* » ; « *je déteste mon corps* » ; « *Je m'adonnais à des rapports sexuels avec plusieurs personnes* », etc.

On observe que l'événement vécu par les participantes est à l'origine d'un manque de cohésion identitaire, ou d'un sentiment de vide intérieur. La notion d'identité a été abordé par dans plusieurs travaux de recherche et particulièrement en rapport avec les événements de vie traumatisants. Erikson (1956) a abordé la notion d'identité diffuse et postule qu'elle se développe en réaction à une absence d'un concept de soi intégré et d'un concept d'objets totaux stable en relation avec autrui. Un sens de l'identité cohérent favorise un fonctionnement psychologique optimal. Les gens qui manquent cette capacité ont une impression de vide intérieur, une confusion sur qui ils sont vraiment et une incapacité à se fixer dans le futur (Hamilton, 1988 ; Kohut, 1977 ; McCann & Pearlman, 1990).

L'absence d'élaboration du sens de l'identité occasionné par la situation de viol pousse la victime à se tourner le plus souvent vers les autres dans des domaines divers. Cette orientation la plupart de temps inadaptée nuit à sa capacité d'affirmation de soi, de ses préférences sexuelles et peut mener la victime à confondre ses pensées, ses désirs et ses émotions à ceux de ses proches. L'on est sans doute dans la sexualité traumatisante comme modalité de la dynamique traumagénique, fondamental dans le travail d'élaboration du sens de l'identité telle que développé par Finkelhor et Browne (1985). Pour eux, une dynamique traumatisante renvoi à une expérience qui modifie la perception cognitive ou émotive du monde et qui cause un traumatisme en faussant le concept de soi chez la victime, sa vision du monde et ses spécificités affectives.

5.2.2. Des investissements corporels narcissiques à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle

Le vécu de la violence sexuelle tel qu'on l'a vu ci-dessus laisse une empreinte corporelle qui constitue une palette émotionnelle face à laquelle la victime est sollicitée pour un travail de régularisation, condition primordiale pour une reconstruction de son soi abîmé dans la dynamique traumagénique que génère la situation de viol. Les participantes expriment le sentiment d'un espace corporel envahi de façon répétée avec l'incapacité de contester. Ce sentiment s'accroît lorsque les autres membres de la famille ne font rien pour empêcher l'abus, soit parce qu'ils sont restés incrédules face aux tentatives de la victime de les alerter, soit parce qu'ils n'ont appris à la victime comment se protéger et se défendre.

Les participantes manifestent alors des sentiments d'isolement, des problèmes relationnels. Elles continuent d'éprouver des sentiments négatifs vis-à-vis de leur proche. Elles vivent des sentiments de peur, de colère ou de méfiance à l'égard des hommes. Dans les discours des participantes, l'on peut clairement relever ces faits cliniques dont la saillance n'est plus à démontrer tant elle s'exprime avec éloquence : « *Je ne pouvais plus aller à l'école j'étais traumatisée* » ; « *j'ai essayé à 3 reprises de prévenir mes parents à la maison et comme personne ne m'écoutait je suis rentrée dans ma coquille* » ; « *J'ai rencontré un psychologue avec qui j'ai discuté parce que ce problème a fait surgir en moi d'autres problèmes notamment le problème de confiance en moi* ». Ces verbatim des participantes qui mettent en exergue leur rapport à leur corps dans sa fonction de pare-excitation et de vitrine à travers laquelle elles entrent en contact avec le monde montrent à suffisance le rôle que joue le corps dans le travail d'élaboration du soi.

La littérature mobilisée dans le cadre de ce travail a mis en évidence sur le plan théorique cet aspect fondamental que joue le corporel dans la reprise du Moi chez la victime d'abus sexuel, envisager comme événement potentiellement traumatisant. Le corps est le support primordial du sentiment d'identité. La capacité qu'a une victime de localiser les sensations, les tensions et les émotions de son corps lui permet de différencier ce qui est soi et ce qui est non-soi et par la même occasion à reconnaître son apparence corporelle et à prendre conscience des limites externes de son corps et de ses sensations internes (Wallon, 1959). Pour Maisonneuve et a. (1981) l'identité corporelle est un élément fondamental de la conscience de soi tout au long de l'existence. Elle est marquée par l'imaginaire du sujet (dimension fantasmatique inconsciente) mais aussi par les modèles esthétiques, les codes et

les rituels socioculturels (Picard, 1981). L'appropriation de l'apparence corporelle dépend ainsi du regard que le sujet porte sur lui-même et du regard d'autrui, vecteur des normes et des modèles culturels intériorisés, qui suscite un mouvement de comparaison valorisante ou dévalorisante.

Dans la clinique psychopathologique de la violence sexuelle, notamment en ce qui concerne l'accompagnement des victimes, Bessoles (2011) remarque que le vécu de cette situation est à l'origine d'une douleur qui provoque des comportements robotisés. La victime qui revient vivante de la violence sexuelle est dans l'incapacité de se dire les mots de l'horreur subie. On perçoit cette difficulté dans les propos de Mlle I « *c'est parti dans tous les sens cela à réveiller toutes les émotions en moi notamment la façon dont je me voyais, l'image que je projetais de moi, sur ma personnalité. Pourquoi est-ce que je me livrais ? pourquoi je m'aventurais à des rapports sexuels avec plusieurs personnes ? qu'est-ce que je recherchais ? etc.* »

De l'émotionnel se confond avec de l'identitaire dans une quête d'élaboration du sens permettant une symbolisation de l'acte du viol. La sauvegarde de la douleur liée à la violence sexuelle revient à instaurer une part du vivant, pour résister à l'insistance d'un vécu corporel de l'acte sexuel non consenti. Dans cette logique, l'investissement consiste à préserver la part du soi qui ne peut plus se dire sans heurter aux vestiges d'un vécu non intégré. Le traumatisme inhérent à la violence sexuelle est un traumatisme des affects. Il vise le maintien de l'homéostasie d'une survie précaire car, éprouver une quelconque émotion met la victime en danger. Promouvoir les affects consiste à les normaliser dans le ressenti de leur expression.

5.2.3. Du rapport à l'autre à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle

Les données de l'entretien montrent que les participantes de l'étude présentent des difficultés dans leur rapport à l'autre du fait de l'expérience du viol. En effet, face à la violence sexuelle qu'ont subi les participantes, le rapport spéculaire qu'entretien la victime avec son entourage a pris un coût qui perturbe l'affirmation de soi « *j'étais seulement dans la chambre pour que je sois au salon, il fallait que sa femme soit là, que les enfants soient là* » ; « *comme personne ne m'écoutait je suis rentrée dans ma coquille, j'ai décidé de ne plus rien dire* » ; « *Il a fallu que je recommence à créer ce climat de confiance là et d'une certaine façon, je m'étais auto-détruite bien que j'avais les gens autour de moi* ». La capacité de

former et de maintenir des relations interpersonnelles constitue un aspect fondamental d'un fonctionnement adulte sain. Cette habileté se trouve compromise chez les participantes de la recherche. Elles s'engagent dans des relations conflictuelles ou chaotiques en plus de former et de maintenir des liens intimes d'attachement avec les autres adultes (Pearlman et Courtois, 2005).

Marc (2005) a souligné « *le rapport fondamental qui lie la conscience de soi à la reconnaissance d'autrui* ». Dans sa logique, l'accès du sujet à la conscience de son identité propre passe par le rapport à autrui. L'affirmation de soi comme facteur fondamental de la construction du soi dépend de manière intrinsèque de l'Autre, à la fois modèle et miroir. Modèle dans la mesure où l'identification à soi-même passe par l'identification à l'autre. Miroir parce que c'est dans le regard de l'Autre que l'on peut saisir le reflet de son identité. Si le regard de l'Autre est signe dans la plupart de cas d'un intérêt, d'un signal positif, de tendresse et d'attraction, le regard de l'Autre occasionne chez les participantes, un signe d'hostilité, de rejet et de lutte (Picard, 1983).

La communication dont implique cet acte interactif entre la victime et son entourage présuppose une définition au moins implicite des interlocuteurs dans la relation. Nouer une relation instaure un rapport d'occupation d'une certaine place et assigne à l'autre une place correspondante. L'on comprend pourquoi chez les participantes leur proche ont joué un rôle capital dans la survenue de l'événement. « *Je déteste mon père, je le déteste au même titre que son frère. Parce que comme je dis souvent coute que vaille il a cautionné ce que son frère a fait* ». La notion de place définit l'identité situationnelle présente et opérante dans la relation à l'Autre. Flahaut le disait déjà en (1978) :

Chacun accède à son identité à partir et à l'intérieur d'un système de places qui le dépasse ; ce concept implique qu'il n'est pas de parole qui ne soit émise d'une place et convoque l'interlocuteur à une place corrélative ; soit que cette parole présuppose seulement que le rapport de place est en vigueur, soit que le locuteur en attende la reconnaissance de sa place propre ou oblige son interlocuteur à s'inscrire dans le rapport. (Flahaut, 1978, p. 58)

Cette définition de place est à l'origine de l'intériorisation d'un rapport socialement déterminé comme l'étiquette d'être « femme victime de viol ». En ce sens, elle est source d'un conflit, dans la mesure où le groupe impose une certaine définition de la relation face à laquelle les victimes ont du mal à se conformer. Le rapport des places nécessite alors une complémentarité dans le sens où « *toute identité requiert l'existence d'un autre : de quelqu'un d'autre, dans une relation grâce à laquelle s'actualise l'identité de soi* » (Laing, 1971, p. 99).

Pour Marc (2005), la dimension fondamentale de la relation à autrui est caractérisée par la quête de la reconnaissance, une quête qui est fonction de la situation, des personnes et des modes de la relations. On comprend alors que la reconstruction du soi chez la victime de viol comme entité de l'identité nécessite une situation et des personnes favorables qui l'entourent. C'est ce que l'on perçoit dans le discours de Mlle I : « *étant activiste, j'étais bien entourée. J'ai rencontré un psychologue avec qui j'ai discuté. Cette situation m'a permis d'apporter de l'aide aux autres* ». L'on observe ici que le besoin de reconnaissance et de sentir utile est plus pressant que la victime se sent en position d'insécurité, d'infériorité, d'exclusion ou de marginalité, une fois rabaisé. Pas étonnant que l'expression « minorité » utilisée par la victime au lieu d'être péjorative soit pour les participantes une identité commune de lutte à l'unisson.

Bref, la sécurité est d'abord fondamentalement une sécurité intérieure même si le danger vient de l'extérieur. La recherche de reconnaissance du groupe trouve son origine dans le besoin d'être considéré comme un membre du groupe, de se sentir intégrer. On y voit alors un besoin d'appartenance inhérente à l'aspect social de l'identité d'une part, et le besoin de considération, d'approbation et d'acceptation d'autre part. La victime s'attend alors dans sa quête de reconnaissance qu'on lui accorde une certaine valeur, qu'on lui renvoi une image positive d'elle-même. Son estime de soi se trouve ainsi liée à la considération d'autrui et le besoin de valorisation apparaît comme un besoin narcissique, support de la construction du soi.

5.3. Discussion et perspectives des résultats de la recherche

La présente section est consacrée à la discussion et aux perspectives des résultats sur les plans théoriques et cliniques.

5.3.1. Discussion des résultats de la recherche

L'analyse des données recueillies auprès des participantes a permis de mettre en exergue trois résultats majeurs. Premièrement, un travail d'élaboration du sens de l'identité. Il s'agit de l'élaboration du sentiment de vide intérieur, de la réappropriation de son sentiment d'existence et de sa capacité à se fixer des objectifs dans le futur. L'expérience du viol provoque une atteinte de l'intégrité et de l'intimité corporelle, rendant difficile la cicatrisation psychique et identitaire chez la victime.

Ce résultat confirme les travaux de Bessoles (2011) qui postule que la violence sexuelle instaure une culture de la douleur qui est régie par l'hyperesthésie traumatique avec les comportements robotisés qui accompagnent l'opérationnalisation des conduites. Toutefois, ce résultat met à l'honneur un aspect socioanthropologique que Bessoles (2011) ne relève pas dans sa perspective. En effet, les données du terrain rapportent un sentiment d'exclusion, de stigmatisation et du silence de la société dans laquelle vit la victime de viol à l'origine d'un vécu de honte et de rejet qui renforce sa douleur. L'importance accordée à l'identité corporelle à travers la virginité des femmes dans les sociétés africaines fait que, le viol constitue une blessure de l'identité individuelle non seulement, mais aussi groupale. Les liens familiaux et sociaux se trouvent alors brisés, provoquant l'exclusion et l'isolement forcé des victimes.

Cette perspective s'accorde à celle de Kaës (1976) qui relève que la corporéité a une dimension individuelle mais aussi sociale. Pour lui, la dynamique intrasubjective se déroule dans les limites précises de la corporéité (image du corps) individuelle qui se constitue comme donnée première, objectivement identifiable grâce à sa continuité dans le temps et dans l'espace, et à la fondamentale indivisibilité de ses parties. La dynamique intersubjective se déroule au contraire dans une structure relationnelle qui tend à assumer sa propre homogénéité, sur le plan fantasmatique de l'image du corps individuelle sans avoir pour autant les mêmes caractéristiques de matérialité et de ferme identité. D'après lui, dans la réalité concrète, le groupe est confronté à la pluralité des individualités et aux différences de motivations, de comportements, de projets qu'elle implique ; cette situation est ressentie comme un obstacle à la réalisation narcissique de chacun ; la représentation d'un ensemble unifié, continu, doté d'une sorte d'individualité (le groupe) permet alors de masquer la multiplicité et les discontinuités réelles. La notion d'appareil psychique groupal amène donc selon lui à distinguer le groupe en tant que structure sociale concrète, organisation matérielle, relationnelle et expressive, et le groupe en tant qu'objet imaginaire, représentable marquée par

les processus inconscients. L'hypothèse développée par Kaës (1976) est qu'il existe une homologie qui facilite l'articulation de l'individuel et du collectif.

Deuxièmement, la souffrance liée au bouleversement de l'équilibre identitaire soumet la victime à un défi permanent : celui de la réappropriation du sens de son sentiment d'existence. Les victimes du viol ayant fait l'objet de la recherche ont été à un moment de leur vécu dans une identité diffuse. Il s'agit d'une absence d'un concept de soi intégré et d'un concept d'objets totaux intégrés en relation avec soi. Les participantes qui ont fait partie de l'étude ont présenté des défauts à ce niveau s'exprimant dans leur discours par une impression de vide intérieur, une confusion sur qui elles étaient vraiment et une incapacité à se fixer des objectifs.

Cet aspect converge avec les travaux de Lange et al. (1999), Crocq (1999) et Bouzidi (2008). Lange et al. (1999) pensent que certaines femmes abusées sexuellement éprouvent, d'une part, des sentiments de désarroi et la culpabilité et, d'autre part, la difficulté à conserver une identité cohérente, le dégoût et la haine de soi, un état dépressif, problèmes relationnels, stress post-traumatique, irritabilité, problèmes de l'estime de soi et l'adaptation sociale.

Pour Crocq (1999) Bouzidi (2008), les conséquences traumatisantes du viol peuvent conduire à une modification de la personnalité, vers une personnalité traumatique, ce qu'est devenue la personnalité après l'impact d'un traumatisme, établissant une nouvelle relation avec le monde et avec soi-même, une nouvelle façon de percevoir, de ressentir, de penser, d'aimer, de vouloir et d'agir. La victime devient plus vulnérable, psychologiquement et socialement, égocentrique, irritable, fragile, émotionnellement inhibée, incapable d'établir des relations normales avec les autres, perturbant ainsi l'avenir de la personne violée. Bien qu'il y ait cette convergence, il y a lieu de relever que les participantes ont surmonté cette vulnérabilité psychique en faisant montre d'une reconstruction de leur soi.

5.3.2. Perspectives des résultats de la recherche

5.3.1.1. Du point de vue théorique

La présente recherche a convoqué deux cadres théoriques, à savoir le modèle des dynamiques traumagéniques selon Finkelhor et Browne (1985) et le modèle du trauma de Brière (1996). Le modèle des dynamiques de Finkelhor et Browne (1985) met en évidence quatre dimensions traumagéniques susceptibles d'altérer les représentations cognitives et émotionnelles du monde chez la victime de violence sexuelle ainsi que la compréhension de

son concept de soi et de ses habiletés affectives. Il s'agit de la sexualisation traumagénique, de la trahison, de l'impuissance et de la stigmatisation. De toutes les quatre modalités énumérées, les résultats mettent en exergue une stigmatisation forte prégnance de la sexualisation traumagénique et de la stigmatisation. Ce qui rend pertinente la première hypothèse de la présente recherche. Toutefois, il y a lieu de relever qu'en lieu et place de la trahison et de l'impuissance, les résultats recueillis auprès des participants mettent en exergue une dimension culturelle dans l'expérience du viol vécue par les femmes en Afrique. En effet, les analyses des données du terrain rapportent un sentiment d'exclusion, de stigmatisation et du silence de la société dans laquelle vit la victime de viol à l'origine d'un vécu de honte et de rejet qui renforce sa douleur. L'importance accordée à l'identité corporelle à travers la virginité des femmes dans les sociétés africaines fait que, le viol constitue une blessure de l'identité individuelle non seulement, mais aussi groupale. Les liens familiaux et sociaux se trouvent alors brisés, provoquant l'exclusion et l'isolement forcé des victimes.

Cet aspect groupal de la souffrance psychique mis en exergue dans cette recherche soulève la nécessité d'approfondir le modèle théorique des dynamiques traumagéniques en tenant compte des représentations culturelles de la femme violée. En Afrique, la corporéité dans ses aspects individuel et social rend compte de manière holistique du vécu de la violence sexuelle chez la femme. Dans la présente étude, les résultats mettent en exergue la prépondérance de la réaction émotionnelle comme facteur participatif à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle. Il y a donc lieu de capitaliser les recherches ultérieures en mettant en lumière les processus émotionnels sous-jacents à la reconstruction d'un soi chez les femmes victimes de violence sociale.

En ce qui concerne la troisième hypothèse de la présente étude, le ressenti de stigmatisation apparaît comme la variable lourde devant la connexion aux autres qui rend le mieux compte de la reconstruction d'un soi chez la femme victime de violence sexuelle, et ce par la capacité à refaire confiance. La connexion aux autres voire le lien social sont relégués au second plan. Les ressources psychiques mobilisées par les victimes proviennent d'elles-mêmes mais aussi de la communauté. Il serait donc opportun de questionner dans les recherches ultérieures le rapport aux autres membres de la communauté après une expérience de violence sexuelle.

5.3.1.2. Du point de vue clinique

La présente section consacrée aux perspectives cliniques s'appuiera sur le rappel des données empiriques. Les résultats de la présente étude et le cadre théorique mettent en exergue trois éléments à prendre à compte dans la clinique des femmes victimes de violence sexuelle. Il s'agit du sens de l'identité, de la régulation émotionnelle et de la connexion aux autres.

Un sens identitaire cohérent est un préalable à un fonctionnement psychologique optimal. Les participantes qui ont fait partie de l'étude ont présenté des efforts d'élaboration à ce niveau s'exprimant dans leur discours par une capacité à se fixer des objectifs et à se reprendre en main. Cette capacité participe à la qualité de la relation que les participantes tissent avec leur entourage ainsi qu'au travail de régulation des émotions que la situation de violence sexuelle génère. Pour Marc (2005) l'évolution dans un groupe constitue une expérience riche pour la prise de conscience en soi et la maturation personnelle des survivantes de violence sexuelle. Elle induit une sorte de remise en question et de déstructuration passagère du sentiment d'identité. Ce qui permet aux femmes victimes de violences sexuelles de verbaliser et de comprendre les processus et les stratégies par lesquels elles entrent en interactions avec l'autre.

Le jeu de l'expérience groupale, représentent la façon dont les femmes victimes de violence sexuelle réagissent individuellement et collectivement, en vue de protéger ou de rétablir un sentiment d'identité positif et stable. Il s'agit d'une dynamique par laquelle le sujet tend plus ou moins consciemment à atteindre un but subjectif, à travers un ensemble structuré d'attitudes et de conduites que l'on désigne sous le vocable de « stratégie identitaire ». Celles-ci font référence à

Une ligne d'action évolutive et dynamique faite d'impulsions, de mécanismes de défense et de conduites conscientes à travers laquelle le sujet cherche à se faire reconnaître par autrui, à trouver sa place dans le groupe, à construire une image positive de lui-même et à affirmer son individualité (Edmond marc 2005, p.99).

Au niveau de la régulation émotionnelle comme stratégie d'affrontement du sentiment d'impuissance que la violence sexuelle impose, les données empiriques mettent en évidence

une capacité à gérer les émotions suscitées par la situation de violence sexuelle. L'on a relevé chez les participantes des réactions émotionnelles adaptées aux événements stressants, des comportements sexuels appropriés ainsi qu'une estime sexuelle positive. Les participantes se sont décrites comme s'être perçues à un moment, pleine de vie, et prête à affronter les défis de la vie quotidienne. Au regard de ces informations, il y a lieu de noter qu'une rééducation émotionnelle des femmes victimes de violence sexuelle s'avère nécessaire dans toute démarche diagnostique et thérapeutique.

L'importance accordée à l'identité corporelle à travers la virginité des femmes dans les sociétés africaines fait que, le viol constitue une blessure de l'identité individuelle non seulement, mais aussi groupale. Les liens familiaux et sociaux se trouvent alors brisés, provoquant l'exclusion et l'isolement forcé des victimes. Il y a donc lieu d'envisager un modèle thérapeutique groupal qui tienne compte des réalités culturelles africaines dans l'expérience de violence sexuelle. En effet, le lien groupal est la raison directe de la capacité de l'appareil groupal à doter chacun de ses membres d'une identité, à la fois partageable avec un nombre limité d'individus et différenciatrice par rapport à ceux-ci et à d'autres ensemble groupaux.

Il s'organise et se structure selon Marc (2005) à travers la fiction efficace d'une personnification du groupe, doté d'un corps et d'un psychisme construits analogiquement sur le modèle de l'individu ; cette transposition est favorisée par le fait que le psychisme individuel se construit par intériorisation de la groupalité sociale et tout spécialement de la groupalité familiale. L'expérience groupale articule plusieurs ordres de phénomènes : individuel et collectif, conscient et inconscient, subjectif et objectif, psychologique et social. Pour Kaës (1976) l'appareil psychique groupal peut être analysé comme une formation de compromis entre les exigences de la subjectivité individuelle, celles de la logique de l'appareil psychique groupal et celles de la réalité sociale. Autrement dit, un groupe ne se constitue, n'évolue et ne survit que si son organisation permet que soient satisfaits à la fois certains des désirs inconscients et des exigences défensives correspondantes émanant de ses membres, les exigences de maintien et de cohérence propres à l'appareil psychique groupal, et les exigences de la réalité sociale et matérielle. Le groupe est donc un facteur important dans la reconstruction du soi.

CONCLUSION

Il est fréquent de regrouper le tableau clinique de la jeune femme victime de violence sexuelle autour de la notion de traumatisme psychique dans les aspects émotionnel, cognitif, somatique, comportemental et interpersonnel. La notion de traumatisme unifie plusieurs modalités psychiques et métapsychologiques dont les conséquences entraînent des différences théorico-cliniques fondamentales. Elle intervient lorsque l'on cherche à désigner l'impact psychique d'un événement de la vie qui a marqué douloureusement l'existence d'une personne. Toutefois, si le terme traumatisme désigne des conjonctures psychiques qui présentent des aspects cliniques bien différents et dont les effets peuvent être cernés sur le plan métapsychologique, il convient de souligner avec Roussillon (2000) que le traumatisme n'existe pas « en soi ». Dans ce sens, une construction est envisageable même dans le chaos. L'objectif du présent mémoire a été formulé dans cette perspective. Il était question de « déterminer les modalités psychiques et sociales du vécu traumatogène de la violence qui participent à la construction du soi chez la femme victime de violence sexuelle ».

Si le traumatisme apparaît comme une perspective de compréhension d'un événement heureux ou malheureux, Damant (1993) considère la dynamique traumatisante développée tour à tour dans le présent mémoire comme une expérience qui est susceptible de modifier la perception cognitive ou émotionnelle du monde et qui peut causer un traumatisme en faussant le concept de soi du sujet, sa vision du monde et ses capacités affectives. C'est ainsi qu'il nous a paru qu'il existe face à la violence sexuelle quatre dynamiques traumatisantes dont la sexualisation traumatisante, la stigmatisation, la trahison et l'impuissance. Si chaque violence sexuelle est spécifique, car on peut y retrouver en dominance une dynamique particulière, c'est la conjonction des quatre éléments qui précèdent qui distingue les violences sexuelles. En clair, à chacune des dynamiques se greffent un ensemble de réactions immédiates et de conséquences à long terme, sur le plan de l'impact psychologique et des manifestations comportementales.

Il n'est pas étonnant de se rendre compte que les participantes retenues dans le cadre de la réalisation du présent projet de mémoire laissent transparaître dans leurs récits de vie aussi bien des préoccupations sexuelles inappropriées que des comportements agis sexuels compulsifs et parfois de la curiosité sexuelle excessive. C'est dans ce sens que Finkelhor (1986) fait observer que face au vécu de la violence sexuelle, le soi sexuel est susceptible d'être affecté car le soi sexuel se trouve en majorité associé à des parties particulières du corps de la victime et à l'exclusion d'autres parties. Partant de cette organisation, la violence sexuelle accentue l'attention du sujet sur ses parties génitales et il a désormais tendance à

généraliser à l'ensemble de sa personne les messages que lui transmet son entourage. Par voie de conséquence, certaines victimes de violence sexuelle peuvent avoir peur de la sexualité alors que d'autres semblent développer un dégoût, une aversion, de l'anxiété ou encore de la culpabilité face à l'agir sexuel. C'est ainsi que certains cas à l'étude ont permis d'observer que la jeune femme victime de violence sexuelle manifeste des dysfonctionnements sur le plan du désir et de l'excitabilité. À l'autre extrémité de la balance, certaines victimes adoptent un comportement de promiscuité en changeant en permanence de partenaires sexuels avec la possibilité de se livrer à une sexualité compulsive.

Face à la violence physique du traumatisme sexuel, le sujet fait face à un sentiment d'impuissance plus aigu. Ici, la jeune femme expérimente la peur de se faire blesser ou de se faire tuer si elle n'accepte pas de participer à l'acte sexuel. Dans ces conditions, le sujet n'a pas simplement le sentiment d'être trahie, mais ressent davantage que sa vie est en danger. Si la violence sexuelle implique traditionnellement des séquelles psychosociales intériorisées et des séquelles extériorisées en termes de problèmes psychosomatiques, d'alimentation, d'emploi, de délinquance ; il nous est apparu que des réaménagements psychiques en termes de reconstitution du soi sont possible sont possibles dans l'après-coup de l'agir sexuel violent. Dans cet ordre d'idées, le sentiment de trahison et d'impuissance est moins manifeste chez la victime. Ce qui suppose un certain nombre de déterminants à la fois internes et externes au sujet.

Suivant la perspective de Bandura (1997), il existerait un schéma suivant lequel le sujet victime de violence sexuelle, le comportement externe et l'environnement agissent en complète interaction et se définissent les uns les autres pour expliquer la dynamique reconstitutive de l'économie psychique. En effet, il n'y a pas de temps fixe pour se remettre de la violence sexuelle car sa remédiation n'est pas un chemin linéaire, au sens de suivre une ligne droite jusqu'à ce que le sujet ait le sentiment d'avoir surmonté(e) ce qui s'est passé. Bon nombre de sujets victimes de violence sexuelle connaissent des hauts et des bas, des revers et des déceptions. C'est ainsi que penser la remédiation revient à accepter ce qui s'est passé et être capable de le voir dans le contexte de l'ensemble de la vie quotidienne. Comprendre ses réponses et ses réactions est susceptible d'aider une jeune femme victime de violence sexuelle à reprendre le cours de sa vie. Car, le fait de savoir que ses réactions sont naturelles et habituelles signifie que le sujet soit moins susceptible de se faire du mal et peut l'aider à surmonter les difficultés qui se présentent à lui. Le modèle de récupération du traumatisme de Judith Herman suivant le temps de sécurité, le temps du souvenir et du deuil et enfin le temps

de la reconnexion avec la vie normale trouve alors toute sa pertinence suivant la démarche clinique entreprise.

En éprouvant l'hypothèse qui postule que « le vécu traumagénique de la violence participe à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle à travers la régulation émotionnelle, le sens identitaire, la relation interpersonnelle », le présent mémoire a fait recours à l'entretien de recherche comme instrument principal de collecte de données. Aussi, s'est-il déployé dans un devis qualitatif avec un modèle compréhensif. L'analyse des données au travers de la technique d'analyse thématique a permis de mettre en évidence la régulation émotionnelle comme variable lourde de l'étude. De cet état des choses, intégré l'entourage du sujet victime de violence sexuelle nous apparaît comme une perspective importante. Car, le lien parent-enfant et la dynamique fraternelle occupe une grande place dans l'analyse des récits de vie des cas retenus dans la réalisation de ce mémoire.

Le plus souvent, les configurations familiales de sujets engagés dans des agirs sexuels violents témoignent d'une exposition à une excitation souvent peu contenue et dont les sujets peuvent ne pas être véritablement protégés. En effet, l'exposition à l'excitation peut prendre deux formes principales, le plus souvent intriquées, selon qu'elle se présente de manière explicite, en lien avec des comportements explicites des parents, ou de manière latente, en lien avec un défaut dans l'établissement des régimes d'interdits qui structurent et contiennent l'excitation. En réalité, la situation conjugale des parents ou leur mode d'investissement de la sexualité se trouve en mesure de confronter la jeune femme à une forme d'excitation dans les liens. Ce qui peut être identifiée autour de l'instabilité conjugale des parents. Au-delà de la situation somme toute actuellement courante de la séparation du couple parental, la confrontation aux violences attachées à la séparation, les effets de la rupture des liens attachés à la séparation et/ou l'instabilité dans la vie affective du ou des parents d'une jeune fille lui donnent à rencontrer une excitation dont l'on peut dire qu'elle se trouve en risque d'être débordée.

Il importe de considérer que l'excitation dans le lien parent-enfant se trouve en risque, dans son irruption au cœur des émergences pulsionnelles propres à l'adolescence, de prendre la forme d'une collusion traumatique. Elle est susceptible de s'inscrire dans la vie psychique de la jeune femme sous la forme d'un collapsus topique au sens où Janin (1996) en propose l'actualisation dans l'expérience traumatique. Aussi, les multiples recompositions du couple parental confrontent répétitivement toute jeune fille à la séquence rupture/investissement chargée d'une excitation. Dans bien des situations, elle se trouve par ailleurs contraint à la

nécessité de soutenir le parent, le plus souvent la mère avec laquelle elle vit dans les mouvements dépressifs qui peuvent accompagner les séparations conjugales. La proximité ainsi ouverte ainsi que le renversement de la polarité de la protection contribuent à exacerber les engagements œdipiens.

Avec l'abord de la qualité des sujets engagés dans des agirs sexuels violents, la place d'autres membres de la famille comme les cousin.e.s, nièces ou neveux, demi-frères et sœurs, etc. est évoquée en permanence. Ici, l'expression de l'acte de violence sexuelle au sein de la fratrie s'inscrit sur le fond d'une continuité narcissique entre sujet et objet. Ce qui semble répondre à la nécessité de mettre en jeu sur la scène externe une forme de duplication projective de soi-même. Cette duplication a une fonction de première ébauche différenciatrice entre sujet et objet, différenciation qui serait déjà là mais qui n'aurait pu encore advenir. Dans ce sens, l'objet externe peut être considéré dans sa dimension paradoxale. À la fois hors du sujet en même temps qu'il le représenterait, il viendrait tenter de répondre à l'effraction constituée par l'existence d'un objet interne insécurisant, qui porte atteinte à la continuité narcissique du sujet. Lorsqu'elles sont rencontrées au sein de la fratrie, les situations de violence sexuelle confrontent à un certain nombre de configurations singulières. C'est ainsi que l'ensemble des auteurs rencontrés reconnaît les faits de violence sexuelle pour lesquels ils sont mis en cause ; même si, certains essaient bien sûr de se maintenir à distance de ces faits, à en minorer la nature ou la portée en introduisant une forme de doute concernant leur propre implication et concernant la qualité de la parole de la victime. Un aspect qui apparaît singulier à la clinique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (2014). *Violence à l'égard des femmes : une enquête à l'échelle de l'UE*. p. 104
- Alberello, L. (2003). *Apprendre à chercher : l'acteur social et la recherche scientifique*. De Boeck.
- Alder, A. G. (1992). How we should cite references—or should we? *American Psychologist*, 47(3), 424–425. <https://doi.org/10.1037/0003-066X.47.3.424.b>
- Amnesty International. (2023). *Rapport 2022/23 : la situation des droits humains dans le monde*.
- Anzieu, D. (1975). *Le groupe et l'inconscient*. Dunod.
- Awa, C. (2021). *Viol : pourquoi au Cameroun les femmes signalent rarement les agressions sexuelles contre elles ?* *BBC News Afrique*. <https://www.bbc.com/afrique/region.57722126>.
- Balint, M. (1970). « *La genèse de mes idées* ». La gazette médicale de France.
- Bandura, A. (1997). *Self-efficacy: The exercise of control*. W H Freeman/Times Books/ Henry Holt & Co.
- Beaud, M. (2009). *L'art de la thèse – Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*. La découverte.
- Bessoles, P. (2011). *Trauma sexuel et figures de l'emprise*. Champ social
- Béjarano, A. (1972). *Le travail psychanalytique dans les groupes*. Dunod.
- Bigras, N., Blain-Brière, B., & Bouchard, C. (2014). The role of executive functions in the pragmatic skills of children age 4-5. *Frontiers in Psychology*, 5, Article 240.
- Bion, W.R. (1961). *Recherches sur les petits groupes*. PUF.

- Briere, J. (1996). A self-trauma model for treating adult survivors of severe child abuse. In Briere, J.; Berliner, Bulkley, L.; Jenny, C J. A. & Reid, T. (Eds.), *The APSAC handbook on child maltreatment*, 140-157.
- Briere, J. (2002). Treating adult survivors of severe childhood abuse and neglect: Further development of an integrative model. In Myers, J. E. B.; Berliner, J.; Briere, C. T.; Hendrix, C.; Jenny, & T. A. Reid (Eds.), *The APSAC handbook on child maltreatment*, 175–203.
- Bokanowski, T. (2005). Variationen über den Begriff "Trauma" [Variations on the Concept of Traumatism: Traumatism, Traumatic, Trauma]. *Jahrbuch der Psychoanalyse*, 50, 11–30.
- Briere, J. (1996). A self-trauma model for treating adult survivors of severe child abuse. In J. Briere, L.; Berliner, J. A.; Bulkley, C.; Jenny, & T. Reid (Eds.), *The APSAC handbook on child maltreatment*, 140-157.
- Browne, A. (1985). The traumatic impact of child sexual abuse: A conceptualization. *American Journal of Orthopsychiatry*, 55(4), 530–541. <https://doi.org/10.1111/j.1939-0025.1985.tb02703.x>
- Bouzidi, H. (2008). *Le viol et ses conséquences traumatiques sur la femme algérienne : étude de trois cas cliniques au centre d'accueil des femmes victimes de violence et qui sont en détresse*. [Thèse de doctorat. Université de Mentouride Contantine : Algérie].
- Cahn, T. S. (1991). The reliability of EMG muscle scanning. *International Journal of Psychosomatics*, 37(1-4), 68–72.
- Chahraoui, K. (2014). Attachement narratif, fonction réflexive et régulation émotionnelle chez des sujets déprimés [Narrative attachment, reflexivity and emotional regulation in depressed women]. *L'Évolution Psychiatrique*, 79(3), 395–409. <https://doi.org/10.1016/j.evopsy.2012.08.007>
- Chiland, C. (2013). *L'entretien clinique*. Puf.

- Ciavaldini, C. (2020). Pénibilité au travail en milieu scolaire, stratégie de faire face et stratégie de défense chez les enseignants débutants : un autre regard sur les éléments contributifs d'une vulnérabilité au phénomène de décrochage professionnel. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, 19(2), 1-29.
- Codol, J.-P. (1980). « *La quête de similitude et la différenciation sociale. Une approche cognitive du sentiment d'identité* ». Privat.
- Codol, J.-P. (1975). "On the so-called 'Superior conformity of the self' behavior: Twenty experimental investigations", *European Journal of Social Psychology* 5, 457-501.
- Collart, P. (2017). L'abus sexuel : discussion de la définition, éléments de diagnostic et de prévention. *Service social*, 63(1), 29-42. <https://doi.org/10.7202/1040028>
- Crocq, L (1999). *Les traumatismes psychiques de guerre*. Odile Jacob.
- Crocq, L. ; Chidiac, N.; Coq, J.-M. ; Cremniter, D. ; Daligand, L. ; Damiani, C. ; Demesse, D. ; Duchet, C. ; Gandelet, J.-P. ; Hariki, S. ; Pierson, F. ; Pignol, P. ; Tarquinio, C. ; Vila, G. ; Vilamot, B. ; Villerbu, L. ; & Vitry. M. (2014). *Traumatismes psychiques : prise en charge psychologique des victimes* (2e éd.). Elsevier Masson.
- Damant, D. (1993). La dynamique traumatisante des abus sexuels et leurs conséquences à long terme. *Service social*, 42 (2), 51–61. <https://doi.org/10.7202/706617ar>
- Damasio, A. (2010). *Self comes to mind: Constructing the conscious brain*. Pantheon/Random House.
- Damus, O. (2020). *Les futurs de l'éducation au carrefour des épistémologies du Nord et du Sud. Document commandé pour le rapport de l'initiative Les futurs de l'éducation de l'UNESCO* (à venir, 2021).
- Dejours, C. (2001). *Le corps, d'abord : Corps biologique, corps érotique et sens moral*. Payot.
- Dolto, F. (1984). *L'Image inconsciente du corps*. Le Seuil.

- Douglas, M. (2002). « Le bouc qui s'en va », *Pardès* 32(33), 129-134.
DOI : [10.3917/parde.032.0129](https://doi.org/10.3917/parde.032.0129) Dupont.
- Dupont, S. ; Meert, G.; Galand, B. & Nils, F. (2012). « *Comment expliquer le dépôt différé du mémoire de fin d'études ?* ». Presses universitaires de Louvain.
- Essomba Ebela, E. (2024, 24 janvier). Violences faites aux femmes : regard pluridisciplinaire en contexte camerounais. *Calenda.org/1127863*.
- EIP-Cameroun. (2010). *Les abus sexuels sur les enfants au Cameroun : état des lieux et actions à mener*.
- ERIKSON, E. (1972). *Adolescence et crise. La quête de l'identité*. Flammarion.
- Flahaut, F. (1978). *La parole intermédiaire*. Le Seuil.
- Fergusson, D. M. & Lynskey, M. T. (1996). Adolescent resiliency to family adversity. *Child Psychology & Psychiatry & Allied Disciplines*, 37(3), 281–292. <https://doi.org/10.1111/j.1469-7610.1996.tb01405.x>
- Fernandez, L. ; Bonnet, A. ; Jauffret, C. ; Niel, É. & Pardinielli, J.-L. (2006). Dépendance au cannabis et événements de vie : Le poids de la transmission transgénérationnelle [Cannabis dependence and life events. The weight of the transgenerational transmission]. *Alcoologie et Addictologie*, 28(1), 29–40.
- Finkelhor, D. & Browne, A. (1985). The traumatic impact of child sexual abuse: A conceptualization. *American Journal of Orthopsychiatry*, 55(4), 530–541. <https://doi.org/10.1111/j.1939-0025.1985.tb02703.x>
- Fortin, M. F. & Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche Méthodes quantitatives et qualitatives*. Chenelière éducation.
- Fourcade, C. (1997), *Gestion de la PME / PMI*. Nathan.
- Freud, S. (1936). Inhibitions, symptoms, and anxiety. *The Psychoanalytic Quarterly*, 5, 415–443.
- Freud, S. (1924). *Collected papers*. International Psychoanalytic Press.

- Freud, S. (1957). *Studies on hysteria*. Basic Books.
- Grenier-Pezé, M. (2001). « Contrainte par corps : le harcèlement moral ». *Travail, Genre et Sociétés*, 1(5), 29-41.
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne, La présentation de soi*. Minuit.
- Gutton, P. (2012). *Adolescents*. PUF.
- Hamilton, N. G. (1988). *Self and others: Object relations theory in practice*. Jason Aronson.
- Ionescu, S. ; Rutembesa, E. & Boucon, B. (2010). La résilience : perspective culturelle. *Bulletin de psychologie*, 5(10), 463-468.
- Jacobson, E. (1964). *The self and the object world*. International Universities Press.
- James, W. (1890). *The principles of psychology, Vol. 1*. Henry Holt and Co. <https://doi.org/10.1037/10538-000>
- Janin C. (1996), *Figures et destins du traumatisme*, Le fait psychanalytique, Paris, P.U.F.
DOI : [10.3917/puf.janin.1996.01](https://doi.org/10.3917/puf.janin.1996.01)
- Jehu, D.; Gazan, M. & Klassen, C. (1988). *Beyond sexual abuse: Therapy with women who were childhood victims*. John Wiley & Sons.
- Josse, E. (2006). Violences sexuelles et conflits armés en Afrique. <http://www.resilience-psy.com>.
- Kaes, R. (1976). *L'appareil psychique groupal. Constructions de groupe*. Dunod
- Kaze, B. (2020, 16 décembre). Cameroun-Statistiques : 60% de femmes victimes de différentes formes de violence. *cameroun-info.net*.
- Kohut, H. (1971). *The analysis of the self: A systematic approach to the psychoanalytic treatment of narcissistic personality disorders*. University of Chicago Press.
- Kohut, H. (1977). *The restoration of the self*. University of Chicago Press.

- Laing, A. F. (1971). The construction of an infant school amenities index. *British Journal of Educational Psychology*, 41(1), 94–95. <https://doi.org/10.1111/j.2044-8279.1971.tb00663.x>
- Laplanche, J. & Pontalis, J.-B. (1981). *Vocabulaire de la psychanalyse* (7e éd.). Presses universitaires de France.
- La Rédaction. (2024, 8 mars). Violences sexuelles : un nombre de plaintes encore en hausse en 2023. *Vie publique. Fr* <https://www.viepublique.fr/en-bref/293304>.
- Lavarenne, A. (2006). *L'applicabilité d'un modèle tridimensionnel de l'engagement psychologique aux relations de couple. Étude préliminaire via Internet*. Affiche présentée au 27^e congrès annuel de la SQRP. Québec.
- Lepastier, S. (2004). *La crise hystérique, contribution à l'étude critique d'un concept clinique*. ANRT.
- Lerner, R. M. (1987). A life-span perspective for early adolescence. In R. M. Lerner & T. T. Foch (Eds.), *Biological-psychosocial interactions in early adolescence*, 9–34.
- Lopez, L. (2012). *Modélisation de l'évaluation en éducation. Questionnements épistémologiques*. De Boeck.
- Maisonneuve, E. & Bruchon-Schweitzer, P. (1981). *Modèles du corps et psychologie esthétique*. PUF
- Marc, E. (2005). *Psychologie de l'identité. Soi et le groupe*. Dunod.
- Marc, E., Picard, D. (2000). *Relations et communications interpersonnelles*. Dunod.
- Marty, P. (2002). *Transactions narcissiques à l'adolescence*. Dunod.
- Mbassa, M. (2015). Violences sexuelles envers l'enfant et lien de parenté en Afrique. Analyse poolée des études réalisées au Cameroun. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 10(65), 1-11. <https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2015.11.003>.

- McCann, I. L. & Pearlman, L. A. (1990). Vicarious traumatization: A framework for understanding the psychological effects of working with victims. *Journal of Traumatic Stress*, 3(1), 131–149. <https://doi.org/10.1007/BF00975140>
- Mgbwa, V. (2009). *Perte d'objet et état dépressif de la femme en situation d'AKUS en pays Beti* [thèse de doctorat Ph. D, Université de Yaoundé 1].
- N'da, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines*. L'Harmattan.
- Nadeau, J.-G.; Golding, C. & Rochon, C. (2012). *Autrement que victimes. Dieu, enfer et résistance chez les victimes d'abus sexuels*. Novalis.
- Nahoum-Grappe, V. (1999). « Guerre et différence des sexes, les viols systématiques en ex-Yougoslavie. 1991-1995 ». *De la violence et des femmes*. 175-204.
- Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et ONU Femmes (2023). *Gender-related killings of women and girls: Improving data to improve responses to femicide/feminicide*.
- Organisation Mondiale de la Santé. (2021). *Violences à l'encontre des femmes*, Mars.
- Organisation Mondiale de la Santé. (2019). *Santé de la mère, du nouveau-né, de la l'enfant de l'adolescent*.
- Organisation Mondiale de la Santé. (2012). *Rapport mondial sur la violence et la santé, chapitre 6 « la violence sexuelle »*. Genève.
- Paillé, P. & Muchielli, A. (2009). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (2e éd). Armand Colin.
- Paillé, P. & Muchielli, A. (2013). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3e éd). Armand Colin.
- Pearlman, L. A. & Saakvitne, K. W. (1995). *Trauma and the therapist: Countertransference and vicarious traumatization in psychotherapy with incest survivors*. Norton & Company.

- Pourtois, J.-P. ; Desmet, H., & Lahaye, W. (2006). *Postures et démarches épistémiques en recherche. Dans P. Paillé, La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain.* Colin.
- Reid, W. (2008). Un nouveau regard sur la pulsion, le trauma et la méthode analytique. *Première partie : une théorie de la psyché. Filigrane*, 17(1), 68–94. <https://doi.org/10.7202/018790ar>
- Roman, P. (2012). Les violences sexuelles à l'adolescence et l'épreuve du corps-a-corps : l'illusion d'une sexualité sans tabou ? *Cahiers de psychologie clinique*, 2(45), 225-236. <https://doi.org/10.3917/cpc.045.0225>
- Roussillon, R. (2014). Intersubjectivité et inter-intentionnalité. *Enfances & Psy*, 1(62), 39-49.
- Salmona, M. (2013). Dissociation traumatique et troubles de la personnalité post-traumatiques. Les troubles de la personnalité en criminologie et en victimologie. Dunod. <http://www.stopauxviolences.blogspot.fr/2013/04/nouvel-aiticle-la-dissociation.html>
- Salmona, M. (2013) Le livre noir des violences sexuelles, Paris, Dunod.
- Sartre, J-P. (1960). *Critique de la raison dialectique.* Gallimard.
- Savoie-Zajc, L. (2009). *L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier : Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données (5e éd).* PUQ
- Secrétaire général des Nations Unies (2023). *Point sur les objectifs de développement durable : vers un plan de sauvetage pour l'humanité et la planète.* Rapport du Secrétaire général (édition spéciale).
- Sillamy, N. (1980). *Pulsion. Dans Dictionnaire encyclopédique de psychologie.* Bordas.
- Sullivan, D.; Landau, M. J. & Kay, A. C. (2012). Toward a comprehensive understanding of existential threat: Insights from Paul Tillich. *Social Cognition*, 30(6), 734–757. <https://doi.org/10.1521/soco.2012.30.6.734>

- Tamekem, M. (2017). La question de l'appui institutionnel aux jeunes filles victimes de viols et d'incestes au Cameroun : quelle gouvernance dans la gestion de ce « problème genré » de santé publique ? *Afrique et développement*, 42 (1), 177-197.
- Tap, P. (1988). *La construction de l'identité personnelle chez l'enfant, dans Cloutier (R.). Gosselin*
- Van Lange, P. A. M. (1999). The pursuit of joint outcomes and equality in outcomes: An integrative model of social value orientation. *Journal of Personality and Social Psychology*, 77(2), 337–349. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.77.2.337>
- Vasseur, C. (2003). Démarche-qualité et organisations sportives. INSEP-Éditions. DOI : [10.4000/books.insep.861](https://doi.org/10.4000/books.insep.861)
- « Violences faites aux femmes : regard pluridisciplinaire en contexte camerounais », Appel à contribution, Calenda, Publié le mercredi 24 janvier 2024, <https://doi.org/10.58079/vnu1>
- Vermersch, P. (2012). *Explicitation et phénoménologie*. PUF.
- Wallon, H. (1959). « Importance du mouvement dans le développement psychologique de l'enfant ». *Enfance*, 3(4), 235-239.
- Weil-Barais, A. (1997). *Les méthodes en psychologie. Observation, expérimentation, enquête, travaux d'étude et de recherche*. Broché.
- Winnicott, D.W. (1978). *Le Processus de maturation chez l'enfant : développement affectif et environnement*. Payot.

ANNEXES

Annexe A : Attestation de recherche

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTES DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE



UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND HUMANS SCIENCES

DEPARTMENT OF PSYCHOLOGY

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, **Pr EBALE MONEZE Chandel** professeur des Universités, chef du Département de psychologie, atteste que, **NWOES A SANAM Marie Renée** Matricule : **09J345** a libellé son sujet de Master II, option psychopathologie et clinique ainsi, qu'il suit :
« **Véçu de la violence et reconstruction du soi : cas des femmes victimes de violence sexuelle** »

Ses travaux qui s'effectuent sous la direction du **Pr EBALE MONEZE Chandel** nécessitent une investigation sur le terrain.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour valoir et servir ce que de droit.

Fait à Yaoundé le **20 JUN 2024**

~~Le Chef de Département~~



Ebale Moneze Chandel
Professeur Titulaire

Annexe B : Guide d'entretien.

Chère participante, je suis NWOES Renée, étudiante en psychologie à l'université de Yaoundé 1. Dans le cadre de mon mémoire de master, je mène une recherche sur les stratégies que les femmes mettent en place pour se remettre après d'avoir été victime de violence sexuelle. Ce guide d'entretien est l'instrument qui nous permettra d'obtenir des informations nécessaires pour atteindre cet objectif ? Nous vous assurons que les informations partagées ne seront en aucun cas être utilisées à des fins de contrôle ou de répression contre vous. Nous vous invitons à y répondre le plus sincèrement possible. En outre, nous vous garantissons de votre anonymat et de ce que vos réponses ne seront utilisées qu'à la stricte fin de recherche.

Merci d'avance pour votre bienveillance collaboration.

Thème 0 : Identification et mise à l'aise de la participante

- Comment je vous appelle ?
- Quel âge avez-vous ?
- Pourriez- vous me décrire votre journée d'hier ?
- Parlez-moi de ce qui s'est passé, ce que vous avez ressenti et comment sava aujourd'hui

Thème 1 : Sens de l'identité

- Vous êtes- vous sentie seule, comme abandonnée à vous-même ?
- Partagez-nous votre expérience et comment vous avez fait pour surmonter ce moment.
- Comment vous vous décrivez aujourd'hui et comment envisagez- vous l'avenir ?

Thème 2 : Régulation émotionnelle

- Comment réagissez-vous lorsque vous faites face à un échec ou une difficulté ? Que ressentez-vous ?
- Comment décrivez-vous les relations sexuelles aujourd'hui ?

Thème 3 : Relation interpersonnelle

- Comment décrivez-vous vos relations avec les autres personnes de votre entourage ?
- Décrivez-nous comment se forment les liens intimes entre vous et d'autres adultes et comment vous les maintenez ?
- Comment décrivez-vous votre capacité à refaire confiance aux autres

Annexe C : Formulaires du consentement libre et éclairé des participantes



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT LIBRE ET ECLAIRE

Je soussignée Mme/Mlle.....NADEGE.....

Avoir été sollicité à participer aux travaux de mémoire de master de NWOES A SANAM Marie Renée, étudiante en Master 2, Université de Yaoundé I, département de psychologie, dont le sujet intitulé « *Vécu de la violence et reconstruction du soi : cas des femmes victimes de violence sexuelle* » a pour objectif principal de déterminer les modalités psychiques et sociales du vécu traumatique de la violence qui participent à la construction du soi authentique chez la femme victime de violence sexuelle. Les seules conditions pour y participer sont d'être une femme victime d'abus sexuel, **être âgée entre 18 à 22 ans, être membre de l'Association Wake up Ladies Cameroon, présenter une absence de stress post traumatique (score 1) après l'abus sexuel et présenter des habilités internes de reconstruction de soi après la situation de violence subit, etc.** Ce mémoire est dirigé par le professeur EBALE MONEZE Chandel de l'université de Yaoundé 1. Cette étude n'implique aucun risque, mais certaines questions pourraient engendrer un inconfort. La participation à cette étude se fait sur base volontaire et n'est pas rémunérée. Vous avez le droit de ne pas y participer ou de stopper votre participation à n'importe quel moment, sans aucune justification. Les données sont traitées de manière anonyme et confidentielle. Si vous souhaitez davantage d'information à propos de l'étude, vous pouvez nous constater par mail : nwoesrenee@gmail.com ou par téléphone au numéro 698186232.

- J'ai bien compris l'objectif de cette étude :
- J'ai reçu toutes les réponses aux questions que j'ai posées :
- Les risques et bénéfices m'ont été présentés et expliqués :
- J'ai bien compris que je suis libre d'accepter ou de refuser d'y participer :
- Mon comportement ne décharge pas l'investigateur de la recherche de ses responsabilités, je conserve tous mes droits garantis par la loi.

J'accepte librement de participer à cette étude dans les conditions précisées

Fait à Yaoundé, le...01/12/22

Etudiante

NWOES A SANAM

Participante



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT LIBRE ET ECLAIRE

Je soussignée Mme/Mlle... YVONNE

Avoir été sollicité à participer aux travaux de mémoire de master de NWOES A SANAM Marie Renée, étudiante en Master 2, Université de Yaoundé I, département de psychologie, dont le sujet intitulé « *Vécu de la violence et reconstruction du soi : cas des femmes victimes de violence sexuelle* » a pour objectif principal de déterminer les modalités psychiques et sociales du vécu traumatogénique de la violence qui participent à la construction du soi authentique chez la femme victime de violence sexuelle. Les seules conditions pour y participer sont d'être une femme victime d'abus sexuel, **être âgée entre 18 à 22 ans, être membre de l'Association Wake up Ladies Cameroon, présenter une absence de stress post traumatique (score 1) après l'abus sexuel et présenter des habilités internes de reconstruction de soi après la situation de violence subit, etc.** Ce mémoire est dirigé par le professeur EBALE MONEZE Chandel de l'université de Yaoundé 1. Cette étude n'implique aucun risque, mais certaines questions pourraient engendrer un inconfort. La participation à cette étude se fait sur base volontaire et n'est pas rémunérée. Vous avez le droit de ne pas y participer ou de stopper votre participation à n'importe quel moment, sans aucune justification. Les données sont traitées de manière anonyme et confidentielle. Si vous souhaitez davantage d'information à propos de l'étude, vous pouvez nous contacter par mail : nwoesrenee@gmail.com ou par téléphone au numéro 698186232.

- J'ai bien compris l'objectif de cette étude :
- J'ai reçu toutes les réponses aux questions que j'ai posées :
- Les risques et bénéfices m'ont été présentés et expliqués :
- J'ai bien compris que je suis libre d'accepter ou de refuser d'y participer :
- Mon comportement ne décharge pas l'investigateur de la recherche de ses responsabilités, je conserve tous mes droits garantis par la loi.

J'accepte librement de participer à cette étude dans les conditions précisées

Fait à Yaoundé, le. 15-01-2020

Etudiante


NWOES A SANAM

Participante





FORMULAIRE DE CONSENTEMENT LIBRE ET ECLAIRE

Je soussignée Mme/Mlle... CAROLE

Avoir été sollicité à participer aux travaux de mémoire de master de NWOES A SANAM Marie Renée, étudiante en Master 2, Université de Yaoundé I, département de psychologie, dont le sujet intitulé « *Vécu de la violence et reconstruction du soi : cas des femmes victimes de violence sexuelle* » a pour objectif principal de déterminer les modalités psychiques et sociales du vécu traumatique de la violence qui participent à la construction du soi authentique chez la femme victime de violence sexuelle. Les seules conditions pour y participer sont d'être une femme victime d'abus sexuel, être âgée entre 18 à 22 ans, être membre de l'Association Wake up Ladies Cameroon, présenter une absence de stress post traumatique (score 1) après l'abus sexuel et présenter des habilités internes de reconstruction de soi après la situation de violence subit, etc. Ce mémoire est dirigé par le professeur EBALE MONEZE Chandel de l'université de Yaoundé 1. Cette étude n'implique aucun risque, mais certaines questions pourraient engendrer un inconfort. La participation à cette étude se fait sur base volontaire et n'est pas rémunérée. Vous avez le droit de ne pas y participer ou de stopper votre participation à n'importe quel moment, sans aucune justification. Les données sont traitées de manière anonyme et confidentielle. Si vous souhaitez davantage d'information à propos de l'étude, vous pouvez nous contacter par mail : nwoesrenee@gmail.com ou par téléphone au numéro 698186232.

- J'ai bien compris l'objectif de cette étude :
- J'ai reçu toutes les réponses aux questions que j'ai posées :
- Les risques et bénéfices m'ont été présentés et expliqués :
- J'ai bien compris que je suis libre d'accepter ou de refuser d'y participer :
- Mon comportement ne décharge pas l'investigateur de la recherche de ses responsabilités, je conserve tous mes droits garantis par la loi.

J'accepte librement de participer à cette étude dans les conditions précisées

Fait à Yaoundé, le. 27/01/2023

Etudiante


NWOES A SANAM

Participante



Annexe D : restitution des entretiens

Entretien avec Mme N

Bonjour ! Chère participante, je suis NWOES Renée, étudiante en psychologie à l'université de Yaoundé 1. Dans le cadre de mon mémoire de master, je mène une recherche sur les stratégies que les femmes mettent en place pour se remettre après d'avoir été victime de violence sexuelle. Ce guide d'entretien est l'instrument qui nous permettra d'obtenir des informations nécessaires pour atteindre cet objectif ? Nous vous assurons que les informations partagées ne seront en aucun cas être utilisées à des fins de contrôle ou de répression contre vous. Nous vous invitons à y répondre le plus sincèrement possible. En outre, nous vous garantissons de votre anonymat et de ce que vos réponses ne seront utilisées qu'à la stricte fin de recherche.

Merci d'avance pour votre bienveillance collaboration.

Je faisais la classe du CM2 et j'étais à Sangmélima avec mama. Quand...En fin d'année quand je fais mon CEPE et le concours, je suis allée en vacances chez le grand frère consanguin de papa. Mon grand-père avait 3 femmes. Et mon père est l'enfant de la deuxième femme. Maintenant la première femme au décès de mon grand-père c'est son fils qui a été nommé successeur. Donc c'est le chef de famille il réside à Mballa 2. Je suis allée là-bas pour les vacances. Arrivée labas, je me sentais bien, j'étais à l'aise parce qu'il avait deux enfants de... A cette époque ils avaient 6 ans et 4 ans. J'étais à l'aise, j'étais bien et j'ai même dit à mama puisque j'avais eu le CEP que je veux rester là-bas parce que j'étais petite et j'étais bien. Elle a dit ok, elle a accepté. Mon oncle est allé prendre les renseignements au lycée de Mballa 2 on m'a inscrit. Tout allait bien au départ. Je m'entendais même bien avec sa femme. A un moment, sa femme faisait souvent venir une dame musulmane qui lavait les habits le samedi. Un moment ça s'est arrêté et j'ai commencé, j'ai commencé à faire le ménage, j'ai commencé à laver les habits des enfants de la maternelle, pour elle, pour mon oncle et ses sous-vêtements, de sa femme et pour moi le weekend.

Jusque-là donc je me plaignais à mama elle me disait non tu es devenu une femme. Je me rappelle le premier trimestre quand je faisais 6^e je suis sorti deuxième avec 17 de moyenne. Au deuxième trimestre je suis sortie carrément dernière avec 4 de moyenne. Personne ne s'est posé la question pour savoir pourquoi. A chaque fois que ma tante voyageait et que je devais aller à l'école elle allait laisser ses enfants chez sa mère au carrefour carrière. Eeehhhh Une fois je me lavais quand je suis rentré de d'école le vendredi, mon oncle est venu

pousser la porte, je me suis courbée, j'ai caché mes parties intimes il me dit non je cherche quelque chose je ne sais pas ce qu'il cherchait. Bon je me suis dit comme je partageais la chambre avec ses enfants, peut-être il voulait un truc pour les enfants c'est devenu régulier une fois j'ai dit ça à sa femme bon !!! elle a pris ça comme ça, elle ne m'a pas pris au sérieux. Je revenais donc de l'école pendant la semaine de la jeunesse sa femme avait voyagé. J'étais dans la chambre je m'habillais, il est entré dans la chambre. Il m'a dit qu'il veut se coucher à côté de moi. Je lui ai dit mais tonton, en fait je l'appelle même et j'ai dit grand père comment tu veux te coucher à côté de moi je ne comprends pas. Il m'a dit tout ce qui va se passer ici si tu en parles, je vais te maudire. Comme mon grand-père était notable donc il a hérité de tout jusqu'à la notabilité. Et on sait chez nous que s'il est notable, il est le grand sorcier de tout et que tu n'obéis pas il a le pouvoir de détruire ta vie. J'ai bagarré avec lui pratiquement jusqu'à 22h. Je criais et comme nous sommes dans une concession fermée personne ne pouvait m'entendre puis nous étions juste deux dans le camp. Il a donc couché avec moi. Le lendemain c'était samedi, je n'ai pas pu sortir de la chambre puisque, j'avais extrêmement mal. Même ma tenue je n'ai pas pu laver. Je n'ai rien fait je pleurais Je n'avais pas de téléphone. A cette époque ma grande sœur directe que je suis restait à dragage avec la grand-mère et je ne pouvais pas rester labas parce que maman ne voulait pas qu'on reste ensemble donc elle était derrière. Quand elle est venue à l'école lundi, je suis allée à l'école et j'ai dit à ma grande sœur. Quand elle est rentrée elle a dit à ma grand-mère personne ne m'a cru au départ parce que c'est genre le tonton gentil de toute la famille quand il y'a n'importe quelle situation il est là il assiste les gens et tout. Personne n'a cru.

Un autre week-end sa femme a voyagé. J'ai commencé à saigner. J'ai dit à sa femme que je suis en train de saigner. Je suis allée me laver elle m'a acheté les faytex et elle m'a montré comment se garnir. Ce weekend là j'ai commencé à saigner beaucoup, sa femme se déplaçait beaucoup le weekend, elle voyageait beaucoup, le weekend là elle a voyagé. Il est entré dans la chambre il m'a dit que ta mère m'a dit que tu saignes donc il faut que je me protège avant de coucher avec toi. C'est ce qu'il m'a dit.... (Voix tremblante) J'ai commencé à pleurer et maman ne venait pas trop parce que maman est du genre quand tu es déjà quelque part il ne faut pas qu'elle vienne tout le temps, qu'elle soit présente comme si tu n'as pas quitté sa maison. Je suis repartie dire à ma grande sœur et elle est repartie dire à ma grand-mère. Mais elle n'a pas dit à maman. Ma grand-mère est venue parler avec lui. Parce qu'une fois je suis rentrée de l'école et j'ai trouvé ma grand-mère à la maison. Ma grand-mère a causé avec lui. Quand ma grande mère est partie il est venu me trouver dans la chambre il me dit que

pourquoi tu es allée parler de ça à ta grande mère ? Je t'ai dit que si tu parles de ça à quelqu'un je vais te maudire et je vais gâter ta vie. J'ai commencé à pleurer, je n'étais plus à l'aise dans la maison.

Je ne mangeais même plus un moment, j'étais seulement dans la chambre pour que je sois au salon, il fallait que sa femme soit là, que les enfants soient là. Mais le moment où ils nous laissaient à deux dans la maison, je ne pouvais plus rester avec lui au salon. C'est un truc qui est arrivé plusieurs fois ce n'était pas une fois. Jusqu'au jour où j'avais oublié mon cahier en classe je suis rentrée avant mes camarades parce que je ne me sentais pas bien. Et comme nous habitons en face du Masque hôtel qui est situé à Jamot mes camarades en rentrant, en sortant du lycée se sont arrêtés pour me laisser mon cahier. En s'arrêtant pour me laisser mon cahier, comme la fenêtre de ma chambre donnait à la cour, quand ils sont entrés dans le portail, ils ont compris comment je criais, Je pleurais ce sont mes camarades qui ont alors alerté tout le quartier. Quand les gens, les gars du quartier sont arrivés ils m'ont emmené chez ma grand-mère et je saignais même parce que ce jour-là c'était tellement brutal. Il m'a bien brutalisé ce jour-là. Parce qu'il avait la colère du fait que je sois allée parler à ma grand-mère et tout. Il m'a brutalisé, ce sont les voisins qui m'ont demandé si je sais où je peux partir et j'ai dit que ma grand-mère habite juste en bas au niveau du carrefour Régie en allant vers la SNH à dragage.

Je suis arrivée là-bas avec toute la foule et ma grand-mère sont donc remonté là-bas, ils ont fait les problèmes comme ils pouvaient et on a appelé ma mère, ma mère est venue. Ils ont fait les problèmes ma mère voulait même allait porter plainte sauf quand on appelle mon père puisque c'est son frère, mon père demande à ma mère d'attendre. Il demande à ma mère d'attendre jusqu'aujourd'hui et l'époque de ce drame j'avais 11 ans et aujourd'hui j'en ai 22. Ça fait pratiquement 11 ans que ma mère est en attente de sa conversation avec son frère. Et c'est pour ça qu'en grande partie aujourd'hui je déteste mon père, parce que je me suis dit que mon père ne m'a pas protégé, qu'il n'a pas protégé son enfant que je suis. Il a plutôt protégé son frère. Vu que jusqu'aujourd'hui on attend l'issue de la conversation Je suppose que leurs conversations n'est pas fini jusqu' aujourd'hui. Sauf qu'après ça parce que c'était en plein milieu d'année scolaire, j'ai arrêté l'école et je suis allée rester chez ma grand-mère. Je ne pouvais plus aller à l'école j'étais traumatisée. Ma mère a demandé que je rentre à Sangmélima. J'étais devenue ... (silence, maugrée) l'ombre de moi-même à cette période-là je n'avais plus d'amis. Il suffisait juste que je vois seulement quelqu'un pour sursauter, j'étais renfermée j'étais seulement à la maison, je ne sortais plus. C'est avec beaucoup d'efforts que

j'ai pu reprendre l'école l'année qui suivait. Parce que j'ai été obligé de reprendre la 6^e comme je n'avais pas terminé la précédente année scolaire. Quand j'ai conçu ma première fille, et, à chaque fois qu'un homme montait sur moi ce sentiment-là revenait. Je coupais les ponts avec lui aussitôt.

J'ai coupé les ponts avec lui, Il y a de cela quelque mois, le 24 décembre, il m'a appelé, en fait j'ai vu un numéro inconnu et j'ai décroché mon téléphone. Je suppose qu'il a pris mon numéro dans le groupe de famille. Il m'a appelé. Je dis allô bonsoir, il me dit oui allo c'est papa Roger. J'ai tremblé ça m'a fait genre parce que depuis, on se croisait, dans les cérémonies, les mariages mais de loin. Je l'évitais au maximum, et je ne voulais même pas être près de lui. Il me dit j'organise un réveillon chez moi le 24. Ça fera office d'une petite réunion familiale et tout si tu peux venir. J'étais à Yaoundé et je lui ai dit que je ne suis pas là et qu'il ne m'appelle plus sauf qu'il a commencé à me harceler d'appels. Moi je ne décrochais plus. J'ai bloqué son numéro. Il a pris une fois le numéro de sa femme. Il m'a appelé. Et il me dit que je dois passer là-bas parce qu'il veut qu'on cause il veut s'excuser de tout je ne suis pas allé mais sauf que ce qui m'a intrigué c'est que quand maman causait avec sa femme sa femme a dit à maman : vous ne constatez pas à chaque fois qu'un membre de ma famille vient ici ce sont les garçons ? Je ne fais jamais venir mes nièces ici quand elles viennent je ne bouge pas jusqu'à ce qu'elles rentrent. Donc j'ai compris qu'elle est au courant de ce que son mari faisait. Il y a sa première fille qui s'est éloignée de lui depuis. Quand j'ai contacté sa première fille pour parler avec elle, c'est là qu'elle me dit que ma famille à passer le temps à me condamner du fait que je rejetais mon père sauf que personne ne sait jamais rapprocher pour me poser la question de savoir pourquoi j'ai rejeté mon père. Apparemment il avait déjà fait la même chose à sa première fille. Parce qu'elle est en Europe aujourd'hui et dans sa tête elle n'a pas de père.

Aujourd'hui c'est vrai que j'ai pu oublier, pas oublier mais j'ai pu surmonter ça à mon niveau mais parfois ça revient parce que je n'ai pas eu un suivi véritable. J'ai juste quitté sa maison, je me suis éloignée de lui, je suis rentrée chez ma mère, mais parfois ça revient dans ma tête. (Baisse de la voix) dans ma tête. Il suffit que je le croise soit lui ou ses enfants. Même mon père, à chaque fois que je cause avec lui, je ressens une haine envers lui. Puisque que je sais que je hais mon père d'une certaine manière, j'ai encore de la haine pour lui. Donc ça revient automatiquement. Cette histoire a fait le bruit que ça pu faire le peu de temps-là et après on n'a plus jamais parler de ça.

Tout va bien dans la famille le court normal des choses ont repris raison pour laquelle je me suis beaucoup éloigné de ma famille paternelle. Je préfère rester dans la famille de ma mère, et je fais l'effort de ne pas beaucoup en parler.

Si je comprends bien, vous avez dit que ça va quand même aujourd'hui ?

Sava un peu pas totalement !

Comment avez-vous fait pour vous sentir un peu mieux comme vous le dites ?

Avec le soutien de ma grande sœur direct, parce que jusqu'aujourd'hui quand ce sentiment revient dans ma tête, quand je ne vais pas bien, je l'appelle toujours on essaye d'en parler. Ce n'est qu'elle qui me rassure parce qu'au fond, les deux personnes qui m'ont beaucoup soutenue qui m'ont même beaucoup défendu c'étaient ma mère et ma grande sœur.

Parce qu'en ce qui concerne mes deux premières grandes sœurs, nous sommes de même mère mais pas de même père. Ce sont les enfants issus du premier mariage de maman quand leur père est décédé, elle s'est mariée avec mon père. Elles ont reçu l'information avec un détachement comme si tu racontais l'histoire de la voisine. Elles n'ont rien fait raison pour laquelle je ne m'entends plus aussi avec elles aujourd'hui. C'est ma mère et ma grande sœur qui m'aident jusqu'au aujourd'hui à surmonter cela. Parce que même en décembre quand il m'a appelé tout ça est revenu dans ma tête et ça m'a fait tellement de mal. J'ai appelé ma grande sœur et elle est allée chez lui, elle me l'a dit pour lui demander qu'il me laisse tranquille et lui disant que l'année que je vais penser pouvoir lui pardonner je vais venir seule, sauf que cela n'arrivera jamais. J'ai dit à ma sœur que comme ça ne va jamais arriver et que je n'irai plus jamais chez lui donc qu'il ne m'attende pas. Elle m'a dit qu'elle a fait ça juste pour qu'il arrête de m'embêter. Parce qu'il m'appelait, il me harcelait.

Si je comprends bien votre relation avec votre grande sœur et votre mère vous a beaucoup aidé à traverser cette situation

Ma grande sœur et ma mère, elles me conseillent, elles me demandent de me calmer et d'essayer de ne plus penser à ça. Ma grande sœur m'a dit dernièrement qu'elle sait que ce n'est pas une chose facile à oublier, puisque d'autres peuvent oublier, d'autres peuvent ne pas parler mais c'est moi qui ai vécu ça et que j'essaye juste de surmonter ça.

Un moment je ne parvenais pas à rester seule. À un moment, je n'acceptais pas la solitude. Comme actuellement je vis seule à Ebolowa avant je ne pouvais pas. Parce qu'il suffit que je

reste seule dans une pièce, même avec la télévision allumée, je ne regarde pas et je pense à autre chose.

Et je me dis même parfois que comme il est notable, parfois je pense que c'est peut-être la malédiction dont il parlait était vraiment réelle et fonctionne car il y'a certaines choses qui ne marche pas bien dans ma vie parce qu'il a eu à commettre cet acte sur moi, il a eu à me faire ça et parfois je suis bloquée sur certaines choses. (Voix basse... silence et soupir) je suis bloquée sur certaines choses sûrement à cause de lui.

Au moment de votre vie où vous avez eu l'impression que vous n'étiez plus vous-même, que vous étiez perdue qu'est-ce que vous avez fait pour vous en sortir ?

Même jusqu'aujourd'hui ce n'est pas encore ça parce que je me dis qu'il n'a pas subi la punition que je voulais. En fait je me suis dit qu'on l'a laissé faire. Tout va bien il est là dans la famille, on continue à l'appeler chef de famille, papa et tout... je me dis un moment que si la famille avait su, si mon père avait laissé ma mère faire, aller jusqu'au bout si on l'avait laissé porter plainte, c'est qu'automatiquement on l'aura enfermé et ça allait quand même me soulager. J'allais être contente de savoir qu'il soit en train de payer pour ce qu'il m'a fait. Mais hélas mon père n'a pas laissé ma mère aller jusqu'au bout. Beaucoup de gens l'ont freiné parce que même ma grand-mère a demandé à ma mère de rester tranquille vu que mon père a dit qu'il va gérer sauf que mon père était au Cameroun en 2013 et quand il est arrivé, il a fait genre il veut faire une surprise mais quand mon père appelle ma mère pour dire qu'il est arrivé au Cameroun, c'est avec le numéro de mon oncle là car c'est lui qui est allé le chercher à l'aéroport. Donc j'ai compris que mon père après tout ça a préféré son frère à moi.

Pour vous votre père pouvait mieux faire pour vous aider ?

Pour moi je n'ai pas de père. Je déteste mon père, je le déteste au même titre que son frère... (silence, avec une voix basse...) Je déteste mon père, je le déteste au même titre que son frère. Parce que comme je dis souvent coute que vaille il a cautionné ce que son frère a fait. (à voix basse) Il a cautionné ce que son frère a fait. Donc aujourd'hui j'essaye quand même de surmonter c'est pourquoi parfois même quand je suis avec les gens.....(discours achevé)..... sil y'a un truc qui me fait penser à un viol parfois je peux rester avec vous là et je deviens désagréable, même si je blaguais subitement je me fâche. Beaucoup de gens vont dire tu aimes trop te fâcher, toi tu aimes faire les blagues aux gens et tu n'aimes pas qu'on te fasse des blagues mais au fond c'est qu'au moment-là j'ai pensé à ça et ça m'a mise mal. J'ai eu ce ressenti là et ça m'a mise mal. Peut-être j'ai pu ressentir ça là et ça m'a frustrée.

Aujourd'hui, il suffise que je voie un truc qui a trait à lui que je vois peut-être même son enfant, quelqu'un qui soit proche de lui, Ça me revient dans ma tête.

Et maintenant comment vous gérez votre quotidien ? Comment vous faites pour vous insérer dans la société et continuer à mener vos activités ? Si on vous demandait de donner peut-être des astuces à des personnes qui auraient vécu la même situation que leur direz-vous ?

J'essaie juste de...Je ne peux pas véritablement donner des astuces vues que moi-même je ne suis pas encore bien guérie de ça. Même quand je suis en relation amoureuse, il suffit juste qu'il ait échec de la relation que je me dis que c'est moi le problème même quand ce n'est pas moi le problème. Parce que j'ai peut-être toutes ces malédictions là en moi. Peut-être je n'ai pas fait un truc qu'il fallait, ma vie sexuelle, il suffit que tu me fasses un truc bizarre que je deviens frigide et je te demande d'arrêter, ça me freine.

Donc maintenant, j'essaie quand même de ne pas trop penser à ça, c'est pourquoi je me suis vraiment éloignée. Je me suis éloignée de ma famille paternelle pour éviter d'avoir des contacts, j'essaie de rester dans mon coin, et parfois aussi comme dernièrement la maison je ne sais ce qui m'a fait penser à ça, à 1h du matin je suis carrément sortie je suis allée m'asseoir au bar, j'ai bu jusqu'à 3h.

Est-ce que le fait de vous éloigner vous aide ?

Oui beaucoup même ça me soulage, ça m'aide

Et là maintenant quand vous avez ces sensations quels sentiments ça suscite en vous, comment vous les accueillez ?

Je m'éloigne et je me refuge dans l'alcool.

Est-ce qu'il y a quelque chose que vous aimerez dire que vous n'avez pas encore pu dire ou que vous ressentez le besoin de dire ?

Un conseil à une personne ou à moi ? En fait maintenant je ... ne...malgré mon âge, J'ai un peu besoin d'aide parce que je suis freiné de choses. J'ai essayé de me convaincre que si j'ai peut-être certains blocages dans ma vie ce n'est pas par rapport à lui. Ce n'est pas par rapport à ce qu'il m'a fait. Ce n'est pas à cause de cette pratique ni à son influence de notabilité sur ma vie comme il me l'avait fait comprendre.

Quel type d'aide que pensez-vous avoir besoin ?

J'ai besoin de parler souvent avec des personnes qui ne sont pas au courant de ce qui s'est passé, qui sont étrangères à l'histoire. Un moment aussi quand je parle avec ma sœur du fait que je me rende compte qu'elle connaisse l'histoire, j'ai l'impression que je l'embête même quand elle me rassure que ce n'est pas le cas, car je reviens vers elle avec le même sujet tout le temps.

Elle ne reçoit pas ça comme quelqu'un qui, écoute l'histoire pour la première fois aujourd'hui et du côté elle va me donner les mêmes conseils chaque jour. Alors quand je vais mal et que je veux l'appeler, je sais déjà ce qu'elle va me dire du côté je laisse.

Je vous remercie de nous avoir accordé de votre temps !

Entretien avec Mme C

Bonjour ! Chère participante, je suis NWOES Renée, étudiante en psychologie à l'université de Yaoundé 1. Dans le cadre de mon mémoire de master, je mène une recherche sur les stratégies que les femmes mettent en place pour se remettre après d'avoir été victime de violence sexuelle. Ce guide d'entretien est l'instrument qui nous permettra d'obtenir des informations nécessaires pour atteindre cet objectif ? Nous vous assurons que les informations partagées ne seront en aucun cas être utilisées à des fins de contrôle ou de répression contre vous. Nous vous invitons à y répondre le plus sincèrement possible. En outre, nous vous garantissons de votre anonymat et de ce que vos réponses ne seront utilisées qu'à la stricte fin de recherche.

Merci d'avance pour votre bienveillance collaboration.

J'étais à la fin de la 3e année, je venais de rentrer des vacances. J'avais des problèmes avec papa donc généralement en soirée je restais seule. Mes aînés allaient tout le temps dehors et j'étais plutôt une enfant casanière et il y a un petit ami d'une de mes sœurs-là qui venait tout le temps à la maison donc je le considérais comme mon grand frère. À l'époque il pouvait avoir 21ans. Il est arrivé il m'a trouvé à la maison je somnolais et j'étais couchée sur le canapé ce jour.

Il faut dire qu'où j'habitais c'était un quartier assez calme donc genre chacun était chez lui. Ce n'était pas le genre quand on entend les bruits les gens sortent c'était un quartier assez calme. Donc il m'a demandé de l'accompagner en route. Il allait acheter quelque chose pour que je donne à ma sœur à son retour.

Avec le sommeil et tout je l'ai accompagné. J'avais une petite robe à l'époque les robes des jeunes filles là. Et je l'ai accompagné mais près de la maison il y avait un bosquet un peu en haut. Il m'a trainé près du bosquet. Et voilà ! Il a coupé le sous-vêtement que j'avais, j'ai essayé de forcer comme le fait que je...

Je criais en essayant de me défendre pour m'échapper, il m'a immobilisé. Et il a fait ça mais ça a été rapide parce que je l'ai mordu très fort. J'ai essayé de me débattre très fort comme je pouvais, mais malheureusement, il a quand même pu me pénétrer de force. Même si je me dis ça n'a pas mis long comme s'il s'y attendait déjà, mais assez long pour faire mal, mais J'ai pu me détacher et je suis rentrée.

Je n'avais pas encore vu mes règles mais j'ai beaucoup saigné ce jour-là. Et comme maman n'était pas à la maison, j'ai caché je n'ai pas dit parce qu'avant ça, mon grand frère qui était à la maison avait essayé de me violer également. Je n'ai rien ne dit à personne.

J'ai essayé de nettoyer le sang. Je suis allée me coucher, je partageais la chambre avec ma cousine. On avait deux lits séparés donc je ne dormais pas avec elle. Je l'ai dit à personne parce que les mois avant, j'ai mon grand frère à la maison qui essayait de me violer chaque nuit il venait. Comme je dormais maman m'avait acheté des nuisettes, des robes de nuits, donc chaque fois je dormais il venait soulever et je me réveillais toujours en sursaut et je le trouvais qu'il est entrain de baisser mon slip et tout et quand je criais il disait je faisais des mauvais rêves il venait me calmer.

Quand une fois à table j'ai dit à mon père que mon grand frère essaye de faire les trucs dans la nuit je trouve que ce n'est pas bien parce qu'il essaye d'enlever mon slip je ne sais pas pourquoi il fait ça, tout le monde a crié pour dire c'était l'un des enfants les plus prometteurs de la famille donc tout le monde l'appréciait il était intelligent à l'époque il était à l'IUT. Et à cette époque-là on prenait 16 personnes au Cameroun donc c'était le sauveur de la famille c'était le plus intelligent donc quand je disais ça on me disait je vais faire mon intéressante parce que maman venait de partir de la maison elle n'était pas là. Je m'accrochais à elle et je faisais les problèmes pour qu'on chasse les autres et tout je l'ai fait à 3 reprises et comme personne ne m'écoutait je suis rentrée dans ma coquille, j'ai décidé de ne plus rien dire donc quand ce fait est arrivé je me suis tue et je n'ai dit à personne même pas à ma mère à qui que je disais souvent tout.

Ça a dû être difficile pour vous tout ça ! Parlez-nous de comment vous avez vécu cette situation

Au début je me disais peut-être que j'ai mal interprété ou peut-être c'était moi qui avais fait un truc qui a poussé le monsieur à faire cela. Je ne parlais plus à personne à la maison ni même manger. Je ne parlais plus à personne et à chaque fois qu'il arrivait à la maison j'allais rester dans la chambre. Il continuait à venir normalement. J'étais habitée par la colère, la haine, il m'énervait, je voulais le tué.

En fait ça c'est plus tard parce que finalement j'avais dit ça à ma mère des années après, ça ne fait pas longtemps en fait. Ça fait 9 ans que j'ai dit ça à maman je lui avais dit que moi je vais le tuer. C'est ce que je lui avais dit. Donc chaque fois que je le voyais j'étais

enrager. J'avais des idées, genre si j'avais un couteau j'allais le piquer. Les trucs comme ça mais je n'ai jamais pu le faire, ça restait juste des réflexions.

J'évitais de penser à ça. Mais je voulais partir de là. Je suis devenue rebelle. Parce que je ne restais plus à la maison, j'avais une grande sœur au quartier. Je préférais aller rester là-bas avec elle. Et l'enfant casanière que j'étais, j'ai changé je restais plus à la maison. Quand je rentrais des classes je préférais aller rester chez elle jusqu'à tard la nuit peut être 21h avant de rentrer. Je ne restais plus à la maison, les weekends, j'allais les passer chez ma mère comme elle sortait. Elle Était commerçante donc, du coup je savais qu'elle sera à son centenaire à sa boutique et moi je serais à la maison seule. Je pense que je suis restée seule et j'ai opté pour la solitude en tout cas. Et je pleurais quand même, j'étais toujours en colère. Je me demandais qu'est ce qui s'est passé le jour-là ? Que m'est-il arrivé. Mais après un certain temps ça non je ne pleurais plus. Je faisais des efforts de ne plus me souvenir mais chaque fois que je le croisais j'avais des idées noires. J'étais plutôt enragée. Mais pleuré non. C'est déjà arrivé à l'époque, je ne savais pas trop, je ne pouvais pas dire que je savais ce qu'il avait fait. Je savais juste que ce n'était pas bien, mais je savais exactement ce qu'il a fait de mon corps. C'est au fur et à mesure quand j'ai réalisé ce que ce geste-là voulait dire j'ai commencé à me sentir mal. Je me disais que je n'ai pas été consentante et quand certaines jeunes filles parlaient de leurs première fois, moi je ne pouvais pas. Moi je ne pouvais pas parce que je me disais que je n'ai pas eu de première fois. Ma véritable première fois c'était quelqu'un qui m'a forcé.

Si je comprends bien vous avez décidé de prendre votre vie en main mais le voir ne vous rendait pas la tâche facile. Comment avez-vous fait pour arriver à bout de la situation et de continuer vos objectifs de vie tel que vous le faites aujourd'hui ?

Je me suis fait une raison. Avec le temps, j'ai cherché à oublier ce qui s'est passé. C'est arrivé, il faut bien que j'aille de l'avant. J'ai travaillé ça toute seule. Mais plus tard quand j'apprenais que d'autres personnes vivaient ça, j'étais mal. Pourquoi on ne trouve pas un moyen d'arrêter ça ? Et je me disais si elles ont vécu ça, c'est certainement parce que leurs familles, ne les a pas protégés. A une période j'ai détesté mon père parce que je me suis dit même s'il n'était pas là mais il était complice parce que s'il avait fait quelque chose, si on m'écoutait davantage peut être les choses auraient été différentes, peut-être j'aurais pu dénoncer...parce que à cause de ça, 1an après presque 2ans, je suis parti de la maison parce qu'après ça j'ai commencé à insister que je veux aller vivre avec ma mère je n'arrive plus à rester là-bas.

Aujourd'hui ça va mais j'en veux à celui-là et chaque fois je pense que je ne peux pas faire quelque chose. Après je me dis ça fait plus de 20 ans quand même.

Mais je me dis toujours j'aurais pu faire quelque chose et franchement je déteste toujours ce type-là. Une fois je suis arrivée vers où il habitait il est marié avec une femme médecin. Et je me dis et si j'allais là-bas rencontrer son épouse et lui dire tout ce que son mari m'a fait comment ça allait se passer ? Est-ce qu'elle allait le voir différemment est-ce que ça aurait un impact ? Ou bien si je vais lui cracher à la figure ce qu'il m'avait fait ? J'y pense mais je ne pose pas les actes. Quand je passe par là j'y pense encore et encore.

Quand vous y pensez que ressentez-vous ?

La haine ! C'est clair que je le déteste toujours. Je ne suis pas sûre que je pourrai détester un être humain comme ça. Je le déteste, je le déteste vraiment. Si par exemple je passe par là-bas et que je suis avec une amie ou quelqu'un Je ne vais pas manquer de dire voici la maison de celui qui m'avait violée, j'ai envie de le tuer ce sont tout le temps les paroles qui sortent de ma bouche à chaque fois.

Vous avez dit que vous avez quitté la maison où êtes-vous allées et comment ça s'est passé là-bas ?

Je suis allée vivre avec ma mère. Quand je suis arrivée là-bas, je restais beaucoup plus à la maison donc elle se disait ah mon enfant ne sort pas elle est tout le temps à la maison elle ne se posait pas de questions tant que ça. Mais, cette année-là j'ai fait une mauvaise année scolaire c'était la première fois que j'échouais en classe et, tout le monde a mis ça sur le fait que mes parents venaient de se séparer. Mais la séparation de mes parents ne m'a jamais dérangé. En fait parce que petite je les voyais souvent se disputer et ça m'énervais plutôt. Quand ils se sont séparés, ce qui pouvait me faire mal c'était peut-être le fait de ne pas être avec ma mère. Je n'étais pas aussi proche de mon père que ça. Donc quand je suis allée vivre avec ma mère mon père ne me manquait pas je ne l'aimais pas beaucoup cette époque.

Pour vous qu'est-ce qui peut permettre à quelqu'un d'avancer après ce genre de situation ?

Je pense que c'est le fait d'avoir l'impression que mes parents du moins ceux avec qui je vivais à cette époque ne me faisaient pas confiance et mettaient tout sous l'effet des caprices qui m'a le plus fait mal. Ça m'a empêché de communiquer. La communication est vraiment importante ça permet de mettre un enfant en confiance parce que on ne sait pas

toujours ce que cet enfant peut vivre donc à l'époque si je savais qu'en m'exprimant on allait m'écouter, c'est clair que j'aurai dénoncé surtout qu'en sachant que si je venais dire aux parents ce qu'on m'avait fait, des conséquences en suivraient ou qu'on devait aller chez le jeune homme peut-être voir ses parents ou bien porter plainte je sais pas moi mais quelque chose allait être fait peut-être. Dieu merci à l'époque je n'ai pas eu des séquelles irréversibles, je ne veux pas dire que les blessures ne sont pas indélébiles, mais j'aurais pu avoir des maladies irréversibles. J'aurais pu avoir autre chose. Donc on ne sait pas toujours qui est notre gourou c'est important la prise en charge immédiate est importante. C'est pourquoi quand dans mon entourage il y a des personnes qui sont victimes de viol donc je suis au courant, je me rends disponible parce que je sais vraiment ce que c'est que de se sentir sali.

Bon je pensais avoir oublié donc parfois je me dis suis déjà assez forte c'est facile de dire j'ai été violée et tout ça. Mais il y a des fois je suis déçue, surtout de mon cousin qui lui aussi le premier avait essayé de me violer et la famille ne m'avait pas cru. Et bizarrement c'est quelqu'un dont je suis proche parce qu'il est un peu comme mon père depuis le décès de ce dernier. Le voir faire comme si de rien n'était aujourd'hui m'exaspère des fois. Je me dis c'est l'une des raisons qui a fait que je me sois éloignée de ma famille Parce que je ne fais pas confiance à ma famille je préfère mes amis. Si j'ai une situation je préfère expliquée ça ailleurs que d'expliquer ça à ma famille. Et quand j'en parle, je réalise que c'était le déclic. Je me suis souvent poser la question pourquoi je n'arrive pas à les aimer comme il le faut pourquoi je ne leur fais pas confiance, pourquoi je dis toujours ma famille sont mes amis mais là en parlant je me dis toujours peut-être ça un lien.

Je vous remercie de m'avoir accordé de votre temps !

Entretien avec Mme I

Bonjour chère participante, je suis NWOES Renée, étudiante en psychologie à l'université de Yaoundé 1. Dans le cadre de mon mémoire de master, je mène une recherche sur les stratégies que les femmes mettent en place pour se remettre après d'avoir été victime de violence sexuelle. Ce guide d'entretien est l'instrument qui nous permettra d'obtenir des informations nécessaires pour atteindre cet objectif ? Nous vous assurons que les informations partagées ne seront en aucun cas être utilisées à des fins de contrôle ou de répression contre vous. Nous vous invitons à y répondre le plus sincèrement possible. En outre, nous vous garantissons de votre anonymat et de ce que vos réponses ne seront utilisées qu'à la stricte fin de recherche.

Merci d'avance pour votre bienveillance collaboration.

J'avais l'habitude d'aller toujours à des endroits nouvellement créés et très en mode avec des amis. Donc ce jour-là à cet endroit je m'étais bagarrée. J'avais eu des problèmes avec mon copain de cette période-là., j'ai emprunté un taxi dépôt pour me déposer à la maison. Non loin de l'endroit où j'avais stoppé le taxi, il y a un monsieur qui a stoppé le même taxi dans lequel j'étais et qui allait dans la même direction que moi et j'ai été prise de pitié parceque à cette heure-là vers deux heures trois heures, trouver le taxi à Odza pour Omnisport c'était très compliqué donc on a pris le monsieur.

Et au niveau du carrefour de l'Amitié, le chauffeur a pris le côté opposé. Au lieu de monter vers Ekounou il a pris par Tropicana. Donc quand je lui dis que non ce n'est pas là-bas c'est plutôt par Ekounou qu'il doit passer, j'écoute comment on bloque les portières du véhicule. J'essaie de forcer la portière, le monsieur qu'on a porté me donne un coup de poing et j'ai été un peu désaxé. C'est à ce moment que j'ai réalisé qu'il y'avait quelque chose de pas bien qui allait se passer. Sur le coup j'ai fait sortir tout ce que j'avais sur moi et les ai donnés en leur demandant de me jeter là mais les intentions étaient autres. Celui qui était devant a traversé pour venir me retrouver là où j'étais en arrière. Le chauffeur à rajusté son rétroviseur pour mieux regarder la scène. Et il m'a fait ce qu'il devait faire là-bas pendant ce temps on roulait. Je sais qu'au niveau de TKC ils m'ont jeté avec toutes mes affaires.

Je vois ! Cela a dû être difficile pour vous cette expérience. Comment vous avez vécu la situation après-coup ?

Etant activiste, Je n'ai pas pensé aux méthodes de prévention. J'étais bien entourée. J'ai rencontré un psychologue avec qui j'ai discuté parce que ce problème-là a fait surgir en moi d'autres problèmes notamment le problème de confiance en moi. Le problème de comment est-ce que j'abordais les choses ? Comment j'appréhendais une chose ? Donc c'est parti dans tous les sens cela à réveiller toutes les émotions en moi notamment la façon dont je me voyais, l'image que je projetais de moi sur ma personnalité.

Pourquoi est-ce que je me livrais ? Je m'adonnais à des rapports sexuels avec plusieurs personnes, ce que je recherchais et tout donc ça m'a permis de travailler comme ça sur moi. Et par la suite, Ça m'a aidé à donner et apporter de l'aide à d'autres personnes qui étaient dans la même situation.

Si je comprends bien vous avez repris votre vie en main en devenant activiste dont la tâche consiste à lutter pour la cause des personnes victimes de viol et de toute autre violence sexuelle ?

Cette situation que j'ai traversée m'a permis plutôt d'apporter de l'aide à quelqu'un d'autre parce que ça m'a révolté. Ça m'a révolté dans la mesure où je faisais les efforts d'être celle qui paraissait bien pour la société de faire plaisir à la famille de faire plaisir aux amis de montrer à mes amis que j'étais « normal. » que je pouvais avoir des relations. Ce viol m'a vraiment révolté. Ça m'a permis de m'affirmer, de ne plus faire plaisir aux autres de faire les choses pour moi, qui me font plaisir avant de penser aux autres. Donc du coup j'avais fait un poste sur ma page Facebook pour demander à toutes les filles qui se font violer de ne plus garder le silence parce que garder le silence voudrait dire qu'on encourage les auteurs de viol à continuer leur œuvre. Ce viol m'a révolté ça m'a permis d'avoir confiance en moi, ça m'a permis de gérer les choses autrement d'aborder des choses autrement.

Je suis fière de la personne que je suis devenue aujourd'hui bien que le complexe ne puisse pas disparaître complètement, mais plus sur les mêmes aspects, mon complexe est désormais ailleurs surtout dans les défis à relever chaque jour au niveau de mon travail, ma production et mon challenge. Et je n'ai plus aucunes formes d'agressivité donc je faisais preuve autre fois. Je suis très fière de l'amélioration de ma personnalité.

Vous avez parlé de révolte tout à l'heure comme principale émotion qui vous a habité après cet événement qu'en avez-vous fait ? Ressentez-vous toujours la même émotion jusqu'à présent ?

« La révolte » Je ne sais pas si je vais appeler ça révolte. Je crois que ça s'est transformé en détermination dans mon combat. Je suis devenue sensible maintenant à la question du viol, d'une façon inconsciente ça m'interpelle. Même si sur le coup j'ai l'air de ne pas réagir, à l'intérieur ça cogite fort parce que je me dis qu'il faudrait qu'on mette des mécanismes sur pied pour pouvoir améliorer les accompagnements par exemple des personnes victimes de viol et voir comment est-ce que on peut s'attaquer à ces bourreaux là car ils sont protégés par leurs « pairs ». Quand je dis leurs pairs, je parle des hommes de manière générale parce que quand tu apportes une histoire de viol que ce soit devant la communauté, que ce soit au niveau de la famille les personnes qui arrivent à trouver ça normal très souvent ce sont les hommes. C'est vrai que certains sont agacés et irrités par ça. Il y a même des femmes qui acceptent et qui encourage ça. Donc du coup c'est pour moi une bataille en fait, ce n'est plus de la révolte mais de la détermination de trouver comment gérer cela car ce qui est sûr c'est qu'il y a des accompagnements.

Mais peut-être on n'aborde pas la chose de la même manière ou de la manière qu'il faut. Parce qu'en fonction de la personne qui est devant toi, on doit adapter un accompagnement.

A revenir sur ce que vous avez dit plus haut votre entourage a été d'une aide précieuse pour vous permettre d'affronter cette situation.

J'avais eu de la peine pendant un moment, j'avais peur du sexe même avec ceux qui étaient dans mon entourage. J'ai eu peur du sexe pendant un très grand moment. Il a fallu que je recommence à créer ce climat de confiance là et d'une certaine façon, je mettais autodétruite bien que j'avais les gens autour de moi. Je m'étais livré à l'alcoolisme, je fumais plus qu'il n'en fallait, pendant cette période-là et je buvais j'avais perdu le sommeil. C'est vrai que j'avais ces personnes-là mais il y avait des moments où je me retrouvais seule dans ma chambre, je ne trouvais pas le sommeil, j'avais peur du moindre bruit et tout. Avec le temps tout ça a disparu, j'ai perdu confiance en certaines personnes, notamment les hommes.

Avec les gens à l'extérieur, ça m'a pris deux ans. C'est avec des personnes autour de moi que ça a repris rapidement mais avec des personnes extérieures ça m'a pris sensiblement deux ans.

J'avais peur de la personne qui marchait à côté de moi que ce soit en journée ou dans la nuit. Déjà qu'à 20h, je n'étais plus à l'extérieur et je pense que jusqu'à présent même, à une certaine heure quand je suis à l'extérieur, la démarche et les comportements des gens autour de moi me rende un peu sceptique.

Comment appréciez-vous votre relation actuelle avec votre entourage ?

Je pense que j'ai des relations saines avec les personnes qui m'entourent. C'est vrai qu'avec mon partenaire on est passé par toutes les émotions possibles, on a eu des montagnes Russes dans notre couple, on est passé par l'impulsivité, par les colères, la douceur par toutes les émotions possibles. Mais maintenant s'il faudrait que j'évalue avec d'autres personnes, je n'ai pas vraiment de quoi comparer parce qu'après ça il a été le seul partenaire que j'ai eu depuis.

Que donnerez-vous à une personne victime de viol comme conseil ?

Elle ne doit pas s'en vouloir, parce que le plus souvent on commence par nous en vouloir, on se dit que on aurait pu s'habiller autrement, on aurait pu ne pas faire les problèmes ce jour-là. C'est ce que je m'étais dit, j'aurais pu m'abstenir et de ne pas faire de problèmes sauf que ce jour-là en faisant les problèmes ou pas, le moment de rentrer ça ce serait produit pareillement. On ne doit pas s'en vouloir face à cette situation-là.

Et on ne doit pas se renfermer, ne pas refuser l'aide que les gens nous proposent. C'est vrai qu'en ce moment-là tu as mal. Tu ne veux rien. Tu veux rester dans ton coin mais ce n'est pas la meilleure solution. Au contraire tu dois être favorable aux différentes portes qui s'ouvrent devant toi. Tu dois te laisser aller pour pouvoir évacuer ces tensions et être plus forte.

Je vous remercie de m'avoir accordé de votre temps !

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
LISTES DES TABLEAUX	iv
LISTE DES ANNEXES	v
LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES	vi
RÉSUMÉ.....	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THEORIQUE	4
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE	5
1.1 Contexte et justification de l'étude	6
1.1.1 Contexte de l'étude.....	6
1.1.2 Justification de l'étude	9
1.2 Formulation et position du problème	12
1.2.1 Formulation du problème de recherche	12
1.2.2 Position du problème de recherche	14
1.3 Formulation des questions de recherche	15
1.3.1 Question générale de recherche	15
1.3.2 Questions spécifiques de recherche.....	16
1.3.3 Hypothèse générale de recherche	16
1.3.4 Hypothèses spécifiques de recherche.....	17
1.4 Objectifs de la recherche.....	17
1.4.1 Objectif général de recherche.....	17
1.4.2 Objectifs spécifiques	18

1.5 Intérêts de l'étude.....	18
1.5.1 Sur le plan scientifique.....	18
1.5.2 Sur le plan socioculturel	19
1.5.3 Sur le plan personnel	20
1.6 Délimitation empirique et conceptuelle de la recherche.....	20
1.6.1 Délimitation empirique	20
1.6.2 Délimitation conceptuelle.....	22
CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	32
2.1. Violence.....	33
2.1.1. Violence sexuelle.....	33
2.1.2. Violence sexuelle et clinique de psychopathologique	36
2.1.3. Conséquence psychopathologique de la violence sexuelle.....	36
2.2. Le soi dans le groupe.....	38
2.2.1. Groupe comme « machine à influencer » : sous le regard d'autrui	39
2.2.2. Groupe comme générateur de réactions de défense.....	41
2.2.3. Groupe comme vecteur des identifications dans la construction du soi.....	44
2.2.4. Groupe comme miroir.....	45
2.2.5. Groupe comme vecteur des identifications dans la construction du soi.....	47
2.2.5. Soi social/ Soi intime	48
2.2.6. Crises et transformations	49
2.2.7. Vécu corporel et investissement narcissique de soi	51
2.2.8. Quête de reconnaissance.....	53
2.2.9. Expression de soi.....	54
2.2.10. Stratégies identitaires	56
2.2.11. Pathologie du soi.....	57
2.2.12. Facteurs psychiques de la reconstruction de soi.....	58
2.3. Violence sexuelle et dynamique du soi	60

2.3.1. Violence sexuelle et travail d'élaboration du soi.....	61
2.3.2. Corps victime de sexuelle dans son rapport à l'autre : su corps au code	61
2.5. Cadre théorique de référence.....	63
2.5.1. Modèle des dynamiques traumagéniques.....	63
2.5.2. Modèle du trauma.....	63
2.5.3. Synthèse et axes de recherche.....	64
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE	66
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'ETUDE	67
3.1. Rappel des questions et des objectifs de l'étude.....	68
3.1.1. Rappel des questions de recherche.....	68
3.1.2. Rappel des objectifs de recherche	69
3.2. Rappel des hypothèses de recherche	70
3.3. Type de recherche	72
3.4. Population de l'étude.....	72
3.4.1. Critères de sélection des participantes	73
3.5. Méthode de l'étude : étude de cas.....	73
3.6. Instruments de collecte de données	74
3.6.1. Le guide d'entretien.....	74
3.6.2. L'élaboration du guide d'entretien	75
3.6.3. Le cadre des entretiens.....	76
3.6.4. Déroulement des entretiens	76
3.6.6. Grille d'analyse des éléments du discours	78
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES DE L'ÉTUDE	80
4.1. Présentation des cas de l'étude.....	81
4.1.1. Cas C	81
4.1.2. Cas I.....	82
4.1.3. Cas N.....	84

4.1.4. Profil synthétique des cas de l'étude.....	85
4.2. Analyse des données de l'étude.....	85
4.2.1. Crise et ses transformations.....	86
4.2.2. Investissements narcissiques corporels.....	88
4.2.3. Rapport à l'autre	90
4.2.4. Reconstruction du soi.....	93
4.2.5. Synthèse des analyses	96
CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS.....	98
5.1. Rappels des données empiriques et théoriques	99
5.1.1. Rappel des données empiriques.....	99
5.1.2. Rappel des données théoriques	103
5.2. Interprétation des résultats	103
5.2.1. De la crise et ses transformations à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle.....	104
5.2.2. Des investissements corporels narcissiques à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle	105
5.2.3. Du rapport à l'autre à la reconstruction du soi chez la femme victime de violence sexuelle.....	106
5.3. Discussion et perspectives des résultats de la recherche	108
5.3.1. Discussion des résultats de la recherche.....	109
5.3.2. Perspectives des résultats de la recherche	110
CONCLUSION	114
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	119
ANNEXES	ix
TABLE DES MATIÈRES	xxxii